35e ANNÉE — T. L

N° 1154 — 23 août 1953



LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE

PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS

MAISON DE LA BONNE PRESSE
5, rue Bayard. Paris-8e
Chèques postaux : Paris Compte n° 1668

Le numéro : 40 francs
Abonnement { Un an : 875 francs / Six mois : 475 rancs
Étranger : un an 1.050 francs

PAGES D'HISTOIRE : *Un double anniversaire*

Le P. François Picard (1903-1953) — « La Croix » (1883-1953)

Les 15, 16 *et* 17 *juin* 1953, *la Maison de la Bonne Presse, et plus particulièrement* la Croix, *célébrait un double anniversaire : le cinquantenaire de la mort de son fondateur, le P. François Picard, et le* 70e *anniversaire de la fondation de* la Croix. *Commencées à Sceaux, au monastère des Orantes de l'Assomption, par une messe solennelle chantée par le T. R. P. Wilfrid Dufault, Supérieur général des Augustins de l'Assomption, avec allocution du R. P. Kernoa, premier assistant général, et, aux Vêpres, l'allocution du T. R. P. Gervais Quénard, ancien Supérieur général, ces journées comprenaient les réunions-carrefours des militants de* la Croix *(où prirent la parole le R. P. Gabel, rédacteur en chef ; Maurice Herr, Pierre Limagne, Luc Estang, Jean Pélissier, Roger Lavialle président de l'A. C. J. F., et Robert Baguet) et les réunions du « Noël ». Notre-Dame de Salut organisait une réunion où M. le comte d'Antin de Vaillac, président de l'Hospitalité de Notre-Dame de Salut, donna une éloquente conférence sur le P. François Picard. Un public très nombreux vint, à la salle de la Société de géographie, entendre la conférence de M. l'abbé Jarry, professeur d'histoire à l'Institut catholique de Paris, sur l'orientation de* la Croix *entre les années* 1895 *et* 1900. *Une messe pontificale célébrée par S. Em. le cardinal Feltin marqua l'apogée des fêtes que clôtura une brillante réception à l'hôtel Georges V.*

Nos lecteurs trouveront dans les pages qui suivent reproduits in extenso *les principaux textes recueillis à cette occasion qui constituent de véritables pages d'histoire, d'une histoire encore assez mal connue de bien des catholiques.*

LA LETTRE PONTIFICALE

S. Exc. Mgr Montini, pro-secrétaire d'Etat, a adressé au nom du Saint-Père la lettre suivante au T. R. P. Dufault, Supérieur général des Augustins de l'Assomption :

SEGRETARIA DI STATO
DI SUA SANTITA
N. 294563 — *Dal Vaticano, 9 avril 1953*

MON RÉVÉREND PÈRE,

La famille assomptioniste s'apprête à célébrer le cinquantenaire de la pieuse mort du T. R. P. François Picard et le 70e anniversaire du journal *La Croix,* dont il fut, avec le P. Vincent de Paul Bailly, l'actif fondateur. Cette double commémoration ne pouvait passer inaperçue aux yeux de Sa Sainteté, qui vous sait gré de lui en avoir fait part avec un si filial empressement.

La figure du second Supérieur général des Augustins de l'Assomption a, comme celle du vénéré P. d'Alzon, un trop grand rayonnement pour n'attirer pas les regards et les cœurs, non seulement des religieux de votre Institut, mais aussi des Oblates et des Orantes de l'Assomption, qui leur doivent leur existence ou leur développement. L'œuvre des pèlerinages, en particulier, fut lancée par le P. Picard, qui la confia au patronage du saint pèlerin Benoît Labre. Et c'est le jour même de sa fête, le 16 avril 1903, qu'il rendit, à Rome, son âme à Dieu : comment n'aurait-on pas vu, dans cette providentielle coïncidence, une réponse de son céleste protecteur ?

Mais, de toutes les entreprises de cet éminent religieux, il faudra relever particulièrement la fondation de *la Croix* qui accomplit, en la fête du Sacré Cœur, sa 70e année. On ne saurait assez louer un tel moyen d'apostolat, qui, dans les conditions de la vie moderne, et devant les prétentions d'une presse trop souvent immorale ou impie, reste

un rempart pour le peuple fidèle, en même temps qu'un instrument de conquête au service de la pensée chrétienne. Il fallait la foi et le courage du P. Picard pour placer au frontispice d'un journal l'emblème de la Rédemption. C'était tout un programme, et quel programme ! Il convient de féliciter ses successeurs, non seulement d'y être restés attachés, mais d'en avoir développé et actualisé la formule, comme on peut le constater aujourd'hui avec une profonde satisfaction.

Sa Sainteté ne pouvait donc manquer de prendre une part toute paternelle à ce jubilé assomptioniste. Aussi, se plaît-elle à vous accorder la Bénédiction apostolique, que vous avez sollicitée en cette occasion : elle s'étendra, bien entendu, à tous vos religieux, ainsi qu'aux religieuses se réclamant de l'Assomption, à vos œuvres d'apostolat, et spécialement aux directeur, rédacteurs, artisans et lecteurs du journal *La Croix*.

Avec mes félicitations et souhaits personnels, je vous prie d'agréer, mon Révérend Père, l'expression de mon religieux dévouement.

J.-B. Montini, *pro-secrétaire*.

« Il a fallu au P. Picard une audace courageuse pour fonder un journal bon marché catholique »

Allocution de S. Em. le cardinal Feltin

Au cours de la messe d'action de grâces qu'il a célébrée, le 17 juin, en la chapelle Notre-Dame-de-Salut, à l'occasion du 50e anniversaire de la mort du P. Picard (1) *et du 70e anniversaire de* la Croix, *S. Em. le cardinal Feltin a exalté la personne et l'œuvre du second Supérieur général de l'Assomption. Voici le texte de cette allocution :*

Si, normalement, l'Eglise n'aime pas qu'en ses temples on fasse le panégyrique de quelqu'un qu'elle n'a pas encore solennellement béatifié, et si je suis vraiment malvenu à venir parler devant vous, mes Pères, de celui que nous tenons à honorer spécialement aujourd'hui, si, pourtant, j'ai répondu à l'invitation qui me fut adressée de chanter cette messe d'action de grâces et de vous dire quelques mots qui ne seront pas, du reste, un panégyrique, mais quelques mots très simples et très courts, c'est parce qu'il m'a semblé qu'un archevêque de Paris n'avait pas le droit de refuser à celui qui a tant travaillé dans la capitale cet hommage qu'on tient à lui rendre en cet anniversaire.

(1) Le P. François Picard, né à Saint-Gervasy le 1er octobre 1831, avait fait ses études au collège de l'Assomption, à Nîmes, sous la direction du P. d'Alzon. Il entra au noviciat de la jeune Congrégation de l'Assomption en 1850 et fit profession en 1852. Ordonné prêtre à Rome en 1856, il devait, avec le P. Vincent de Paul Bailly, réaliser la consigne que leur avait donnée le fondateur : « Organisez donc une Action catholique. » C'est dans ce but que fut créée la résidence de la rue François-Ier, à Paris, où le P. Pernet allait fonder, en 1865, les Petites Sœurs de l'Assomption, gardes-malades des pauvres à domicile. Après la guerre de 1870, la maison de la rue François-Ier devint le berceau de l'Assocíation de Notre-Dame de Salut qui, dès 1871, allait lancer en France un puissant mouvement de prières et de pèlerinages, qu'animera le zèle ardent du P. Picard : La Salette (1872), Lourdes (1875), Jérusalem (1882). Dès 1873 avait été créé *le Pèlerin,* la première publication de la Maison de la Bonne Presse. En 1883, ce fut *la Croix* qui succédait à *la Croix-Revue,* parue trois ans auparavant. Deuxième Supérieur général en 1880, le P. Picard fut plus tard choisi avec Dom Sébastien Wyart comme *Missi Dominici* du Pape auprès de l'épiscopat français. Il avait 65 ans quand il créa, dans la famille de l'Assomption, la branche contemplative des *Orantes* (2 décembre 1896). Puis ce furent les expulsions en masse des religieux, le fameux procès des *Douze,* qui traîna devant les tribunaux les fondateurs de la Maison de la Bonne Presse et les força à s'exiler. Le P. François Picard mourut à Rome le 16 avril 1903.

Le P. Picard a été un bon ouvrier...

Le P. Picard a été, en effet, un bon ouvrier à la fin du XIXe siècle. Tout Paris l'a connu, l'a critiqué, mais l'a surtout apprécié. Quand on se rappelle les agitations politiques, sociales et religieuses qui existaient sur notre terre de France, et en particulier à Paris, en cette fin du XIXe siècle ; quand, d'autre part, on se rappelle avec quelle énergie le P. Picard travaillait, écrivait, parlait, prenait ses initiatives, on peut se demander quel devait être son état d'âme alors qu'il quittait ce monde et qu'il semblait avoir échoué dans toutes ses entreprises, envisagées sur ce plan général de la vie religieuse en France et des droits de Dieu reconnus dans notre patrie. Car, en 1903, nous étions à la veille de cet anticléricalisme qui s'est affirmé par l'expulsion des religieux, par la séparation de l'Eglise et de l'Etat, par la fermeture des écoles chrétiennes et par ce courant qui était lancé contre l'Eglise et contre tout ce qui touchait à l'Eglise.

... à qui la France, pour une bonne part, doit sa régénération chrétienne...

Il semble qu'à ce moment-là on pouvait dire que les efforts du P. Picard avaient échoué ; mais n'était-ce pas comme ceux de Jésus au soir du Vendredi-Saint ? Alors on pouvait dire aussi que l'œuvre entreprise par le Christ avait échoué. Mais nous savons combien, après la Résurrection, la prédication de l'Evangile et l'extension de l'Eglise se sont répandues et se répandent encore depuis vingt siècles à travers le monde. Aujourd'hui, le P. Picard, du haut du ciel, doit bien constater que ses travaux n'ont pas été vains et que son sacrifice suprême en 1903 trouve actuellement sa récompense, alors que sur notre terre de France nous sommes en régime de séparation bienveillante, alors que les religieux sont rentrés à leur place, alors que l'Eglise jouit d'une liberté que nul ne peut contester et que cet anticléricalisme farouche d'il y a cinquante ans s'est quelque peu apaisé — je ne veux pas dire qu'il a disparu, il semble

même que des signes avant-coureurs nous laissent prévoir une renaissance de ce que l'on pouvait croire à tout jamais disparu. Mais, quoi qu'il en soit, il est certain que cette régénération chrétienne sur notre sol de France, pendant cette première moitié du XXe siècle, est pour une bonne part l'œuvre du P. Picard.

... parce qu'il a été un prêtre à la foi confiante...

Et cela parce que d'abord il a été un prêtre, pénétré d'une foi confiante. Tout ce qu'il entreprenait, il l'envisageait sous le regard de Dieu ; il était totalement détaché de lui-même, et sa piété était solide, dépouillée de tout cet égocentrisme qui, hélas ! trop souvent anime nos supplications adressées à Dieu, alors que nous ne pensons qu'à nous-mêmes, à nos petites affaires de ce monde. Lui, au contraire, ne pensait qu'à la gloire de Dieu, au règne de Dieu à étendre ; il s'oubliait totalement, entretenant en lui ces dispositions surnaturelles non seulement par une fidélité parfaite à tous les exercices de piété que la Règle pouvait lui demander, mais s'imposant encore, comme le disent l'un ou l'autre de ses biographes, deux heures de méditation par jour pour mieux comprendre quel était le vouloir divin, récitant quotidiennement son Rosaire tout entier pour implorer Notre-Dame en faveur des œuvres qu'il voulait et qu'il estimait devoir entreprendre. Cette piété, il tenait à la rayonner autour de lui ; il sentait la nécessité de mettre Dieu avec lui pour donner à tous ses efforts les résultats attendus. C'est bien dans cette préoccupation d'ordre purement surnaturel qu'il a fondé ces Orantes qui, aujourd'hui comme au temps de leur fondation, prient pour vos œuvres, mes Pères, mais aussi pour notre pays et pour notre capitale. C'est dans la même intention qu'il a fondé Notre-Dame de Salut, ce groupement si nombreux, si répandu à travers le monde entier, ce groupement qui a donné incontestablement d'heureux fruits de salut. C'est encore cette pensée d'ordre surnaturel qui l'a guidé lorsqu'il organisait d'abord son pèlerinage à La Salette, qui n'a pas été sans événements douloureux ; ensuite, son Pèlerinage National à Lourdes, qui continue toujours, et ces pèlerinages à Rome et à Jérusalem. Ah ! c'est bien cette disposition fondamentale qui donne à toutes les initiatives du P. Picard les résultats auxquels je faisais allusion tout à l'heure.

... Un chef audacieux, courageux, persévérant

Mais c'est aussi parce qu'il a été un chef audacieux, courageux, persévérant. Du chef, il en avait le tempérament, par une grâce spéciale du Seigneur. Il savait prévoir, et gouverner c'est prévoir. Il savait discerner les aptitudes et donner à chacune d'elles le rôle qui lui convient le mieux. Il savait traiter toutes choses avec fermeté, mais aussi avec opportunité. Il savait, malgré les difficultés, ne pas se laisser aller au découragement et garder toujours un optimisme surnaturel. En un mot, il savait commander avec énergie en même temps qu'avec douceur. Il avait la main ferme dans un gant de velours.

Si Dieu l'avait ainsi doué, de son côté, il a développé ses qualités naturelles ; il a été le bon serviteur qui fait fructifier les talents que le Seigneur lui a confiés. Par cette activité d'ordre strictement religieux, à laquelle j'ai fait allusion, et par toutes les œuvres qu'il a ici développées, par la fondation, en particulier, de cette Maison de la Bonne Presse.

Il était venu, envoyé par le P. d'Alzon, pour en établir les bases ; il était accompagné du P. Pernet qui, lui aussi, faisait une fondation, mes chères Petites Sœurs, vous le savez, et combien heureuse et féconde !

Un seul but : étendre le règne de Dieu

Ensemble, ces deux hommes n'avaient d'autre but, encore une fois, que d'étendre le règne de Dieu. Dans cette maison, qui peu à peu se développait, que de travaux ont été réalisés ! Travaux de toutes sortes, spécialement en matière de publications — certes, je ne veux pas revenir sur toutes les brochures, sur tous les livres, sur tous les journaux ou revues qui sont sortis de la Maison de la Bonne Presse depuis que le P. Picard l'a fondée. Plusieurs ont disparu ; d'autres sont nées ; d'autres se sont maintenues et se sont perfectionnées. Tel, par exemple, ce *Pèlerin,* qui est toujours aussi répandu que jadis, qui a cependant des concurrences vivantes à l'heure présente, mais qui garde sous sa forme traditionnelle un succès de bon aloi parce que toujours adapté aux circonstances, toujours informé selon les désirs mêmes du public auquel il s'adresse, tout en cherchant à faire pénétrer la vérité religieuse et chrétienne.

Mais surtout, comment ne pas signaler ce journal qui fête, en ce jour, son 70e anniversaire : *La Croix ?* Ah ! c'est là qu'il a fallu au P. Picard une audace courageuse pour fonder un « journal bon marché catholique » — il se vendait un sou — et pour mettre au frontispice de sa feuille l'image même du Crucifié qui représente tout un programme. Comme il lui a fallu courage et audace pour prendre des positions nettes, à une époque où la pensée de l'Eglise, en particulier lorsqu'il s'agit d'Action catholique, n'était pas aussi précise qu'elle l'est aujourd'hui ! Il fallait du courage et de l'audace pour recevoir les coups qui venaient de tous côtés et pour se maintenir dans la ligne qu'on estimait la meilleure pour servir l'Eglise et la France. Il fallait une docilité courageuse aussi pour suivre strictement la pensée de l'Eglise, alors que l'on a choisi très légitimement, pour son propre compte, une forme de régime politique qu'on estime la meilleure pour le temps et pour le pays, et qu'on doit suivre très loyalement un ralliement demandé par l'Eglise. Oui ! il faut du courage en même temps que de la docilité. C'est bien parce que dès l'origine il y avait de telles attitudes que nous voyons ce journal résister à tous les courants opposés, à tous les événements politiques, sociaux ou internationaux, demeurer toujours lui-même depuis soixante-dix ans, et défendre aujourd'hui comme hier, avec toutes les adaptations nécessaires, l'Eglise et la France. Aussi ce journal est très écouté par les uns et par les autres — il suffit de prêter attention à la radio chaque soir pour constater que l'éditorial de *la Croix* a bonne place. Cela se comprend, étant donné la valeur de ceux qui y travaillent, étant donné aussi la forme rajeunie à laquelle ses directeurs s'emploient. Ah ! c'est là une belle œuvre, qui n'a pas été, dès le début, sans susciter bien des controverses, bien des attaques, et qui a été pour le P. Picard, vous le savez, l'objet de con-

damnation de la part des pouvoirs publics, mais condamnation qui ne le troublait pas, car, avec ses Pères, après avoir entendu telle sentence douloureuse, ne montait à ses lèvres que le chant du *Magnificat*, à titre de reconnaissance.

Si je voulais dépasser les frontières de notre pays, comment ne saluerais-je pas les efforts que le Père a faits et les réalisations auxquelles il a abouti, aussi bien dans le Proche-Orient que dans l'Amérique du Sud. Mais ce n'est plus là mon domaine. Je voulais simplement, par ces quelques mots, rendre hommage à celui qui a bien travaillé dans notre capitale. Et c'est pourquoi il était tout indiqué que nous soyons unis ce matin pour remercier le Seigneur d'avoir donné au P. d'Alzon un tel successeur, qui a apporté à votre Institut, mes Pères, l'éclat, le rayonnement et l'efficacité que vous connaissez bien. Il était naturel que dans une commune prière nous demandions à Dieu de nous accorder, par l'intercession du P. Picard et de ses frères, les protections dont nous avons besoin, afin que leurs successeurs continuent, avec leur aide, à servir et notre Eglise et notre France et Paris.

\+

« *Ils se sont battus pour la seule gloire de Dieu* »

L'orientation politique de « la Croix » entre les années 1895 et 1900

CONFÉRENCE DE M. L'ABBÉ EUGÈNE JARRY,

professeur à l'Institut Catholique de Paris, directeur de « Histoire de l'Église »

Le 16 juin, M. l'abbé Eugène Jarry exposa à un nombreux public l'orientation politique de la Croix *dans la période cruciale* 1895-1900. *C'était presque une gageure, tant cette histoire est mal connue, souvent présentée avec des préjugés, des partis pris — et, disons-le, des ignorances — et tout cela en parfaite bonne foi. Le conférencier a porté la lumière en bien des coins qui restaient obscurs faute de recourir aux sources. Avec un art parfait des nuances, il a écrit une page d'histoire dont il faudra désormais tenir compte.*

N. B. — Pour l'impression de cette conférence, la rédaction a été modifiée sur certains points, de façon à fournir au lecteur les références et les textes dont on ne pouvait infliger la lecture aux auditeurs.

Sens de l'étude.

« L'orientation politique de *la Croix* de 1895 à 1900 ! » Un pareil titre (quand il s'agit de fêter le 70e anniversaire de *la Croix* et le 50e anniversaire de la mort du P. Picard) pourrait suggérer qu'il s'agit de faire un pieux éloge de *la Croix* et de son animateur. Ce n'est pas le cas. Je ne viens pas plaider le dossier de *la Croix* ni celui du P. Picard. Je voudrais simplement apporter, dans l'étude d'une politique qui a été vivement critiquée, deux éléments nouveaux. Le premier, c'est une documentation inédite que la Congrégation de l'Assomption a eu la bonté de mettre à ma disposition (1). Il s'agit surtout de la longue et copieuse correspondance échangée entre le P. Emmanuel Bailly et le P. Picard pendant les années 1897-1899. Cette correspondance est précieuse, surtout parce qu'elle livre, au jour le jour, dans toute sa spontanéité, la pensée du P. Picard et parce qu'elle apporte, sur les directives romaines et les nuances assez complexes de la politique vaticane, une lumière un peu nouvelle. Je voudrais, en second lieu, étudier l'action politique de *la Croix*, de l'intérieur, si on peut dire, et essayer de l'expliquer par la psychologie même de ses directeurs et de ses rédacteurs.

Pourquoi 1895-1900 ?

Une première question se pose : pourquoi choisir les deux dates de 1895 et de 1900 ?

Le point de départ comporte, il est vrai, quelque arbitraire. C'est en 1883 que *la Croix* devient un journal quotidien. Dès sa fondation, c'est le P. Vincent de Paul Bailly qui en est le principal rédacteur. Dès 1883, la ligne politique de *la Croix* est arrêtée ; dès 1883, elle est et elle se veut un organe de combat et un journal populaire.

Mais les années 1894-1895 ont marqué dans la politique intérieure de la République un tournant important. Les élections de 1893, les premières qui aient eu lieu depuis que le Pape Léon XIII avait donné ses consignes de ralliement, avait consacré l'effondrement de la droite monarchiste. La Chambre comprenait : à gauche, 49 socialistes, 122 radicaux ; au centre, un groupe assez indécis de 311 députés qualifiés « républicains de gouvernement », enfin, 35 « ralliés » et 58 monarchistes. La plupart des 311 républicains de gouvernement étaient, en fait, des hommes de gauche, mais beaucoup d'entre eux avaient bénéficié au ballottage des voix catholiques. Les premières séances de la nouvelle législature montrèrent que le climat politique n'était plus le même. Le 25 novembre 1893 les trois radicaux qui faisaient partie du ministère Dupuy donnèrent leur démission et Casimir Périer forma un ministère modéré. La poussée

(1) Il faut y ajouter la documentation extraite par M. A. Dansette des papiers d'E. Lamy, et que M. Dansette a eu la générosité de me communiquer.

socialiste, l'attentat anarchiste du 9 décembre 1893 expliquent ce revirement autant et plus que le ralliement. Mais le revirement n'en était pas moins un fait, et c'est le 3 mars 1894 que le ministre Spuller lançait sa fameuse formule d'esprit nouveau. Formule plus que réalité, d'ailleurs. A la Chambre, les « républicains de gouvernement » se partageaient, les uns soucieux de ne pas couper les ponts avec les radicaux, les autres plus portés aux concessions et demeurés dans la tradition de l'orléanisme d'affaires. L'année 1895 se passa sans qu'une majorité solide ait pu se trouver à la Chambre : à un ministère Ribot, à majorité modérée (26 janvier-28 octobre), succéda un ministère Léon Bourgeois, tout entier radical (1er novembre 1895-23 avril 1896), en attendant le ministère modéré de Méline qui vécut toute la fin de la législature. L'essentiel, de notre point de vue, était que les catholiques avaient acquis droit de cité dans la majorité républicaine et que l'appoint de leurs voix avait permis la victoire des opportunistes sur les radicaux. Une sorte de parti de l'ordre établi (2) s'était ainsi créé, fragile encore, mais qui restera cohérent pendant les deux ans du ministère Méline.

Du point de vue de *la Croix*, l'année 1895 marque aussi une date importante, celle de la campagne contre la loi d'abonnement, dont nous aurons à parler tout à l'heure.

Le choix de l'année 1900 comme point d'aboutissement est imposé du seul fait qu'au début d'avril 1900 les Assomptionistes doivent quitter la direction et la rédaction de *la Croix*. Mais la fin du siècle marque aussi la phase la plus aiguë de l'affaire Dreyfus. Et de l'affaire Dreyfus sort la tourmente antireligieuse qui débute en juin 1899 avec le ministère Waldeck-Rousseau et qui ne s'apaisera (un peu) qu'en 1905, avec la démission de Combes.

Durant ces cinq années, qui vont de l'esprit nouveau de Spuller à Waldeck-Rousseau, la *Bonne Presse* et le plus actif de ses organes, *la Croix*, ont joué un rôle prépondérant du côté catholique. C'est ce rôle qu'il nous reste maintenant à définir et à préciser. Il apparaît particulièrement voyant dans les trois grandes campagnes que *la Croix* mènera pendant ces années-là : la lutte contre la loi d'abonnement, la préparation des élections législatives de 1898, l'affaire Dreyfus.

I. - Les hommes de « la Croix » et leurs idées

Mais avant d'ouvrir la collection du petit journal à un sou, timbré de l'effigie du Christ en croix, il nous faut faire connaissance des hommes qui le dirigent, en écrivent ou en inspirent les articles ; il nous faut leur demander ce qui inspire leur politique et comment ils entendent mener leur combat.

Quatre Assomptionistes sont, à des titres divers, responsables de la politique de *la Croix* : le P. Picard, les deux PP. Bailly, le P. Adéodat Debauge.

(2) Le mot est de F. GOGUEL, *La politique des partis sous la IIIe République*, Paris, 1946. Un vol. in-8°.

Le P. Picard.

En 1895, le P. Picard a 64 ans. Il a été à Nîmes l'élève du P. d'Alzon, fondateur de l'Assomption, et le camarade du futur cardinal de Cabrières. Dès 1850, il fait partie du petit groupe de disciples qui seront le noyau de la Congrégation. Il est ordonné prêtre à Rome, en 1856. Paris deviendra tout de suite son champ d'action. Jusqu'en 1870, il se voue à un apostolat très actif, mais de type classique. Après 1871, suivant la consigne que lui a donnée le P. d'Alzon : « Organisez une Action catholique », le P. Picard crée des œuvres d'un type nouveau, dont la chapelle et la résidence de la rue François-Ier sont le centre, et dont le groupement se fait au sein de l'Association Notre-Dame de Salut. La direction spirituelle, à laquelle s'ajoutera un moment la charge du noviciat, les prédications l'occupent beaucoup, mais son œuvre par excellence, ce sont les pèlerinages. Ce valétudinaire qui doit périodiquement prendre des semaines ou des mois de grand repos ne se sent pleinement lui-même qu'à la tête des foules de pèlerins qu'il conduit à La Salette, à Rome, à Lourdes. Pour unir les pèlerins, pour promouvoir les pèlerinages, on crée un petit bulletin qui sera *le Pèlerin* et deviendra vite un journal populaire illustré du dimanche. Puis le P. Picard multiplie les périodiques, et l'œuvre de la *Bonne Presse* fait ses débuts. En 1880, à la mort du P. d'Alzon, le P. Picard devient Supérieur général de la Congrégation de l'Assomption, et il le restera jusqu'à sa mort, en 1903. De la petite Congrégation du P. d'Alzon, il a fait l'étonnante et puissante centrale d'Action catholique, dont le dynamisme atteint à sa plénitude au moment même où nous devrons en définir l'orientation politique.

Supérieur général, le P. Picard demeure le véritable directeur de *la Croix*. Même absent, c'est lui qui donne les consignes — sa correspondance en témoigne. De Paris, il dirige les démarches que le P. Emmanuel Bailly accomplit à Rome. Les innombrables contacts qu'il a pris avec tous les hommes d'œuvre de France (3), l'action qu'il a menée soit au Comité catholique, soit à l'Alliance des maisons d'éducation chrétienne, les rencontres les plus inattendues que lui procurent les pèlerinages, sa réputation même d'animateur et d'homme de décision font de lui, entre 1880 et 1900, le centre nerveux des œuvres catholiques. C'est à lui, plus qu'à tout autre, qu'est due l'orientation de *la Croix* et de toute l'activité des Assomptionistes.

Les PP. Bailly.

A côté du P. Picard, les deux frères Bailly. Leur père, Emmanuel Bailly, se trouva intimement mêlé à tout le mouvement catholique, de 1820 à 1843. Il avait fondé en 1819 une pension de famille pour étudiants, dont il fit le foyer de la Société des bonnes études (qui se trouve en liaison intime avec la fameuse

(3) Sans parler de son influence dans les milieux romains. A chacun de ses voyages à Rome, le P. Picard est littéralement accablé de visites qui ne sont nullement des démarches de politesse.

« Congrégation »). Il contribue à la fondation de la Société catholique des bons livres, à l'Association pour la défense de la foi catholique, fonde *le Correspondant*, en 1829, et l'imprime ; réunit les jeunes gens qui créent en 1833 les Conférences de Saint-Vincent de Paul, relance en 1836 *l'Univers* qu'avait fondé l'abbé Migne, contribue à le sauver en 1840, avec le concours de Montalembert, et l'abandonne en 1843 à Louis Veuillot (4).

Le futur P. Vincent de Paul Bailly, né en 1832, vécut ainsi ses premières années dans un milieu d'ardent catholicisme. Il n'est pas sans intérêt de noter au passage à quel point il continuera ce que son père avait tenté. Lui-même parut d'abord s'orienter vers une carrière scientifique. Il se présenta à l'Ecole polytechnique et y fut admissible. Mais il dut renoncer à y entrer pour des raisons de famille et se fit admettre dans l'administration des télégraphes. Il deviendra télégraphiste personnel de l'empereur et se trouvera chargé de chiffrer et de déchiffrer les dépêches officielles. La chronique de l'Assomption veut qu'il ait gardé de ses années de travail aux Tuileries un penchant pour le bonapartisme.

A cette époque, le jeune Bailly est un garçon débordant de vie, passionné de sports, malgré sa petit taille, féru de théâtre, et avec tout cela catholique ardent et combatif.

Le P. d'Alzon avait connu les Bailly à la Société des bonnes études. Quand Vincent de Paul fut nommé directeur du bureau télégraphique de Nîmes, en 1852, il renoua avec le P. d'Alzon les anciennes relations. Il prit logement au collège de l'Assomption et y donna des leçons de sciences. C'est ainsi que Vincent de Paul se trouva naturellement orienté vers l'Assomption, quand, en 1860, il se décida à entrer dans la vie religieuse.

Il commença son noviciat à Nîmes et l'acheva à Paris, sous la direction du P. Picard. Ordonné prêtre en 1863, il fut chargé par le P. d'Alzon de la direction du collège de Nîmes. Quand les zouaves pontificaux s'organisèrent en 1867, le P. Bailly devint aumônier de la compagnie nîmoise. Cette compagnie était commandée par le capitaine Wyart qui deviendra Abbé général de la Trappe et dont le rôle sera important dans la suite de notre histoire.

En 1869, Vincent de Paul Bailly, rappelé en France, devenait à Paris le collaborateur du P. Picard. Vint la guerre de 1870. Le P. Vincent de Paul partit comme aumônier bénévole et suivit à Mayence les soldats de l'armée de Metz prisonniers. Il rentra à Paris pour assister au drame de la Commune. Désormais, il travaillera avec le P. Picard. Il sera l'animateur du *Pèlerin*, décidera le P. Picard à transformer *la Croix*-revue en journal quotidien et en deviendra le principal rédacteur. Il signe ses articles — plusieurs par semaine — d'un pseudonyme qui deviendra vite populaire : Le Moine.

(4) Indications dans J.-B. DUROSELLE, *Les débuts du catholicisme social en France* (1822-1870), Paris, 1951, un vol. in-8° ; surtout dans E. LACOSTE, *Le P. Vincent de Paul Bailly.*

Emmanuel Bailly était de dix ans le cadet de Vincent de Paul. Il fit ses études au collège assomptioniste de Clichy et entra dans la Congrégation du P. d'Alzon en 1861, à 19 ans. Prêtre en 1865, il remplace en 1868 son frère à la direction du collège de Nîmes. Il vit dans l'intimité du P. d'Alzon jusqu'en 1879 où il devient maître des novices. En 1892, il est envoyé par le P. Picard comme procureur général de la Congrégation à Rome, où nous le retrouverons.

Les deux frères étaient de tempérament différent. Vincent de Paul, toute activité, inlassable organisateur de pèlerinages, directeur d'une prodigieuse entreprise de presse dont il connaît aussi bien les machines que la rédaction, en contact intime avec ses lecteurs par une écrasante correspondance, présent à tous les Congrès, toujours vif, remuant, toujours gai, toujours décidé ; Emmanuel, toute vie intérieure, toute nuance, informateur précis dans sa correspondance quasi quotidienne avec le P. Picard, circonspect, on dirait presque inquiet de ne pas saisir ou de ne pas suffisamment définir toutes les tendances entre lesquelles se partagent, au jour le jour, les cercles du Vatican, trop perspicace pour ne pas sentir les nuances, trop sensible pour ne pas être tenté d'en exagérer l'importance.

Le P. Adéodat.

Le quatrième homme, le P. Adéodat Debauge, est d'origine méridionale. Sa mauvaise vue l'a contraint d'interrompre ses études de séminariste. Il fait alors ses études techniques d'agriculture (il signera le *Petit Laboureur* dans les publications de la Bonne Presse). Entré à l'Assomption, prêtre en 1892, il vient à la Bonne Presse où il fonde et organise les Comités de *la Croix* qui se chargent de toute la propagande et d'une partie de la distribution du journal. D'aspect assez rude, c'était avant tout un homme d'action et d'organisation qui était capable de voir à tous les détails, qui se souvenait de tout. Sa parole brève et toujours précise était celle d'un chef. Son expérience de la propagande et de l'organisation fera de lui, à l'époque qui nous intéresse, le fondateur et l'animateur des Comités électoraux de *la Croix*.

Ces quatre hommes, auxquels il faudrait évidemment ajouter leurs proches collaborateurs, un P. Salvien Miglietti, imbattable juriste, encyclopédie vivante, qui établit inlassablement les dossiers dont les députés ou les avocats catholiques ont besoin ; un Bouvatier, laïque celui-là, qui écrit pour le *Supplément de la Croix* des articles toujours pondérés et nuancés, esquisse une politique constructive, connaît la Chambre, ayant été député ; ces quatre hommes ne forment pas simplement une équipe cohérente et inséparable pour l'historien, ils ont la même flamme d'apostolat, la même volonté d'action, le même goût du combat, les mêmes idées directrices.

Ce sont ces idées qu'il faut maintenant définir. Le P. Picard et les deux frères Bailly sont les fils très intimes du P. d'Alzon. Et c'est de ce côté qu'il faut chercher l'inspiration.

Le P. d'Alzon et le Conseil de février 1871.

Le P. d'Alzon, que Montalembert accusait, en 1849, d'être « entaché de catholicisme démocratique et social », a consacré le meilleur de sa vie à l'enseignement. Il semble hésiter un peu sur l'orientation définitive à donner à sa Congrégation. Et voici qu'en 1870 il accompagne l'évêque de Montpellier comme consulteur au Concile du Vatican. Il a 60 ans. A cet automne de sa vie, au contact des discussions du Concile, sous le double choc de la prise de Rome et de la défaite de la France, tout ce qui était clair-obscur devient lumineux. La synthèse définitive est faite.

En février 1871, il convoque près de lui, à Nîmes, un Conseil de sa Congrégation, où vont se retrouver les principaux de ses religieux. Le P. Picard et le P. Vincent de Paul Bailly sont là. De ce Conseil date, me semble-t-il, l'orientation intellectuelle et apostolique qui sera désormais — et jusqu'après la fin de notre période — celle de l'Assomption, celle, en particulier, de l'équipe de *la Croix* (5).

Malgré l'éclatant triomphe que le Concile du Vatican vient de donner à la papauté, la Chrétienté est gravement menacée. Le P. d'Alzon diagnostique trois causes du mal : l'absence d'union et d'action chez les catholiques ; l'empoisonnement des âmes par un enseignement et une éducation qui ne font pas à Dieu la place qui lui revient ; enfin, le déficit qualitatif et quantitatif des vocations ecclésiastiques.

Au-delà de ces causes immédiates, le P. d'Alzon cherche la cause profonde. Il l'indique : c'est l'esprit de la Révolution. La Révolution, écrit à ce moment le P. Picard dans un manifeste que publiera le P. d'Alzon, « est essentiellement l'ennemie de l'Eglise ». Et le P. d'Alzon lui-même définit sa pensée dans un article paru en septembre 1871 :

« La lutte, on ne saurait trop le répéter, n'est pas entre l'Eglise et telle institution, elle est entre l'Eglise et la Révolution, et si vous voulez aller au fond des choses, elle est entre Dieu et l'homme qui veut se faire Dieu. [...] Libre à l'homme d'être ici-bas du côté de la révolte, c'est de la part de Dieu le suprême respect de la liberté ; mais libre à l'homme, et c'est là sa gloire, d'être du côté de Dieu. » (6)

Un peu plus tard, en 1880, le P. d'Alzon, ayant à donner à *la Croix* une devise qui définisse son combat, choisit celle-ci : *Delenda est Carthago*. Carthage, dans sa pensée, c'est la Révolution.

Cette recherche des causes n'est qu'un premier stade. Le P. d'Alzon et ses religieux ne l'ont faite que pour mieux orienter leur apostolat. Seulement, la direction, maintenant, apparaît clairement : le but de la Congrégation sera de travailler à rechristianiser la société en extirpant l'esprit de la Révolution et en rendant à Dieu sa place.

L'œuvre à entreprendre aura des aspects infiniment divers. Nous ne retiendrons que celui auquel s'attachera l'équipe du P. Picard. Son objectif propre — et ce sera l'objectif unique de tout ce qui formera plus tard la Bonne Presse, — c'est la restauration de l'esprit chrétien — nous dirions des structures chrétiennes — dans la vie publique.

Dans le Conseil historique de février-mars 1871, le P. d'Alzon avait prévu, pour atteindre ce but, une gigantesque Ligue qui mobiliserait tous les catholiques dans un effort commun pour la lutte antirévolutionnaire et l'organisation d'œuvres qui atteindraient l'ensemble des masses déchristianisées.

Contre la Révolution, intransigeance :

« Pourquoi, écrit le P. Picard (dans le manifeste qui annonce l'orientation du mouvement), pourquoi flatter toujours la Révolution ? Même lorsqu'elle affiche une certaine modération, elle est essentiellement ennemie de l'Eglise ; acceptons donc franchement la guerre avec elle, sur tous les terrains où elle nous provoque. »

Le principe étant posé avec cette netteté, le choix du terrain de combat allait être déterminé par les circonstances mêmes.

Les hommes de l'Assomption avaient été formés et s'étaient mûris aux temps de Pie IX. L'exaltation de la papauté avait toujours été leur grande préoccupation. Le Concile du Vatican, d'une part, la spoliation des Etats pontificaux, de l'autre, c'étaient les deux faits nouveaux qui allaient préciser l'action à entreprendre en faveur de la papauté.

Dès 1870, le P. d'Alzon indique la route :

« Sans affectation, mais avec un plan très suivi, vous devez grouper autour de vous des laïques, des prêtres, et par vos conversations vous proposer d'attirer aux vues du Concile toutes les intelligences viriles sur lesquelles vous pouvez avoir quelque influence. Croyez-moi, travaillez le plus que vous pourrez dans ce sens-là. Le Concile du Vatican se résumera dans un nouveau traité de la religion et de l'Eglise, les autres questions n'en seront que des corollaires. »

Le nouveau traité de l'Eglise, dont parle le P. d'Alzon, ce ne seront pas les Assomptionistes qui l'écriront, mais tout leur apostolat tendra à le faire passer dans la piété du peuple chrétien : quêtes pour le Denier de Saint-Pierre, pèlerinages à Rome, variations inépuisables sur les souffrances du prisonnier du Vatican, insistance sur le devoir des catholiques d'obéir aux consignes, à toutes les consignes du Souverain Pontife. Et par opposition, anathèmes sans cesse fulminées contre l'Etat italien spoliateur.

L'action des PP. Picard et Bailly après 1871.

Le P. Picard et le P. Vincent de Paul Bailly revinrent de Nîmes à Paris, juste pour assister au drame de la Commune. Souvenir ineffaçable pour eux, comme pour tous les témoins. A ce souvenir, le P. Bailly ajoute l'impression poignante que lui a donnée la misère religieuse et morale des soldats qu'il a évangélisés à Metz et dans les camps de Mayence. Pour les deux religieux, l'image du péché du monde s'impose comme une hantise. En présence de ce péché, le devoir du prêtre et du chrétien ce sera d'abord la réparation, la pénitence. Et

(5) Cf. E. LACOSTE, *Le P. François Picard*, Paris, 1932, 1 vol. in-8°, ch. VIII-IX, et S. VAILHÉ, *Vie du P. Emmanuel d'Alzon*, t. II, Paris, 1934, p. 581 s.

(6) E. LACOSTE, *Le P. François Picard*, p. 146.

ce thème reviendra sans cesse dans les prédications, les écrits, l'organisation même des œuvres. A péché public, pénitence publique. Et la réparation ce sera la construction du Sacré-Cœur, ce sera plus encore l'atmosphère donnée à l'Association Notre-Dame de Salut et aux grands pèlerinages que les Assomptionistes vont bientôt organiser. Pénitence et réparation. C'est pour cela que les premiers pèlerinages de l'Assomption (sans doute l'abbé de Moidrey y est-il lui aussi pour quelque chose, et le P. Picard y fut entraîné un peu malgré lui !) s'en iront vers la Vierge en pleurs de La Salette. Dans l'organisation des pèlerinages, les Assomptionistes écartent par principe tout ce qui ressemblerait à un tourisme confortable et pieux. Au moment de lancer le premier pèlerinage vers la Terre Sainte, le P. Picard insiste fortement sur l'esprit de réparation qui doit animer les pèlerins. Il s'agit d'aller à Jérusalem parce que c'est là que le Christ est mort et parce qu'il faut lui offrir sur les lieux mêmes de sa Passion une réparation par la souffrance volontairement acceptée, cherchée même, pour les péchés du monde et les impiétés révolutionnaires.

Par les pèlerinages de pénitence, le peuple chrétien se substitue à l'Etat indifférent ou révolutionnaire pour rendre à Dieu le culte public auquel il a droit. Mais cela ne suffit pas. Il faut que l'Etat, que toute la société reviennent au Christ. Laissant à d'autres — sans d'ailleurs les dédaigner ni les négliger — les moyens classiques d'apostolat, abandonnant la collaboration ancienne qu'ils avaient fournie à l'Union des associations ouvrières, les Assomptionistes de Notre-Dame de Salut vont être conduits par les circonstances d'abord, puis par un choix réfléchi, à l'apostolat par la presse populaire. C'est que la presse leur est apparue comme l'outil le plus efficace, l'arme la plus sûre pour la lutte qu'ils veulent mener contre la révolution antichrétienne (7).

La Bonne Presse et ses premiers combats.

Dès 1880, quand le P. Picard et le P. Vincent de Paul Bailly fondent *la Croix-Revue,* ils sont décidés à en faire un instrument de combat.

« Nous sommes toujours, écrit le P. Bailly, comme au temps de saint Pierre, destinés à conquérir le monde.

Notre place de combat sera donc auprès du petit nombre, à l'avant-garde.

Le Concile du Vatican a proclamé des vérités qui font peur : nous nous proposons de les jeter à l'ennemi comme des bombes qu'il faut faire éclater à l'heure où l'on nous dispute même des vérités amoindries. » (8)

La croix, c'est le signe de la Rédemption, c'est aussi le signe de la guerre sainte contre l'Islam. A ce double titre, elle figure en tête de la nouvelle revue. Et le commando des nouveaux croisés n'hésite pas sur le choix de son ennemi : la révolution ; elle aussi a son avant-garde ; le P. Bailly la désigne comme l'ennemi à abattre, ce sont les francs-maçons.

« Aujourd'hui, écrit-il, l'affreux triangle du franc-maçon, qui a quelque chose de la géométrie de la guillotine, se dresse au lieu du croissant, mais il est plus terrible : car si le Turc était le pirate du dehors, le franc-maçon est devenu le pirate du dedans ; il a envahi notre foyer, et hier, du haut de la tribune, l'un d'eux osait réclamer les jeunes filles comme les garçons... » (9)

Plus tard, les croisés découvriront d'autres ennemis aussi dangereux que les francs-maçons et les libres penseurs ; ce seront les Juifs, voire les protestants, les socialistes. Et sur les uns comme sur les autres, ils lanceront gaillardement leurs bombes.

De 1879, qui marque l'irrémédiable défaite de l'Ordre moral, à 1883, date de publication de *la Croix* quotidienne, le plan de la lutte que le parti républicain victorieux entend mener contre le cléricalisme se dessine et commence à s'exécuter : bataille sur l'article 7, décrets d'expulsion des Congrégations (1880), laïcisation progressive de l'enseignement. En 1883, le 31 mai, donc presque le jour même où *la Croix* quotidienne allait paraître, on publie le rapport de Paul Bert (9 *bis*). Paul Bert, rapporteur de la Commission des rapports de l'Eglise et de l'Etat, définit dans ce texte les objectifs de son parti. Il s'agit de vider de sa substance le Concordat, de le transformer en une sorte de carcan qu réduise l'Eglise à la merci de l'Etat. Diminution des traitements ecclésiastiques, reprise des immeubles qui ne sont pas strictement nécessaires au culte, répression systématique des agissements ecclésiastiques contraires aux articles organiques, assujettissement des séminaristes au service militaire, laïcisation complète de l'enseignement, surveillance tracassière et, si on le peut, suppression des Congrégations.

« Quand on aura, concluait Paul Bert, ramené l'Eglise dans ces limites, il pourra être, selon nous, opportun ou expédient de prononcer la séparation de l'Etat, dans la plénitude de son pouvoir, d'avec l'Eglise réduite à ses propres forces. »

Le programme de combat de « la Croix ».

Il fallait bien définir cette atmosphère de tension et ces menaces pour comprendre le sens de la déclaration qui figure à la première page du premier numéro de *la Croix* quotidienne. Cette déclaration répond presque point par point au plan de Paul Bert :

« Plus que jamais le Christ et son Eglise sont attaqués. Plus que jamais, il faut donc se défendre. [...] Il faut donc que *la Croix*, portée par ses amis, devienne un journal populaire universel.

La lutte, voilà sa raison d'être.

---

(7) A noter que dès 1853 le P. d'Alzon s'est intéressé à l'œuvre de colportage catholique des livres et brochures populaires organisée par l'abbé Bernard d'Avignon. G. Vailhé, *op. cit.*, p. 184-186.

(8) *Le Pèlerin,* 31 janvier 1880.

(9) *Ibid.* Il s'agit d'un projet d'enseignement laïque féminin patronné par C. Sée.

(9 *bis*) Paul Bert défendit et développa les conclusions de son rapport dans une série d'articles parus du 30 août au 18 octobre et réunis en brochure sous le titre *A l'ordre du jour*, Paris, 1883. Sur les objectifs et la tactique du « parti républicain », le meilleur exposé et le plus inconsciemment savoureux est celui d'A. DEBIDOUR, *L'Eglise catholique et l'Etat sous la IIIe République*, Paris, 1906-1909, deux vol.

La Révolution est triomphante, les Sociétés secrètes envahissent tout : liberté de l'enseignement, honneur du clergé, droits de la charité, liberté de la prière, tout est ravalé par elles. Leurs adeptes, assis sur les fauteuils parlementaires ou ministériels, disent à l'Eglise notre Mère : « Tu n'enseigneras plus ! » — « L'enfance du peuple, il nous la faut pour former des socialistes. » — « L'enfance des bourgeois, il nous la faut pour préparer des libres-penseurs. » — « La jeunesse des écoles supérieures, il nous la faut pour former des hommes sans Dieu, comme nous. »

[...]

Eh bien, tant qu'il restera une goutte de sang dans nos veines, nous lutterons contre ces hommes de malheur.

Nous voulons un enseignement chrétien.

Nous voulons un clergé libre et respecté.

Nous voulons pour les religieux le droit de vivre, d'étudier, d'enseigner, de prêcher.

Nous voulons la liberté de la charité.

Nous voulons, en un mot, toutes les libertés de l'Eglise qui sont les seules libertés indispensables aux sociétés et qui sont les seules qu'on supprime. »

La position politique de « la Croix ».

La guerre contre les francs-maçons, les libres penseurs, les socialistes, ce sera la guerre contre le parti républicain au pouvoir. Ainsi, *la Croix* se trouvera-t-elle conduite à prendre une position politique.

Elle ne le redoute pas. Dès 1871, dans le manifeste conjoint du P. d'Alzon et du P. Picard, l'éventualité est prévue :

« Ne craignons pas de descendre, à l'occasion, dans l'arène politique pour défendre nos convictions et soutenir de toute notre influence les hommes qui sont capables, dans les assemblées publiques, de faire prévaloir les vrais principes des sociétés, les principes chrétiens. »

Ce qui n'était prévu que comme une « occasion », en 1871, va devenir le jeu quotidien quand paraît *la Croix,* puisqu'on se trouve en pleine guerre religieuse. Ici, ni le P. Picard ni le P. Bailly n'ont la moindre hésitation. Leur orientation politique n'est qu'un simple corollaire des principes qui inspirent leur apostolat.

Jamais *la Croix* ne s'attachera à un parti politique. Est-elle monarchiste ? Ne l'est-elle pas ? La question ne se pose même pas. Si *la Croix* paraît encadrée de noir à la mort du comte de Chambord, c'est avant tout un hommage rendu au prince qui n'a pas voulu devenir le roi de la Révolution ; ce n'est pas un acte d'adhésion au parti légitimiste, encore moins à l'orléanisme. Il est bon de rappeler que le P. Picard, sollicité de demander audience au comte de Paris, refusera de le faire et déclarera qu'il verra le prince si le prince le désire, mais que cela n'aboutira à rien. Et quand, en 1892, Léon XIII conseille formellement aux catholiques français le ralliement, *la Croix* n'hésitera pas à suivre les directives pontificales. Ce ne sera pas sans mérite, puisque, dans les années qui suivent, elle perd une dizaine de milliers d'abonnés. Quand M. de l'Epinois, un des plus anciens amis et collaborateurs de *la Croix,* dit au P. Picard :

« Vous porterez devant Dieu une grande responsabilité, celle d'avoir consolidé pour toujours la République, en prêchant la neutralité en politique », le P. Picard passe outre. Il définira lui-même, dans *la Croix* du 25 mai 1892, la position de son journal :

« N'épiloguons pas sur les termes : gardons, si nous le voulons, nos préférences dans l'ordre spéculatif, le Pape nous le permet, mais ne stérilisons pas nos efforts par des divisions intestines.

Voilà la vérité.

Les francs-maçons marchent avec ensemble à l'assaut de nos institutions et de nos libertés, et ils nous battent parce qu'ils obéissent au mot d'ordre.

Obéissons aussi, sans nous préoccuper de nos sympathies ou de nos antipathies. République ou monarchie, que nous importe, pourvu que la France reste la France et soit vraiment chrétienne. Dans ce journal, on n'a jamais crié : « Vive le roi ! » à moins qu'il ne s'agisse du grand roi : le Christ ! On ne crie pas non plus : « Vive la République ! » Mais on criera toujours : « Vive le Pape ! »

Suivons le mot d'ordre du Pape.

(Le Pape) nous dit d'accepter la République, acceptons-la. Marchons résolument contre les institutions mauvaises. Renversons, si nous le pouvons, les hommes néfastes qui nous écrasent. Attaquons les lois de malheur... »

En somme, la République, soit, mais pas avec le parti républicain. La République, soit, mais il faut qu'elle fasse un stage dans une maison de correction.

Dans le fond de son cœur, le P. Picard ne croit pas à la sincérité des politiciens opportunistes quand ils rentrent leurs griffes. Il les juge foncièrement anticléricaux. Il estime que leur tactique de rapprochement avec les catholiques se justifie simplement par la peur qu'ils éprouvent à l'égard du socialisme, par le désir de défendre les intérêts qu'ils se sont ménagés en faisant alliance avec les « dynasties bourgeoises », avec les orléanistes d'affaires. Il le dira à Léon XIII, en 1893 :

« Très Saint Père, ils sont francs-maçons ; ils vous trahiront et ils nous trahiront. Méline, en particulier, nous lâchera, même avec une majorité. Si nous ne les combattons pas, nous livrons nos troupes à nos ennemis, et nous ne pourrons rien faire. »

« Nous livrons nos troupes à nos ennemis. » Le mot vaut qu'on s'y arrête. Parce qu'il nous révèle, ce me semble, le secret d'une des faiblesses de l'action de *la Croix*. Ni le P. Picard ni le P. Bailly ne sont des historiens sociologues. Ce sont les hommes de la Thèse. Leur position est celle des ultramontains antilibéraux du temps de Pie IX. Leur action s'inspire du *Syllabus*, des Constitutions *Dei Filius* et *De Ecclesia* du Concile du Vatican. Il semble bien qu'ils n'ont écouté que d'une oreille distraite le conseil de Léon XIII dans son Encyclique *Libertas praestantissimum* : « *Potest, vel etiam debet ferre toleranter malum.* » Ils n'ont pas non plus senti tout ce qu'il y avait d'irréversible dans les bouleversements politiques et sociaux issus de la Révolution. Ils se sont penchés — avec quelle sollicitude d'apôtres ! — sur la misère matérielle et morale des masses ouvrières. Ils ont déploré plus que personne

la dureté des patrons et leur absence de foi chrétienne. Mais ils n'ont pas fait de l'Encyclique *Rerum novarum* le point de départ d'une étude systématique sur le problème social ; ils n'ont pas senti que la déchristianisation des masses ouvrières, l'attachement passionné des « nouvelles couches sociales » à la République avait d'autres causes que la propagande maçonnique. Il était difficile, impossible sans doute à des hommes mangés par l'action quotidienne de faire la retraite intellectuelle nécessaire, et d'avoir l'intuition des au-delà de la guerre anticléricale. Mais il nous paraît clair, maintenant qu'ils allaient à une bataille perdue d'avance.

II. — La politique de « la Croix » entre 1895 et 1900

Je devrais m'excuser d'avoir tant tardé à flâner tout au long des années qui précèdent 1895. Mais il le fallait. En 1895, le P. Picard a 64 ans ; le P. Vincent de Paul Bailly en a 63. Pour l'un comme pour l'autre, les synthèses intellectuelles sont achevées, achevées depuis vingt-cinq ans. Les cinq années qui terminent le siècle et qui sont capitales pour l'histoire de l'Assomption et de *la Croix,* sont pour ces vétérans la continuation d'un long combat, sur le même front avec les mêmes armes et la même tactique.

La Croix avait appuyé vigoureusement la candidature de Félix Faure à la présidence de la République : « M. Félix Faure a fait, écrivait-elle, à Pâques, un voyage à Jérusalem ; il y a produit une excellente impression. » Son élection, le 17 janvier 1895 fut donc accueillie avec faveur. Divers indices pouvaient laisser croire que, comme l'écrit Henri Guillemin, l' « esprit nouveau qui n'avait été qu'une tactique, devenait insensiblement une réalité ». C'est à ce moment que va survenir l'affaire de la loi d'abonnement.

La loi d'abonnement.

Il s'agit d'une disposition de la loi de Finances de 1895. Les Congrégations astreintes aux impôts communs, et, en plus, à un impôt sur le revenu, avaient été soumises par une loi de 1884 à un impôt dit d'accroissement, qu'elles devaient payer à la mort de chacun de leurs membres. Les modalités de l'impôt d'accroissement étaient si compliquées que les Congrégations, par la simple résistance passive arrivaient pratiquement à en esquiver une bonne partie. Le projet de loi de 1895 substituait à cet impôt injuste et inopérant, un droit d'abonnement fixé à 0,30 % de la valeur des biens meubles et immeubles des Congrégations. Somme toute, assez peu de chose.

Sans entrer ici, dans les vues de M. Guillemin, qui considère la loi d'abonnement comme une mesure d'équité et de bienveillance — l'équité et la bienveillance auraient consisté à supprimer les taxes d'exception, — et qui, sur la foi des *Mémoires* du cardinal Ferrata imagine que la résistance à la loi fut le résultat d'un complot monarchiste pour faire sombrer la politique de réconciliation poursuivie par Léon XIII, il faut bien reconnaître que la campagne de résistance prit une ampleur qui nous paraît dépasser l'importance réelle de l'affaire.

La vérité, c'est que *la Croix,* qui prendra la direction du mouvement, ne perd jamais de vue le plan défini douze ans plus tôt par Paul Bert et qu'elle considère toute atteinte aux droits des Congrégations comme l'amorce d'une campagne destinée à préparer la dénonciation du Concordat. « Cette loi, dit le P. Picard au P. Bailly, est le commencement de la fin, non seulement contre les religieux, mais contre le clergé. » *La Croix* va protester par principe, pour que le gouvernement, inquiet de cette tempête, n'aille pas plus loin.

La loi fut votée définitivement le 12 avril. Le P. Picard, parti pour Rome le 23 était reçu en audience par Léon XIII le 30 du même mois. Le Pape lui indiqua quelle attitude il prendrait :

« On veut me faire parler. Je ne puis dire : « Résistez ! », à cause des intérêts supérieurs que le Pape doit sauvegarder, mais on voudrait me faire dire aux Congrégations : « Cédez et payez ». Je ne le puis, la loi est injuste, inique, spoliatrice ; je ne puis pas le dire, parce que je parlerais contre ma conscience. » (10)

Le P. Picard en conclut que le Pape était partisan de la résistance — d'une résistance passive et à base d'obstruction juridique tout au moins. Léon XIII n'avait-il pas, dans cette audience du 30 avril, repris devant le P. Picard, l'exemple de saint Laurent sommé de livrer les biens de l'Eglise, exemple dont le P. Bailly s'était inspiré dans un article de *la Croix* du 25 mars ?

Les détails de la campagne pour ou contre la résistance seraient fastidieux à rapporter ici. L'épiscopat et les Congrégations ne s'accordèrent pas sur la tactique à suivre. Mgr Fuzet, alors évêque de Beauvais, conseilla la soumission à la loi. Son métropolitain, le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, se déclara publiquement d'un avis opposé. Mgr Fuzet répondit et, dans sa réponse, posa nettement le problème des relations des catholiques français avec le gouvernement : « Il ne s'agit de rien moins que de savoir si l'Eglise de France va abandonner son attitude pacifique et perdre les résultats acquis des directives pontificales, pour entrer en campagne ouverte contre le gouvernement et s'engager dans un effrayant inconnu. » (11)

Bientôt, la campagne de résistance tend à s'enliser dans les sables. Certaines Congrégations se mirent en règle avec le fisc, le P. Bailly apprit que le nonce déconseillait formellement la résistance, le cardinal Richard, archevêque de Paris, reçut les PP. Vincent de Paul Bailly et Le Doré, et leur déclara qu'ayant vu la veille Félix Faure et Poincaré, il en avait reçu des assurances d'apaisement.

---

(10) E. LACOSTE, *Le Père François Picard,* p. 375.

(11) Cité par le R. P. LECANUET, *Les signes avant-coureurs de la séparation,* Paris, 1930, p. 42. Le P. Lecanuet donne un long historique de l'affaire.

De Ribot à Méline.

Surtout, le 29 octobre, le Cabinet Ribot est mis en minorité à la Chambre sur l'affaire des chemins de fer du Sud et remplacé le 1er novembre par un Cabinet Bourgeois, radical, et qui comprend neuf francs-maçons sur ses onze ministres. L'affaire de la loi d'abonnement passe ainsi au second plan.

Le Cabinet Bourgeois ne vécut que du 1er novembre 1895 au 23 avril 1896. Dès la mi-février, il est mis en minorité au Sénat. Les opportunistes de la Chambre, ne voulant pas trop se compromettre en renversant un ministère républicain, avaient délégué les sénateurs pour faire le travail.

De cet intermède radical, nous n'avons à retenir ici que trois faits : l'annonce d'un projet de loi contre les Congrégations, un geste discourtois du gouvernement à l'égard de Léon XIII (on rappela l'ambassadeur auprès du Vatican, M. de Béhaine, que Léon XIII aimait bien, pour le remplacer par M. Poubelle, préfet de la Seine, choisi pour avoir en 1880 expulsé les religieux des Bouches-du-Rhône à l'époque où il était préfet de ce département), et surtout la révélation de M. Combes, ministre des Cultes (il avait été, du temps qu'il était séminariste, professeur de philosophie au collège assomptioniste de Nîmes et y était devenu — provisoirement — thomiste).

La brève expérience radicale permit surtout de montrer dans quel sens il fallait chercher une majorité stable au Parlement. A Léon Bourgeois succéda l'opportuniste Méline qui devait demeurer au gouvernement, du 29 avril 1896 au 16 juin 1898.

A l'égard du ministère Méline, la position doctrinale de *la Croix* demeure la même ; ses revendications (12), les mêmes, ses critiques, sont souvent acerbes. Mais le P. Bailly reconnaît (*la Croix* du 1er janvier 1897) que « l'esprit anticlérical s'émousse partout », et somme toute, *la Croix* accorde au ministère le préjugé favorable, s'abstenant de le combattre en tant que gouvernement. Le P. Picard, dans sa correspondance, se dit convaincu que les refus opposés par *la Croix* à la « législation républicaine », loi d'abonnement, enseignement laïcisé, servent Méline en fixant dans sa majorité les éléments de la gauche opportuniste.

Les élections de 1898.

En fait, l'action politique de *la Croix* au temps de Méline, vise un but précis, la préparation des élections législatives de 1898. Une étude complète et objective de cette action, qui est au cœur même de notre sujet, comprendrait en gros les problèmes que voici : en quel sens le journal a-t-il orienté la campagne électorale ? Quelles furent les relations de *la Croix* avec les autres organisations catholiques ? Quelles furent les consignes données par le Vatican et comment *la Croix* les a-t-elle appliquées ? Quelle fut, enfin, l'action précise des Comités électoraux créés par *la Croix* ? Il faudrait enfin, parce que les polémiques furent et sont restées vivaces, définir la part de responsabilité de *la Croix* dans le résultat des élections.

(12) Notamment à propos de la loi d'abonnement.

Si l'on veut bien se souvenir que c'est la législature élue en 1898 qui a permis l'accès au pouvoir du ministère Waldeck-Rousseau et qui lui a conservé sa confiance durant trois ans (de juin 1899 à juin 1902), si on se souvient aussi que le ministère Waldeck-Rousseau a non seulement monté le procès des Assomptionistes, mais fait voter la loi de 1901 sur les Associations, puis, après les élections de 1902 mis le pied à l'étrier au ministère Combes, on comprendra toute l'importance de cet épisode dans l'histoire de l'Eglise de France.

Les Assomptionistes, premières et spectaculaires victimes de Waldeck-Rousseau ont servi — si on peut dire ! — de boucs émissaires. On les a rendus responsables, à cause de la violence de leurs polémiques, à cause de l'indiscrétion de leur action politico-religieuse, de l'orientation anticléricale de la politique française à partir de 1898.

Le problème, en vérité, est d'une déconcertante complexité. Il faudrait disposer d'une documentation précise sur les activités des Comités électoraux — et cette documentation est, pour le moment, introuvable. Il faudrait suivre, presque semaine par semaine les nuances de l'orientation politique du Vatican, bien plus subtile qu'on ne l'imagine. Il faudrait étudier, circonscription par circonscription, la situation électorale. Ce serait la matière d'un travail d'érudition qui demanderait des années. Ce ne peut être l'objectif d'un simple exposé comme celui-ci.

Il est, en tout cas, pouvez-vous penser, une chose claire : ce sont les articles de *la Croix*. L'impression d'ensemble n'est pas si facile à définir. J'ai lu avec soin la plupart des numéros du journal des deux années 1897 et 1898. Je serais fort embarrassé de dire où *la Croix* veut mener ses lecteurs. Il y a les articles du P. Bailly, toujours dans le même ton : reconnaissance à Méline, mais défiance à l'égard de tel ou tel de ses ministres, rappel des revendications fondamentales des catholiques. Il y a les échos, souvent si malicieux et si piquants qu'on a l'impression de banderilles ; il y a les attaques de style contre les francs-maçons (13), les Juifs, les protestants : une série indéfinie d'opérations de harcèlement. Parfois aussi, dans un jaillissement de spontanéité, des notes qui, rapprochées, peuvent sembler discordantes, mais ne sont peut-être rien de plus que les réflexes rapides du journaliste. En voici un exemple. Le 2 juillet 1897, *la Croix* imprime en caractères gras, en première page, dans son article de tête :

« Tout ce qui peut faire du bruit au dehors

(13) Faut-il voir une pointe de malice (des plus respectueuses) dans la publication, au supplément de *la Croix* du 4 juin 1898, d'une pièce de vers composée par Léon XIII, en remerciement pour l'envoi par Mgr Fava de son livre : *Le secret de la Franc-Maçonnerie* ? Voici le début de cette pièce :

Extulit ecce caput vesano incensa furore
E Stygiis inimica cohors erupta latebris
Divinum numen maiestatemque verendam
Aggreditur ; Christi sponsam mordere cruento
Dente audet, premere insidiis atque arte maligno
Praelia mox effrons certamine miscet aperto...

La folie furieuse, La troupe vomie par l'enfer, La gueule sanglante, les images sorties de la plume pontificale **ne** sont pas plus vives que celles qui tombent de la plume du Moine.

et manifester combien peu le ministère aime le catholicisme, le ministère l'approuve, et même le cherche.

Les ministres sont tout fiers de pouvoir dire qu'ils ont supprimé plus de traitements, interdit plus de processions que M. Bourgeois, fait condamner plus d'évêques que M. Combes, écrit de façon plus insolente que M. Goblet. »

Le 8 juillet, on discute à la Chambre la validation de l'abbé Gayraud, qui vient d'être élu député de Brest. Rabier harcèle le président du Conseil ; il lui demande s'il admettra longtemps que le Pape soit le chef de la politique française et *l'Osservatore romano* le journal officiel de la République ; Méline lui répond que le Saint-Siège a bien le droit d'avoir ses vues sur la politique générale, et qu'au demeurant, le gouvernement garde à l'égard du clergé sa pleine indépendance. *La Croix* déclare que le discours de Méline a été courageux et excellent. Elle conclut :

« Ah ! si l'on était assuré que (la) liberté d'être catholiques pour les fonctionnaires sera solide, combien M. Méline aurait de partisans inconnus parmi ceux qui font les rodomonts contre Dieu parce qu'ils ont peur des hommes ! ».

Dans son discours, Méline avait taquiné un peu les Assomptionistes. Une note, pleine de bonne humeur, dans le journal du même jour, se termine ainsi :

« En somme, M. Méline a voulu dire que les Assomptionistes sont ardents, font de la politique, ont un journal, et qu'ils ont le droit d'émettre une opinion comme les autres journalistes. C'est juste. »

Pourtant, les seules perturbations météorologiques de l'actualité ne suffisent pas à expliquer les dissonances de *la Croix*. Il y a chez le P. Picard et le P. Vincent de Paul Bailly, depuis le printemps de 1897, une profonde inquiétude, parfois une sorte de découragement et comme une tentation de tout abandonner de ce qui touche aux problèmes électoraux. La correspondance du P. Picard avec le P. Emmanuel Bailly, procureur de l'Assomption à Rome, nous révèle ce drame de conscience et nous en fournit l'explication.

Le 15 janvier 1896, *la Croix* a fondé un Comité électoral destiné à lutter « contre les sectaires juifs et francs-maçons, et les socialistes ». On lui a donné le nom de Comité Justice-Egalité. On pourrait trouver à cette dénomination une sorte de saveur jacobine. Mais l'égalité réclamée, c'était celle des enfants des écoles libres avec ceux des écoles publiques. A la tête du Comité, le P. Picard a placé le P. Adéodat Debauge, qui depuis quelques années travaille à la Bonne Presse. Il s'y occupe des Comités de *la Croix*, c'est-à-dire des quelque dix mille groupements locaux chargés de la distribution du journal et de la propagande pour la Bonne Presse. Le P. Adéodat s'est révélé à ce poste un organisateur admirable et un propagandiste très efficient. Le Comité Justice-Egalité se chargera de l'*Œuvre électorale*, c'est-à-dire uniquement de la préparation des élections, mais de toutes les élections : législatives, cantonales, municipales, voire même des élections aux Chambres de Commerce et d'Agriculture. Son travail est le classique travail des Comités électoraux : revisions des listes électorales, sondage de l'opinion publique, propagande... Il a son bulletin hebdomadaire, *le Bulletin de l'Œuvre électorale*. Il vise à atteindre la France entière par la formation systématique de Comités départementaux affiliés, de Comités communaux, de délégués chargés d'établir la liaison. Les Comités de *la Croix* pouvaient, en beaucoup d'endroits, servir de base à l'organisation, et lui fournir des propagandistes déjà entraînés. Les quelque cent suppléments régionaux de *la Croix* fournissaient une tribune locale (14).

Tout de suite, l'activité du P. Adéodat fit merveille. Dès ses débuts, le Comité Justice-Egalité obtint un succès considérable aux élections municipales de Paris, où tous les conseillers catholiques sortants furent réélus avec de confortables majorités. Encouragé par cette réussite, le Comité se mit avec ardeur à préparer les élections législatives de 1898.

A Rome aussi, on songeait aux élections de 1898. On suggéra à Léon XIII que de Mun et Piou étaient des ralliés de trop fraîche date pour négocier le mariage électoral des républicains et des catholiques. L'homme de la situation serait Etienne Lamy. Lamy était un catholique indiscuté, mais c'était aussi un républicain de bon teint, puisqu'il avait voté contre le 16 mai. Lamy, mandé à Rome, plut beaucoup au Pape. Et le rapport qu'il remit à Léon XIII fut approuvé. L'idée de Lamy, c'était que les catholiques n'étant pas la majorité du corps électoral ne pouvaient réussir que par les alliances qu'ils contracteraient avec les opportunistes. De plus, il fallait éviter toute accusation de cléricalisme et la préparation des élections devait être dirigée par des chefs laïcs. Léon XIII, comme le cardinal Rampolla, éclairés par l'échec de M. de Mun qui avait tenté, en 1885, de fonder en France une sorte de Centre catholique, désiraient voir se former à la Chambre une majorité de conservation sociale et d'apaisement religieux, une sorte de *parti de l'ordre établi*. Lamy leur parut l'homme qu'il fallait pour diriger les opérations, grouper les catholiques et négocier avec les opportunistes. Le Pape lui demanda de prendre la direction des opérations électorales. Lamy, après avoir hésité, accepta.

Dès son retour en France, Etienne Lamy consulte ses amis. Il définit la tactique à suivre dans une lettre adressée à un cardinal, le 26 mars 1896 : dissiper les préjugés des républicains et obtenir le concours des catholiques.

Il se juge en plein accord avec les directives pontificales. Il a reçu du cardinal Rampolla une lettre datée du 10 mars et qui contient cette phrase : « Votre projet répond pleinement aux desseins du Souverain Pontife.» (15)

Léon XIII, cependant, avait exprimé le désir de voir le P. Picard. Le Supérieur des Assomptionistes quitta Paris le 24 février 1896 et fut reçu par le Pape le 9 et le 16 mars.

---

(14) Sur l'organisation du Comité Justice-Egalité, cf. R. P. LECANUET, *op. cit.*, p. 115, n. 1.

(15) Sur les idées d'E. Lamy, cf. LECANUET, *op. cit.*, p. 113 s. (le P. Lecanuet, p. 108 s., indique sommairement ce qu'étaient le programme et l'organisation de la gauche), et A. DANSETTE. *Histoire religieuse de la France contemporaine*, t. II, p. 253 s.

Léon XIII, après avoir lu le rapport du P. Picard, lui déclara qu'il « comptait sur le dévouement des Assomptionistes ; qu'il voulait se servir de *la Croix*, que c'était une force précieuse, une puissance sur laquelle il voulait s'appuyer »... Et comme le P. Picard ajoutait qu'il y aurait bataille et que *la Croix* risquerait de recevoir de mauvais coups : « Vous n'en recevrez pas de moi », répondit le Pape !

Pourtant, le rapport du P. Picard ne se tenait pas dans les généralités vagues (16). Il précisait, notamment, la tactique électorale en cinq points :

1° Dans les circonscriptions catholiques, des candidats et un programme pleinement catholiques ;

2° Dans les circonscriptions conservatrices, un candidat conservateur ;

3° Dans les circonscriptions douteuses, un programme minimum et un candidat modéré ;

4° Dans les circonscriptions mauvaises, négocier des alliances et demander aux candidats républicains qu'on soutiendra des engagements précis, notamment en ce qui concerne les lois intangibles ;

5° Ne pas refuser systématiquement les candidatures ecclésiastiques.

Ainsi Lamy, comme le P. Picard, proclament en toute bonne foi qu'ils suivent les directives pontificales. En réalité, ce me semble, tous deux suivent la pensée inspiratrice des rapports qu'ils ont remis au Pape et que le Pape a approuvés. Mais sur deux points essentiels, il y a désaccord : Lamy veut dissiper les préjugés des républicains, le P. Picard met l'accent sur les revendications des catholiques ; Lamy veut une organisation laïque, le P. Picard qui inspire le Comité Justice-Egalité est un religieux ; le P. Adéodat est un religieux, les *Croix* locales sont le plus souvent dirigées par des ecclésiastiques.

En revenant à Paris, le P. Picard tenta de voir Lamy. Il apprit que Lamy était parti pour l'Afrique du Nord. Il fallut attendre le mois de mai pour que l'entrevue eût lieu. Il y eut une longue conversation, puis Lamy remit le travail d'organisation sérieuse au mois d'octobre.

Les dissonances se révélèrent au cours des réunions tenues pendant l'automne et l'hiver. Lamy avait à Rome un correspondant des plus actifs, Mgr Mourey, auditeur de Rote, et qui rêvait du chapeau cardinalice. L'ambassadeur de France près le Saint-Siège, M. Poubelle, fortement égratigné jadis par *la Croix*, n'aimait guère les Assomptionistes, et il était bien en cour. On se plaignit auprès du Pape du ton agressif de *la Croix*, de ses exigences abusives, du mal qu'elle faisait à la cause catholique.

« Ces accusations finirent par impressionner défavorablement l'entourage de Léon XIII », écrit le biographe du P. Picard (17). Le 13 mars 1897, le P. Emmanuel Bailly vit le cardinal Rampolla qui conseilla d'user de plus de ménagements envers les gouvernants. Sur les conseils du P. Picard, le P. Emmanuel demanda audience au Saint-Père et fut reçu le 24 mars. Il avait comme consigne de dire au Pape : « L'Assomption vous appartient : votre volonté est notre volonté ». Il devait également dire à Léon XIII que le P. Picard était tout prêt à supprimer le Comité Justice-Egalité.

Le compte rendu de l'audience pontificale manque dans les archives de l'Assomption. Mais il est possible d'en reconstituer avec précision tout l'essentiel, d'après les lettres écrites par le P. Emmanuel Bailly au P. Picard dans les semaines qui suivent.

Le Pape semble avoir fait au P. Emmanuel, à l'intention du P. Picard et de *la Croix*, cinq principaux reproches :

1° L'action électorale des Comités de *la Croix* ne s'accorde pas assez avec les directives de M. Lamy ;

2° L'Œuvre électorale de *la Croix* prend parfois des initiatives regrettables (il s'agit de l'organisation électorale qu'elle était en train d'installer à Bordeaux) ;

3° Il est indésirable de voir tant de prêtres se lancer dans les querelles électorales ;

4° *La Croix* marque trop d'hostilité à l'égard du gouvernement (18) ;

5° *La Croix* ne devrait pas persister à donner le conseil de résister à la loi d'abonnement (19).

L'audience fut des plus pénibles pour l'impressionnable P. Emmanuel. En réponse à la lettre de son procureur, le P. Picard déclara qu'il allait supprimer le Comité Justice-Egalité et tous les autres Comités électoraux (20), renoncer à la fondation de *la Croix de Bordeaux* et remettre les dossiers de Justice-Egalité à Lamy.

Ce n'était pas du tout cela qu'on voulait à Rome. Dès le 6 avril, le P. Picard recevait une lettre lénitive du cardinal Vanutelli, protecteur des Assomptionistes et témoin de l'audience du 24 mars. Puis le P. Emmanuel réussit à éclaircir, en partie du moins, les

(16) Sur le rapport du P. Picard, cf. E. LACOSTE, *op. cit.*, p. 384 s.

(17) E. LACOSTE, *op. cit.*, p. 389.

(18) « Hanotaux (...) m'a fait savoir que le gouvernement français serait disposé à seconder nos vues dans les prochaines élections si on ne l'attaquait pas dans le camp catholique, de telle sorte que ces attaques l'obligeassent aux yeux des socialistes à une guerre qu'il voudrait éviter contre l'Eglise ; le gouvernement nous a donc fait connaître ses dispositions modérées et non hostiles, pourvu que les catholiques ne lui demandent pas trop, ne le harcèlent pas trop, et il signalait *la Croix* parmi les feuilles catholiques les plus violentes et (les) plus compromettantes. » (Déclaration de Léon XIII au cardinal V. Vanutelli, au cours de l'audience du 28 avril. Sur cette audience, cf. plus bas.)

(19) « ... Le Pape disait encore, mais à titre de confidence : pour la loi d'abonnement, ces Congrégations qui sont si excitées, il faut cependant qu'elles se rendent compte que si elles existent encore, si elles ont des œuvres et des facilités de vivre et d'agir, elles le doivent à ce que nous avons obtenu l'éloignement de cette loi d'association qui aurait supprimé leur droit à l'existence ; si l'on résiste aux lois fiscales avec violence, avec tapage, de façon à compromettre le gouvernement, les sectaires lui opposeront cette sorte de révolte bruyante et tapageuse, et alors ils exigeront qu'en représailles soit opposé la loi d'Association qu'il faudrait écarter à tout prix. » (Dans la lettre du P. Emmanuel au P. Picard, du 29 avril 1897, en compte rendu de l'audience du cardinal V. Vanutelli du 28 avril.)

(20) « (Le Comité) nous imposait de grandes dépenses en nous attirant de vives animosités. Je pensais, en développant cette action électorale entrer dans les désirs du Saint-Père et préparer des Comités sérieux qui n'étaient inféodés à aucun parti et qui devaient se mettre à la disposition de M. Lamy au moment où M. Lamy aurait commencé à organiser les forces pour les élections. Ces Comités n'existeront plus. » (Du P. Picard au P. Bailly, 1er avril 1897, cité par E. LACOSTE, *op. cit.*, p. 393.)

dessous de l'affaire (21). Le Pape avait été assez impressionné par des rapports à lui remis par Mgr Mourey, pour donner à *la Croix* un avertissement. D'autre part, le cardinal Vanutelli avait eu la langue un peu longue et Mgr Mourey avait grossi à plaisir la portée de la semonce pontificale; il se déclarait profondément édifié de l'attitude du P. Picard qu'il présentait comme le modèle même de ce que doit être la soumission repentante... Le 20 avril 1897, le P. Emmanuel apprenait que l'abbé Masquelier (22) avait vu le cardinal Rampolla la veille. Le cardinal, tout en désirant « que la ligne républicaine soit plus accentuée » à *la Croix*, comprenait fort bien que le public conservateur de *la Croix* risquerait d'être heurté et dérouté si on insistait trop. Le 20 avril, l'abbé Masquelier voyait Mgr Della Chiesa qui lui précisait la pensée du cardinal Rampolla :

« Della Chiesa a parlé de l'action électorale et des Comités électoraux de *la Croix*, plus que Rampolla ; il a fait entendre qu'on les voulait ; seulement, il a dit que, pour l'action du prêtre, d'une façon générale, elle devait être ce qu'est l'âme par rapport au corps, à savoir que les laïques étant plus visibles, plus appliqués à l'action extérieure, les prêtres fussent l'âme, mais dès lors, l'action plus cachée, moins extériorisée. »

Le 19 avril, Dom Wyart avait vu Mgr Mourey. Il résultait de l'entretien que l'auditeur de Rote était parfaitement au courant de l'audience pontificale du 24 mars, mais qu'il ne désirait pas que *la Croix* abandonnât l'action électorale. La raison était avouée assez ingénument : Lamy n'avait pas d'argent.

Le 25 avril, le P. Emmanuel recevait, à son grand étonnement, une visite de Mgr Della Chiesa. Le collaborateur du cardinal Rampolla était visiblement chargé d'une mission. Le P. Emmanuel résuma les faits à son interlocuteur et lui demanda de bien préciser quelle était « la volonté positive du Pape ». Mgr Della Chiesa répondit longuement. Le P. Emmanuel résumant la conversation dit :

« Alors, je vais écrire au P. Picard :

1° Que le Pape n'est pas mécontent de *la Croix ;* qu'il a voulu indiquer des plaintes du gouvernement à propos duquel il demande des ménagements, s'il ne s'agit pas de lois mauvaises ou d'actes hostiles à l'Église ;

2° Que le Pape désire qu'on continue l'organisation électorale des Comités de *la Croix* avec des prêtres là et dans la mesure où elle le juge bon, sauf les règles de prudence que le clergé doit garder en pareille matière ;

3° Que ces Comités et cette organisation, pour éviter la division, les dualismes, etc., s'entendront par le P. Picard avec M. Lamy, et quand le moment sera venu, feront tout le possible pour opérer la fédération et l'union en vue d'un résultat plus un et plus efficace.

— C'est tout à fait cela, répondit Monseigneur, d'autant plus, ajouta-t-il, que l'organisation électorale de *la Croix* est nécessaire à M. Lamy qui n'aurait presque rien ou rien sans cela. Je suis sûr, dit Monseigneur (je vis là la trace de la lettre de M. Lamy), que M. Lamy estime qu'il ne peut marcher sans cela. Le Pape désire que le P. Picard et M. Lamy s'entendent ; il compte sur eux et sait qu'ils veulent servir ses intentions. Il a pleine confiance en eux.

Le P. Emmanuel ajouta que le P. Picard et M. Lamy s'entendraient bien s'ils étaient seuls en tête-à-tête, mais qu'il y avait à Paris, comme à Rome des intrigants qui brouillaient tout.

« Hélas ! dit Monseigneur, je le sais, et c'est terrible ; mais ne vous en préoccupez pas, on les connaît, on vous connaît. Marchez sans crainte. »

Le P. Emmanuel se sentait rasséréné. Assez pour demander quelques explications au cardinal Vincenzo Vanutelli. Il vit le protecteur le 28 avril. Le cardinal se défendit très fort d'avoir jamais rien révélé à Mgr Mourey. Mais il fit état d'une conversation qu'il avait eue avec lui. Mgr Mourey avait déclaré au cardinal que les Assomptionistes devaient « *tout subordonner* à l'action de M. Lamy, laquelle est *celle que veut le Pape, de telle sorte que toute autre lui soit vraiment subordonnée et soumise* ». Le cardinal avait répliqué que le Pape désirait l'entente entre Justice-Egalité et M. Lamy, mais non pas la subordination (23). Là-dessus, le P. Emmanuel suggéra qu'il n'y avait plus qu'un moyen de tirer la chose au clair : demander directement au Pape ce qu'il désirait. Le cardinal répondit qu'il essaierait de voir le Pape.

Il le vit le jour même.

« Le Pape, écrit le P. Emmanuel le 29 avril, lui a formellement enjoint de vous écrire de sa part qu'il ne voulait pas que *la Croix* s'abstînt de continuer son action ; Sa Sainteté lui a dit qu'Elle venait de recevoir des lettres lui disant que l'union s'était faite entre tous (24) [...] et qu'Elle savait que le P. Picard y avait bien contribué ; qu'Elle voulait que *la Croix* évitât toute abstention de la ligne d'action qu'elle avait suivie ; qu'Elle désirait cette action, loin de la blâmer ou de la repousser.

Le cardinal ayant dit au Pape notre peine de son avertissement, le Pape a dit qu'il avait voulu simplement prévenir certains froissements du gouvernement, d'une part, et faciliter d'autre part l'union des catholiques, mais que ce qu'il avait dit n'était que des conseils et des indications utiles, à titre confidentiel, sans intention de réprobation sévère et publique dont on eût à s'affliger et à s'émouvoir trop vivement et dont on pût conclure un arrêt ou une abstention dans l'action, excellente d'ailleurs et voulue. »

Le Pape revint ensuite sur deux points :

---

(21) Il en fait le compte rendu au P. Picard dans une série de lettres datées des 20, 25, 28, 29 et 30 avril 1897.

(22) Le P. E. Bailly reçut cette information de M. Tiberghien qui assistait à l'entretien.

L'abbé Masquelier (1856-1936) était le fondateur-directeur de *la Croix du Nord* (21. 11. 1889). Il devint, après le départ des Assomptionistes, sous le pseudonyme de Cyr, l'un des principaux collaborateurs de *la Croix* de Paris (1900-1913). Il fut nommé prélat de Sa Sainteté en 1922. (Notice dans *la D. C.*, 1936, t. XXXV, col. 501.)

(23) Lamy, dans une lettre au cardinal Rampolla du 31 décembre 1897 réclamait formellement cette subordination et demandait que Rome l'ordonnât. (Papiers Lamy.) Quelle fut la réponse du cardinal ?

(24) Une assemblée des groupes de la future Fédération électorale avait, le 5 avril, adopté deux principes d'accord : alliance et non unité dans l'action ; s'entendre pour préparer programmes et candidatures. (Papiers Lamy.) Serait-ce à cet accord que le Pape fit allusion ?

les attaques contre le gouvernement (voir plus haut), et la question de la loi d'abonnement.

« Pour en revenir à nous, concluait le P. Emmanuel, vous penserez peut-être, comme moi, que les lettres reçues par le Pape et dont il a parlé à Vincenzo, ont sans doute présenté l'union faite et les séances où elle se serait faite avec quelque amplification qui pût agréer au Pape plus que la Vérité vraie.

Vous remarquerez aussi que le Pape et le cardinal n'ont pas parlé de subordination, mais d'entente et d'union.

Mais vous constaterez qu'hélas ! il y a une disposition accentuée à croire aux promesses fallacieuses du gouvernement à lui faire de nouvelles concessions, dans l'espérance de ses faveurs (cette allusion visait la « politique » de certains cardinaux ou candidats à la pourpre, spécialement de Mgr Mourey) ou de ses prétendues bienveillances et une inclination à blâmer ou à lâcher les Congrégations résistantes. »

Pendant ce temps, à Paris, Lamy refusait les dossiers de Justice-Egalité et déclarait qu'il voulait travailler de concert avec le Comité (25). Il eût été d'ailleurs bien embarrassé de faire autrement, étant un commandant en chef sans dynamisme ni état-major et qui, comme feu Soubise, cherchait en vain ses troupes.

L'incident, avec ses rebondissements, permet, je crois, de comprendre le fond du problème. Le P. Picard a fondé *la Croix* pour atteindre un but précis. Si on lui demande de faire la politique du drapeau dans la poche, il juge que *la Croix* n'a plus aucune raison de se mêler de politique. Et il propose de réduire *la Croix* et toutes les activités de la Bonne Presse au plan purement religieux.

Du reste, il ne faisait pas grand fond sur les bonnes dispositions du ministère, qu'il jugeait peu solide, et il ne pensait pas qu'il fût avantageux pour les catholiques de mettre une trop forte sourdine à leurs revendications (26).

Cahin-caha, les choses finirent pourtant par se « radouber », comme disait le P. Picard. Une Fédération catholique se forma qui comprenait les divers organismes créés en vue de l'action électorale. C'étaient, avec le *Comité* du P. Adéodat, l'*Association catholique de la jeunesse française* (Reverdy), le *Comité des Congrès nationaux catholiques* (Nicolaï), l'*Union nationale* de l'abbé Garnier, l'*Union du commerce et de l'industrie* (Harmel), les *Démocrates chrétiens* (abbés Lemire, Gayraud, Naudet), le *Groupe républicain catholique* (Lamy), le tout sous la présidence de Lamy (27).

---

(25) Détail confirmé par les papiers Lamy. Seulement M. Lamy désirait que les Assomptionistes restassent invisibles et que la représentation extérieure fût laïque. Était-ce possible ? Le P. Picard ne le pensait pas, si on s'en réfère à sa lettre du 18 janvier 1898 (cf. note 27).

(26) « Nous devons faire ce qui dépendra de nous pour que le ministère Méline dure et préside aux élections, mais la vie d'un ministère est chose précaire. Pas plus tard qu'hier, Méline a failli sombrer sur une question d'ordre du jour. Que lui réserve pour demain le Syndicat judaïque ? La surexcitation est violente ; les esprits se montent contre les Juifs et contre Billot. Les ennemis du gouvernement profitent de cette émotion patriotique pour faire tomber Méline dans un traquenard. S'ils y réussissaient, que deviendrait l'action politique à laquelle veulent se borner les chefs et inspirateurs de Lamy, Poubelle et consorts ?

» Leur action me semble absolument nulle. Tous nos envoyés sont ici (à Paris). Dans la réunion que nous avons eue ce matin, je leur ai demandé quelle était l'influence de M. Lamy. Ils m'ont tous répondu que M. Lamy restait encore inconnu dans la plupart des départements, qu'on pouvait constater partout l'action de *la Croix* et de Justice-Egalité qu'on avait reçu l'imprimé de la Fédération, mais que cette Fédération restait à l'état de mythe. » (D'une letre du P. Picard au P. E. Bailly, Paris, le 18 janvier 1898.)

(27) Il peut être utile de citer ici quelques témoignages des relations entre le P. Picard et M. Lamy. Ils sont extraits des lettres du P. Picard au P. E. Bailly.

« Les Comités de Justice-Egalité ont repris leurs réunions. M. Lamy est venu assister à celle de la semaine dernière, qui avait attiré des représentants de diverses régions, il a demandé une nouvelle séance pour aujourd'hui et espère une action commune. » (29 juin 1897.)

« Lamy n'est pas à Paris. Je ne pourrai donc pas le voir. Ce n'est peut-être pas un mal. » (23 juillet.)

« J'ai vu M. Lamy avant de quitter Paris. Il essaye de faire quelque chose du côté du gouvernement. S'il réussit, ce sera très heureux, mais je trouve son point de vue trop restreint, et puis, il faudrait obtenir une grosse somme. Je ne crois pas qu'il y parvienne. [...] D'ailleurs, il se produit actuellement un certain apaisement religieux et dès lors les préfets et sous-préfets se montrent plus abordables, à condition qu'on ne les compromette pas. » (4 novembre.)

On voulait tenter de faire le regroupement des catholiques au moyen d'un Congrès. Mais ici de nouveau les divisions se révèlent :

« J'espère que nous obtiendrons quelques résultats pendant le Congrès de *la Croix* et pendant le Congrès qu'organise à Paris M. de Nicolaï. Malheureusement, M. Lamy déclare que ce Congrès est mort et, sur certains points de la France, on cherche à accréditer le bruit que c'est un Congrès de réfraction (*sic :* il faut lire, je pense : réaction). C'est un moyen de rendre impossible l'union des vrais catholiques. Pendant ce temps, on continue à pousser vers le Congrès démocratique de Lyon et, néanmoins, les organisateurs de ce nouveau Congrès affectent de se passer de l'archevêque de Lyon, sous prétexte qu'ils sont sûrs d'avoir la bénédiction de celui qui est le Chef de tous les cardinaux et de tous les catholiques. » (Même lettre.) A noter que ces divisions éclatent pendant la mission du P. Picard et de Dom Wyart.

« J'ai présidé hier une séance de *la Croix*. On redoute les royalistes qui se montrent les adversaires déclarés de *la Croix*. » (14 novembre 1897.)

« Le P. Adéodat pousse toujours son monde vers le groupe formé par M. Lamy. Il y va lui-même quelquefois. Il apporte tous les renseignements et documents qu'il possède, mais il est seul à livrer ce que nous faisons ou pensons. Sommes-nous joués ? » (23 novembre.)

« Je ferai ce qui dépend de moi vis-à-vis de M. Lamy, seulement je suis claquemuré depuis mon retour (le P. Picard avait une jambe en fort piteux état qui l'obligeait à rester allongé sans bouger) et M. Lamy n'est pas encore venu me voir. » (25 novembre.)

« Une grande réunion a eu lieu hier, sous la présidence de M. Lamy. On a rédigé un pacte de la Fédération qui me semble bon. Ce sont des mots et non des actes, mais si ces mots amènent la paix, nous bénirons le bon Dieu. » (28 novembre.)

« Le Congrès catholique s'est terminé par un magnifique élan d'union et un véritable enthousiasme en faveur de la Fédération. Le pacte convenu il y a huit jours a été acclamé et tout fait espérer l'entente entre les catholiques [...]. M. Lamy sort d'ici. Il est ravi des deux Congrès (Nicolaï et Congrès de *la Croix*) et va se mettre sérieusement à l'œuvre. » (5 décembre.)

« Le P. Adéodat a eu hier une longue conversation avec M. Lamy. Il en a été très content. Néanmoins, le travail n'avance pas et le temps approche [...]. Jusqu'ici le gouvernement ne promet rien à M. Lamy qui paraît fort ennuyé de ces non-recevoir de Méline. Ne nous faisons pas illusion. On voudrait paralyser l'action des catholiques en rendant leur organisation impossible. » (6 janvier 1898.)

« P. Adéodat a causé longuement avec Mgr di Belmonte [...]. Dans le courant de la conversation, il l'a prévenu que les opportunistes, même mauvais, se vantaient d'obtenir de Rome des directions formelles pour que les catholiques soutiennent tous les candidats du gouvernement. Mgr di Belmonte s'est écrié : « Mais il n'y a rien, ce n'est pas possible, ce serait détruire la mission du Pape. » (11 janvier.) (Mgr G. Granito di Belmonte, dont il est question, était conseiller de la nonciature de Paris. Il sera nonce en Belgique en 1899, puis en Autriche en 1904 ; cardinal en 1911.)

« M. Lamy était décidé à parler, voilà qu'il recule encore. Nous continuons à le soutenir et à le pousser, mais on n'avance guère. Les hommes les plus actifs que rencontrent nos religieux, ce sont les prêtres, les rédacteurs et les amis de *la Croix*. Partout en France on reste dans

Au mois d'août 1897, le P. Picard fut mandé à Rome par le cardinal Rampolla. Le Pape voulait, sans se découvrir, faire passer ses consignes à l'ensemble de l'épiscopat français, en vue des élections. Il avait décidé, pour ce faire, de déléguer deux envoyés, deux *missi dominici,* qui se chargeraient de visiter individuellement tous les évêques de France. C'étaient Dom Sébastien Wyart, l'ancien capitaine des zouaves pontificaux, l'ami du P. Vincent de Paul Bailly, devenu Abbé général des Trappistes, et le P. Picard.

L'histoire de la mission est connue. Nous n'avons pas le rapport rédigé par Dom Wyart, présenté au Pape au nom des deux *missi.* Mais nous avons une lettre de Dom Wyart au P. Picard (10 décembre 1897), et qui est le compte rendu d'une audience accordée au Trappiste par le cardinal Rampolla. Dom Wyart insista sur deux points : tout ce qu'il y a d'efficace se fait par *la Croix ;* « de l'action de M. Lamy, je n'ai trouvé de trace nulle part ». Le secrétaire d'Etat répondit : « Je vous félicite tous les deux de la manière dont vous avez rempli votre mission... Je ne fais pas attention à ce qu'on a dit contre le P. Picard et vous. Ecrivez de ma part au P. Picard toutes mes félicitations [...]. Je vais encore faire dire à M. Lamy qu'il doit marcher avec *la Croix,* je l'ai déjà écrit tant de fois. » Même accent dans une seconde lettre qui rend compte de l'audience accordée par Léon XIII à Dom Wyart le 20 décembre.

Un mois plus tard, le 29 janvier, le ton de Dom Wyart change. Malgré les assurances du cardinal Rampolla, la situation demeure toujours la même au sein de la Fédération et le désaccord persiste entre Lamy et le Comité du P. Adéodat (28). Tous deux continuent à se déclarer d'accord avec les instructions pontificales. Dom Wyart écrit au P. Picard avec une belle franchise :

« Le Vatican tient par diplomatie deux lignes de conduite. Il déclare d'un côté que les instructions ne sont pas changées et il laisse *la Croix* et les Comités Justice-Egalité agir conformément à ses instructions. Je dis « il laisse », parce qu'il ne peut faire autrement, il y aurait de sa part une trop flagrante contradiction. Mais d'un autre côté, il pousse M. Lamy à exécuter son plan de jadis à la lettre : travailler à s'unir intimement avec le gouvernement et à n'avoir comme candidats que des modérés gouvernementaux.

Et Dom Wyart conseille fortement au P. Picard de persévérer.

L'ambiguïté persistera jusqu'à la fin ; elle se révèle à travers cent incidents. Le 14 avril

l'inertie ; ceux qui consentent à travailler sont jaloux de leur action locale, à moins qu'ils n'aient besoin de recourir à la Caisse centrale. » (18 janvier.)

« Dans la réunion de lundi, M. Lamy s'est plaint avec une certaine vivacité du travail que nous continuons en province. M. l'abbé Garnier a répondu : « Vous ne faites rien, voudriez-vous nous condamner tous à la même inaction ? » M. de Roquefeuille, représentant du groupe de la jeunesse a ajouté : « Nous appartenons à la Fédération, mais auriez-vous la prétention de nous empêcher d'agir [...] ? » Si pareille séance se renouvelait, tous nos efforts pour s'unir seraient perdus et probablement M. Lamy trouverait une occasion favorable pour se désintéresser. Décidément, il se montre l'homme de la paralysie : il ne fera rien. » (2 février.)

Ces derniers mots résument toute la pensée du P. Picard : Lamy n'est pas un homme d'action.

(28) Cf. la note précédente.

1898, le P. Picard est à bout de patience ; il se laisse aller à une dure boutade à l'égard du cardinal Rampolla dans une lettre au P. Emmanuel. Mais il ajoute aussitôt :

« Acceptons les amertumes et continuons notre œuvre. Le Pape a trouvé la voie, suivons-la et ne nous laissons détourner par personne. Si nous réussissons, tant mieux. Si nous échouons, tant mieux encore. Nous aurons fait la volonté du bon Dieu. »

S'il fallait chercher une explication, elle se trouverait sans doute dans un mot du Père directeur de la *Civiltà Cattolica,* au P. Emmanuel Bailly (1899) :

« Le Vatican, disait le Jésuite, pourrait certainement obtenir plus en parlant plus haut et plus ferme, mais spécialement pour les Congrégations, ce n'est pas l'*indole* du Pontificat actuel. Or, chaque Pontificat a son *indole,* et celui-ci a toujours incliné à apprivoiser par la douceur tous les gouvernements [...]. L'*indole* diverse des Pontifes qui se succèdent est une chose que Dieu permet, de façon à donner à la barque une marche diverse selon les temps, et *la barca va, va la barca.*

Les élections de 1898 ne paraissaient, de prime abord ni un triomphe ni une défaite pour les catholiques. « Les conservateurs, les ralliés et les nationalistes, qui avaient une centaine d'élus étaient en légère avance. Mais parmi les 250 progressistes, beaucoup désiraient un rapprochement avec les radicaux et aspiraient au retour de la concentration républicaine. » (29) Il semble bien que dans cette volonté de rapprochement avec les radicaux, deux considérations aient surtout joué : l'apparition du parti nationaliste et le dynamisme manifesté au cours de la campagne électorale par *la Croix* et ses suppléments.

Dès la première interpellation, la cassure se fit dans le parti progressiste. La Chambre compléta son ordre du jour de confiance au Cabinet Méline d'une invitation à s'appuyer sur une majorité exclusivement républicaine. Méline démissionna.

Après la défaite, il n'est guère d'usage que les vaincus se congratulent. Les malentendus, les discussions, les divisions qui avaient fait la continuelle faiblesse de la Fédération électorale s'aggravèrent dans les semaines qui suivirent la chute de Méline. Inutile de dire qu'à Rome on était fort peu satisfait. Les voix des deux groupes s'y faisaient entendre. Mgr Chapon, évêque de Nice, Mgr Robert, évêque de Marseille, dénoncent la politique de *la Croix* de Paris, l'indiscipline de certaines *Croix* de province. Dom Wyart, le P. Emmanuel défendent le P. Bailly, incriminent la nonchalance de Lamy, ses compromissions.

« Il y a une considération qui pèse toujours beaucoup auprès du Pape et de Rampolla, écrit le P. Emmanuel, c'est de faire sentir que les insuccès, les côtés étroits, les manques de doctrine, les froissements causés par un laïcisme outré et un libéralisme faux et un républicanisme doctrinal excessif de M. Lamy, sont attribués au Pape et le déprécient dans l'esprit des catholiques français, parce que M. Lamy et les siens se donnent

(29) Fr. GOGUEL, *op. cit.*, p. 91.

toujours comme les seuls vrais interprètes et uniques échos du Vatican. »

Le P. Picard révèle qu'entre les deux tours de scrutin, c'est à lui que se sont adressés les émissaires de Méline.

On aurait pourtant voulu, à Rome, que la Fédération continuât son action. Mais Lamy, se croyant — sans doute à juste titre — sinon désavoué, du moins peu soutenu par le Vatican, donna sa démission de président et la Fédération en mourut. Jusqu'au moment où s'organisera l'Action libérale populaire, il n'y aura plus de centre politique pour grouper les catholiques français.

Il est bien possible que la Chambre de 1898 aurait évolué comme l'avait fait celle de 1893 et se serait orientée, comme elle, en direction de l'esprit nouveau. Mais il y eut l'affaire Dreyfus.

L'affaire Dreyfus.

Les élections de 1898 ne s'étaient pas faites sur l'affaire Dreyfus. Et l'antidreyfusisme était peut-être un des rares points où les catholiques divisés de la Fédération se seraient mis d'accord. *La Croix*, depuis longtemps, dénonce les Juifs ; Lamy, dans son discours du 18 avril 1898 rappelle, contre les Juifs, le droit d'aînesse des catholiques ; Lemire, dans sa proclamation électorale, réprouve les agitations qui ont pour but d'avilir l'armée.

Mais *la Croix*, il faut bien le dire attaque les Juifs sans répit, avec une sorte d'alacrité. Elle va commettre deux fautes que les Assomptionistes expieront lourdement.

Après la découverte du faux Henri et le suicide du colonel, *la Croix* continue à s'opposer à la revision du procès. Le faux, pour elle, n'est pas un fait nouveau juridique (6 septembre 1898).

En second lieu, elle accepte la bataille, « dans les termes mêmes où l'*Univers israélite*, puis Zola, puis Jaurès, l'ont offerte et engagée ; d'un côté, les Juifs, les protestants et les libres penseurs ; de l'autre, les catholiques et les défenseurs de l'armée » (30).

La bonne foi du P. Vincent de Paul Bailly n'est pas en cause. Mais son sang-froid, son esprit critique.

« Votre succès, écrit à l'intention des Assomptionistes le directeur du *Figaro*, votre succès vous impose une grande responsabilité [...]. C'est à vous que Dieu demanderait forcément compte des égarements de l'opinion, si vous n'arriviez pas à les corriger en négligeant de les combattre. » (31)

Le P. Bailly ne l'écoute pas. Le 4 septembre, il imprime en gras, dans son *leader* de *la Croix* : « La revision est inévitable, mais chacun sait que (la) revision (du procès Dreyfus), c'est la guerre. »

La Croix ne se compromet pas, il est vrai, avec les Ligues nationalistes. Mais le P. Bailly n'espère-t-il pas que de cette agitation sortira le coup d'Etat bienfaisant ? Son vieux cœur plébiscitaire ne se réveille-t-il pas quand *la Croix* écrit :

« De tous côtés les gens réclament un homme à poigne, décidé à jouer sa vie pour arracher la France aux traîtres, aux sectaires et aux imbéciles qui la livrent à l'étranger. On cherche, dans l'armée et parmi les prétendants l'être viril, à la fois assez patriote et assez audacieux pour tenter un suprême effort. »

Pour la mort de Félix Faure, *la Croix* paraît sur grand format et publie un article nécrologique sympathique. Mais elle se déchaîne contre la candidature de Loubet et rappelle les vieux souvenirs de Panama.

Il se trouve qu'à cette époque, *la Croix* et la Bonne Presse sont au plus haut point de leur prospérité. Les œuvres des Assomptionistes apparaissent aux anticléricaux et aux dreyfusards comme la forteresse même du cléricalisme :

« Il n'y a pas en France, écrit Joseph Reynach, de machine comparable à cette étrange société de « moines d'affaires » ! (Or), la grande initiative contre-révolutionnaire vient d'eux. Ils ont fait main basse à la fois sur la religion et sur l'affaire, qui fait le fond de leurs prédications et de leurs polémiques sur le patriotisme. » (32)

Leur succès même attire les haines. On les désigne comme l'objectif à abattre, si on veut sauver la République. On sait les plaintes que Loubet et Mme Loubet adressèrent au nonce Lorenzelli, à leur sujet. Le nonce transmit les doléances présidentielles au P. Picard. On crut, à *la Croix*, se tenir quitte en faisant quelques politesses personnelles à Loubet.

Un dernier avis vint du Pape lui-même. Au retour du pèlerinage d'automne qu'il était allé attendre à Rome, en 1899, le P. Bailly eut une audience de Léon XIII. Le Pape lui fit de grands éloges de *la Croix*, puis ajouta :

« Il ne faut pas toujours crier Dreyfus, Dreyfus !... Et puis, il faut dire quelquefois du bien de Loubet. »

Le P. Bailly fut plus sensible aux compliments qu'à la critique et, en rentrant à son couvent, il fit chanter le *Magnificat* par la communauté !

Désormais, le dénouement approche. Waldeck-Rousseau a pris le pouvoir en juin 1899. Au début de novembre, au cours d'une entrevue avec le nonce, il avertit Mgr Lorenzelli que, pour éviter peut-être de présenter une loi contre les Congrégations, il est décidé à « faire quelque chose contre les Assomptionistes ».

Le 11 novembre, ce sont les perquisitions chez les Assomptionistes. Puis ce sera le double procès. Aucune protestation ne vient du Vatican.

Enfin, en mars, Léon XIII fait dire au gouvernement que, pour le bien de la paix, il a demandé aux Assomptionistes de quitter la rédaction de *la Croix*.

Le 5 avril, les moines de *la Croix* prirent congé de leurs lecteurs en ces termes :

« Restons unis dans le dévouement au Pape, notre Père et notre Guide, à l'Eglise notre

(30) L. CAPÉRAN, *L'anticléricalisme et l'affaire Dreyfus, 1897-1899*, Toulouse, 1948, p. 259. M. Capéran ayant dépouillé systématiquement la presse, son exposé permet de traiter rapidement ici de la position prise par *la Croix* au cours de l'affaire.

(31) J. Cornély, cité par L. CAPÉRAN, *op. cit.*, p. 260.

(32) *Histoire de l'affaire Dreyfus*, t. III, *la Crise*, Paris, 1903, p. 576.

mère et à la France notre chère patrie. Travaillons pour Dieu sans faiblesse, sans amour-propre, avec grande joie.

Notre obéissance continuera les victoires de la foi. »

« Non omnis moriar »

Ainsi le mot foi est le dernier mot des PP. Picard et Bailly. C'est celui-là qui est venu tout naturellement sous leur plume. Je crois que c'est lui qui les caractérise.

Ils ont trop aimé la bataille, mais ils ne s'y sont lancés que pour leur foi, sans la moindre pensée d'en tirer aucun profit personnel. Ils n'ont pas senti que dans une France qui se transformait profondément, le combat qu'ils entreprenaient pour la ramener aux formes traditionnelles de son antique catholicisme était perdu d'avance.

Mais ils ont cru dans la cause qu'ils défendaient. Ils ont maintenu puis ravivé dans la masse des chrétiens de tradition la flamme de la foi, ils ont défendu cette masse populaire contre l'atonie d'un conformisme résigné; ils ont cimenté les fondations qui porteront plus tard l'A. C. J. F. et les mouvements spécialisés (33).

Ils étaient inaptes aux combinaisons nuancées où se complaisait le monde opportuniste. Ils n'avaient aucune sympathie pour la République, en qui ils voyaient le régime de la maçonnerie, du protestantisme et du judaïsme. Ils n'avaient pas, comme le disait le Jésuite italien, l'*indole* politique du Pontificat de Léon XIII. Ils ont sans doute eu tort, n'étant guère politiques, de vouloir faire de la politique et de confondre l'action électorale avec la défense des directions doctrinales de Léon XIII (qui ne sont rien d'autre que celles de Pie IX). Mais ils se sont toujours battus pour la seule gloire de Dieu. Cela restera leur vraie et pure grandeur. Des moines d'affaires ? Des moines ligueurs ? Non pas ; Mais les derniers zouaves pontificaux.

(33) Je dois cette remarque, qui mériterait d'être approfondie et vaudrait, à elle seule, une étude très sérieuse, d'où il sortirait sans doute quelque lumière sur l'histoire de la vie catholique en France à la fin du siècle dernier, à M. Morienval. Je l'en remercie ici bien vivement.

— *Actes de S. S. Pie XII*. Documents pontificaux et Actes des dicastères romains. Textes originaux et traduction française Tome IV (Années 1941-1942). — Un vol. 20 × 13 cm., 368 pages. Prix : 1 000 francs ; port, 45 francs. Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, VIIIe.

Le tome IV des *Actes de Pie XII* présente pour l'année 1942 l'ensemble des documents pontificaux d'intérêt général. Il forme le XLIVe volume de la grande collection des Actes des Papes (à partir de Léon XIII) publiée par la Bonne Presse de Paris. Allocutions, radiomessages, lettres, décrets ; dans ces textes originaux ou traduits, le lecteur trouve, avec la variété des sujets et du style, la richesse d'un enseignement toujours bien à propos et au courant des besoins actuels. Voici les allocutions à la noblesse romaine sur ses devoirs sociaux ; aux jeunes filles sur leur comportement face au monde où elles vivent et travaillent ; aux aveugles du monde sur la lumière de leur foi ; aux juges de la Rote sur la certitude morale requise pour prononcer leur sentence ; aux curés et prédicateurs sur la prédication du Symbole ; aux jeunes époux sur la collaboration au foyer, sur la dignité, les effets et les ennemis de l'indissolubilité de leur mariage ; sur les devoirs réciproques des maîtres et des domestiques ; aux hommes d'Action catholique sur leur apostolat social par leur vie privée, familiale, professionnelle et civique ; aux savants qui s'occupent de hautes mathématiques, etc. Parmi les radiomessages de cette années 1942, il faut mentionner celui du 13 mai, à l'occasion du jubilé épiscopal de Pie XII : le Pape souligne les trois traits qui ont marqué l'Eglise primitive ; parle des fouilles sous la basilique vaticane et de l'attitude de l'Eglise en faveur de la paix mondiale. Dans un autre radiomessage (31 octobre) au Portugal, à l'occasion du 25e anniversaire des apparitions de Fatima, il consacre l'univers au Cœur immaculé de Marie. C'est à un exposé magistral des fondements de la paix sociale dans les Etats (ordre social et tranquillité) que Pie XII consacra le radiomessage de Noël 1942.

La célébration de centenaires de fondations d'abbayes célèbres, de l'anniversaire millénaire de la mort de saint Odon de Cluny, du tricentenaire de la fondation du Séminaire et de la Compagnie de Saint-Sulpice, la nécessité de la prière publique pour obtenir par Marie la paix mondiale, sont le thème de plusieurs autres Lettres pontificales. Les dernières pages du tome IV fournissent le texte, ou le résumé, de plusieurs décrets du Saint-Office (en particulier sur la radiesthésie interdite aux clercs en certains cas), d'une instruction de la Congrégation de la Propagande (questionnaire à remplir pour obtenir l'autorisation de fonder de nouvelles circonscriptions missionnaires), etc. On voit par cette vue d'ensemble l'intérêt et l'utilité que présente ce nouveau volume des *Actes de Pie XII*, varié dans ses documents, il est indispensable pour connaître, d'après les sources, l'action de ce pontificat durant cette année du jubilé épiscopal de S. S. Pie XII.

— *Plus près de vous, Seigneur !* par Mgr JOSEPH GROSS. Traduit par l'abbé L. Brevet. — Un vol. 20 × 13 cm., 272 pages. Prix : 500 francs. Editions Salvator, Mulhouse (Haut-Rhin).

Mgr Gross, évêque de Litoméricе (Tchécoslovaquie), a réuni dans ce volume 26 conférences portant les unes sur le Christ et la messe, les autres sur la vie chrétienne. Bien qu'adressées à des religieuses, ces conférences, très pratiques et très vivantes, sont susceptibles de donner de précieuses directives à tous les chrétiens désireux de mettre toujours davantage leur vie sous le regard de Dieu.

— *Venez à la messe*, par SIMON ARSENAULT, S. V. — Un vol. 19 × 12,5 cm., 248 pages. Editions Caritas, 77, rue d'Aiguillon, Québec (Canada).

Cet ouvrage est destiné, dans la pensée de son auteur, à aider les prêtres à faire mieux comprendre et aimer la messe à leurs fidèles, et surtout à venir au secours de tous ceux, séminaristes, religieux, religieuses, laïques, qui sont astreints ou s'astreignent à la messe quotidienne, pour qu'ils en goûtent mieux les fruits. Pour cela il étudie les différentes parties de la messe, avec la préoccupation de fournir à ses lecteurs une méditation solide qui les fasse s'unir aussi étroitement que possible au sacrifice qui s'opère sur l'autel.

— *Mireille contre Mireille*, par ROSE DARDENNES. — Un vol. 19 × 12 cm., 136 pages. Prix : 190 francs. Editions de l'Apostolat de la Prière, 9, rue Monplaisir, Toulouse.

Petit roman pour jeunes filles, où beaucoup d'entre elles se retrouveront en des états d'âme bien connus d'elles, qui trouvent leur solution dans la charité chrétienne.

— *Et les cloches carillonneront !* par JEANNE FROEHLICH. — Un vol., 19 × 12 cm., 134 pages. Prix : 190 francs. Editions de l'Apostolat de la Prière, 9, rue Monplaisir, Toulouse.

Ce récit, où l'on voit des enfants ramenant au Christ leur village déchristianisé, passionnera autant les fillettes que les garçons.

— *Le Baptême*, fascicule 19 × 14 cm., 16 pages. Prix : 20 francs. Supplément au numéro 76 de *Fêtes et Saisons*.

Cette petite brochure est destinée à permettre aux fidèles de mieux suivre et mieux comprendre les cérémonies du Baptême. Elle comporte pour cela un texte plus court et plus simple que celui des albums liturgiques, et de nombreuses photographies.

ACADÉMIE FRANÇAISE

Réception du maréchal Juin

Le maréchal Juin (1) *ayant été élu à l'Académie française à la place rendue vacante par la mort de Jean Tharaud* (2), *est venu prendre séance le jeudi 25 juin 1953 et a prononcé le discours suivant.* (*Notes et sous-titres de* la D. C.)

MESSIEURS,

Les militaires de ma génération, entrés dans la carrière peu avant que se déchaîne l'effroyable tumulte guerrier qui s'est prolongé jusqu'à nos jours, étaient loin de penser, quand ils rêvaient sur les bancs de Saint-Cyr de combats où la gloire les viendrait effleurer, qu'ils seraient, au-delà de toute mesure, les héros involontaires des plus sanglantes mêlées de notre histoire.

Ceux qu'ont épargnés les holocaustes de tant de guerres mondiales ou d'Empire n'ont guère eu le loisir de laisser vagabonder leur imagination hors des chemins difficiles où ils se trouvèrent engagés à la fois par devoir et par métier. Quelque prédilection qu'on leur connût, la littérature de leur temps n'a jamais été pour eux qu'un délassement. Ils n'y ont touché qu'à distance et dans des intervalles, un peu à la manière de ces fervents d'un sport qui n'en recueillent les émotions que sur les gradins du stade où se dépensent les athlètes.

C'est dire que, lorsque vous m'avez fait l'honneur de m'appeler à siéger parmi vous, il n'a échappé à personne, et encore moins au récipiendaire, que c'était au soldat et uniquement à lui qu'étaient allés vos suffrages.

Un soldat se présente.

Mes titres littéraires, en effet, ne constituent qu'un bien mince bagage. Il est vrai que le maréchal de Villars, qui fut le premier parmi les gens de guerre à oser briguer une place dans votre noble compagnie, n'en possédait pas davantage, encore qu'il eût pu se prévaloir de l'amitié qui l'unissait à Voltaire et de quelques lettres « que n'eussent pas désavouées les Sarazin et les Voiture », si l'on en croit M. de La Chapelle qui le reçut sous la Coupole.

Il faut reconnaître, pour être juste, que le plus clair de la pensée des hommes d'action, qui ont été quelque peu mêlés aux grands événements de leur temps, est généralement consigné dans les dépêches et rapports qu'ils eurent l'occasion, étant en charge, d'adresser à leur gouvernement, autant pour l'informer que pour orienter ses décisions. De telles pièces, quand la marque en est personnelle et qu'une pointe de fantaisie y trahit l'originalité du caractère, sont parfois de nature à piquer une curiosité littéraire. Mais encore faudrait-il qu'on les

---

(1) Le maréchal Juin est né à Bône (Algérie), le 16 décembre 1888. Il fit ses études aux lycées de Constantine et d'Alger, et entra à Saint-Cyr. Premier de sa promotion, il part en 1912 pour le Maroc, où l'on se bat encore, et participe à la pacification de l'Atlas. A la déclaration de guerre de 1914, il rejoint le front français avec les tirailleurs marocains. Cinq fois cité, deux fois blessé, dont la dernière grièvement, après des mois d'hôpitaux et un nouveau séjour au Maroc, il devient aide de camp de Lyautey, puis retourne se battre en France, notamment au Chemin des Dames. A la fin des hostilités, il repart au Maroc comme collaborateur direct du maréchal Lyautey. Il donne sa mesure dans les opérations du Tafilalet qui devaient amener la pacification générale du protectorat. En 1938, il obtient ses deux étoiles de général de brigade avec le titre de chef d'état-major des forces de l'Afrique du Nord. Une fois de plus, la métropole le rappelle lorsque éclate la seconde guerre mondiale. Il commande en Belgique la 15e division motorisée qui, avec une division marocaine, brisera l'effort des panzers à Gembloux, puis, plus tard, couvre à Valenciennes la retraite de la première armée. Prisonnier, il obtiendra, en juin 1941; sa libération. D'abord commandant des troupes au Maroc, il devient commandant en chef des forces de l'Afrique du Nord, lorsque Weygand doit s'en aller. En cette qualité, il prend part à la campagne tunisienne de l'hiver 1942-1943. Le général de Gaule l'appelle, en septembre 1943, à la tête du corps expéditionnaire français qu'il mène en Italie. Il force les régions montagneuses italiennes solidement occupées et parvient jusqu'au Tibre et jusqu'à l'Arno. Après avoir rempli différentes missions, le général Juin retourne au Maroc comme résident général, poste auquel il a été nommé le 14 mai 1947. Le 24 janvier 1951, il devient inspecteur général des forces armées ; le 20 mars de la même année, il est promu commandant en chef de la zone Centre-Europe. Le 7 mai 1952, le gouvernement le nomme maréchal de France, en même temps que le général Leclerc, élevé à cette dignité à titre posthume. Dès 1949, le Conseil des ministres l'avait maintenu en activité sans limite d'âge.

(2) Jean Tharaud — de son vrai nom Charles Tharaud — est né à Saint-Junien, dans la Haute-Vienne, le 9 mai 1877. Il fut d'abord élève du lycée d'Angoulême et vint à Paris dans le dessein d'y préparer le concours de Saint-Cyr, où il échoua, puis celui de l'inspection des Finances, où il ne fut pas plus heureux, cependant que son frère, Jérôme — dont le véritable prénom était Ernest, — son aîné de trois ans, se liait à l'Ecole normale supérieure avec Charles Péguy et Louis Gillet. La vie de Jean Tharaud est intimement associée à celle de son frère. Il eut d'ailleurs les mêmes amitiés que lui. Déjà, en 1899, *Le coltineur débile* était le fruit de leur collaboration. Il est impossible d'évoquer la carrière de l'un sans rappeler celle de l'autre. Jérôme, devenu secrétaire de Barrès, se faisait remplacer par Jean dans cette charge lorsqu'il s'absentait. En 1906. le prix Goncourt couronnant *Dingley, l'illustre écrivain,* les tire de l'ombre. Dès lors, les livres, romans et nouvelles, se succèdent, notamment *Les Hobereaux* et *Les frères ennemis.* Dans *La vie et la mort de Déroulède,* ils racontent leur jeunesse en Charente ; dans *La maîtresse servante,* ils abordent le roman paysan. Tour à tour se succèdent : *La fête arabe, La bataille de Scutari d'Albanie, L'ombre de la croix.* En 1914, Jean Tharaud est fantassin dans le même régiment que Jérôme. Comme lui, il se bat en Flandre et en Champagne, sous Ypres et Reims. En 1917, tous deux partent pour le Maroc, appelés par Lyautey. Et c'est la naissance de la série des œuvres marocaines : *Rabat ou les heures marocaines, Marrakech ou les seigneurs de l'Atlas, Fez ou les bourgeois de l'Atlas.* Après la guerre, il s'affirment comme de très grands journalistes ou enquêteurs. Ils voyagent sans cesse et continuent à publier de nouveaux livres : *Quand Israël est roi, Le chemin de Damas, L'an prochain à Jérusalem, Mes années chez Barrès, Paris-Saïgon dans l'azur,* etc. En 1938, Jérôme est reçu à l'Académie française. Jean y entre à son tour en 1946. De *Dingley, l'illustre écrivain* (1906) à *La double confidence* (1951), leur dernière œuvre, ils ont publié quelque 80 volumes : romans, récits exotiques, reconstitutions historiques, reportages, abordant à peu près tous les genres avec un égal succès. En 1920, le grand prix de littérature de l'Académie française leur fut attribué. Quelle est la part de chacun dans cette collaboration ? *La double confidence* révèle que ni l'un ni l'autre, à la vérité, n'avaient de tâche définie. L'œuvre de Jean et l'œuvre de Jérôme demeurent indissolublement liées, c'est l'œuvre « des Tharaud ». Jean Tharaud est mort le 8 avril 1952, d'une crise cardiaque, à l'hôpital Boucicaut où il avait été transporté.

connût et que le mémorialiste, par besoin de se rafraîchir la mémoire, les vînt, un jour, exhumer des dossiers confidentiels et poudreux où elles sont encore jalousement gardées.

En attendant, et puisque aussi bien c'est aujourd'hui le militaire qui a pris les devants dans mon personnage, souffrez que, contrairement à l'usage, il se présente brièvement lui-même, tant il lui déplairait qu'on se méprît sur son genre ou lui attribuât des mérites qui ne sont pas les siens.

C'est un survivant des campagnes de ces quarante dernières années qui, après la victoire de 1918, dont il n'avait été qu'un obscur ouvrier en toute première ligne, avait gardé au cœur une foi aveugle dans les destinées glorieuses de l'armée et du pays. Meurtri plus qu'aucun autre, en 1940, par l'humiliation d'une défaite sans précédent, il fut de ceux qui pensèrent, comme une grande voix l'avait tout aussitôt proclamé, que le sort de la guerre ne pouvait découler d'une bataille perdue. Néanmoins, dressé à la discipline, et alors que les temps se troublaient au point que, selon le mot de Bonald, il devenait plus difficile de connaître son devoir que de le suivre, il n'eut pas, lui, à s'interroger sur le sien, non plus qu'à porter jugement sur celui que d'autres crurent devoir se tracer.

A ses yeux, toutes les entreprises pouvaient se justifier, à condition qu'elles n'eussent en vue que la libération du territoire et le redressement national. Elles devenaient alors complémentaires, même quand, pour des impératifs contradictoires de lieu ou d'opportunité, il semblait qu'elles ne fussent pas, au départ, tout à fait à l'unisson. La mission que le sort lui avait dévolue à Alger, et que lui avait tracée le général Weygand, était bien définie à cet égard et de nature à faire taire tous ses scrupules. Elle consistait essentiellement à sauvegarder, par tous moyens, l'intégrité de notre place d'armes de l'Afrique du Nord indispensable à la reprise du combat. Et c'est ainsi qu'en novembre 1942, en présence de circonstances qui avaient commencé de fausser le jeu normal du commandement et des responsabilités et risquaient, par cela même, d'entraîner une dangereuse confusion, il eut à faire en sorte que l'armée d'Afrique tout entière, enthousiaste et rassérénée, se retournât contre l'ennemi qu'elle seule, dans les premiers jours, était à même de contenir en Tunisie.

Par la suite, investi de la confiance du gouvernement provisoire d'Alger que présidaient alors, conjointement, les généraux de Gaulle et Giraud, il eut à diriger les opérations menées en Italie par le corps expéditionnaire français. Et s'il est vrai, comme on a bien voulu le reconnaître, que cette campagne a marqué la résurrection de l'armée française et sa réapparition dans le corps de bataille de nos alliés, avec un rôle nettement prépondérant au moment de l'offensive sur Rome, il faut savoir que le mérite en revient au magistral outil de guerre qu'était cette armée française d'Italie. Elle provenait, en majeure partie, de la petite armée d'Afrique de transition que le général Weygand avait reformée et retrempée après l'armistice, dans une intention qu'il n'avait dissimulée à personne.

Tel est, Messieurs, entrevu non plus sous le scintillement de ses étoiles, mais dans la nudité de sa conscience de soldat, l'homme qui se présente aujourd'hui devant vous. Si c'est bien là celui qu'il vous a plu d'accueillir et si, par surcroît, comme je l'imagine, vous avez tenu à honorer à travers sa personne cette armée d'Afrique de nos jours, héritière des légions que Rome y entretenait naguère et qui étaient déjà réputées pour leur discipline et leur loyauté — *Fides militum*, — soyez-en remerciés, Messieurs, et du fond du cœur, par un chef que cette armée a porté dans son sein, qui s'y est élevé jusqu'au plus haut grade et qu'elle n'a cessé d'abreuver de fierté.

Deux frères écrivains.

Oh ! je sais bien que l'Académie ne tire ni gloire ni profit des personnages qui la composent. L'un d'entre vous a pris soin de m'en instruire à propos du mystère dont s'entourent vos consécrations. Mais il m'est aussi donné de savoir ce que l'on gagne à être des vôtres. Dès mon élection, j'ai reconnu à des signes qui ne trompent guère que j'avais encore pris du galon — que vous m'en aviez donné plus exactement — et, pour n'en point trop paraître indigne, je me suis surpris — vous l'avouerai-je ? — à faire ingénument effort sur moi-même pour mieux ordonner mes pensées et les mieux exprimer.

C'est là, direz-vous, une heureuse disposition pour un début académique consistant à prononcer l'éloge d'un maître à sentir et à décrire. Malheureusement, je la sens déjà glacée par la solennité qui m'entoure. J'éprouve cette sorte d'effroi qui m'envahissait au plus fort d'une bataille gagnée ou perdue, quand le sort se montrait encore hésitant et que, n'ayant plus moi-même aucun moyen de le forcer, j'avais soudain le sentiment que toutes les volontés subalternes s'effaçaient et restaient comme suspendues à la mienne, seule responsable. Si j'ai pu alors me libérer de mes transes par résignation devant l'inéluctable, c'est-à-dire avec un peu de fatalisme et beaucoup d'inconscience, c'est aujourd'hui votre indulgence qui m'y aidera, ainsi que la présence invisible, mais réconfortante, d'un prédécesseur auquel me rattachent bien des souvenirs et que j'ai, pour ma part, beaucoup aimé et admiré.

Ce n'est point une tâche facile que d'avoir à louer l'œuvre de deux auteurs unis par des liens fraternels et constamment confondus derrière le même « je » et le même « moi », quand la succession à l'un d'eux vous fait obligation de ne parler que de lui seul. Déjà, les discours de réception des deux frères n'avaient pas été sans trahir un léger embarras, vite dissipé du reste par la volonté de ne les séparer que dans ce qu'ils avaient d'aisément séparable. Et il y a peu à dire, en vérité, sur un tel chapitre en dehors de quelques traits physiques propres à chacun, ou des chemins différents qu'ils suivirent avant de se retrouver et de se fondre dans le creuset d'une œuvre considérable qui leur est restée commune depuis le premier jusqu'au dernier ouvrage.

Jean Tharaud, que ses familiers ont toujours appelé Charles, son véritable prénom, était né à Saint-Junien, en Haute-Vienne. Ses yeux se sont ouverts sur cette nature agreste du Limousin, où vivent des hommes à l'accent rude, fortement attachés à leurs vieilles pierres, mais aventureux à l'occasion et prompts à se replier sur eux-mêmes comme ce héros de *La maîtresse servante*, quand ils croient que l'on veut attenter à leur condition d'hommes libres. Charles est bien de cette lignée quand on se rappelle son obstination à ne vouloir faire que ce qu'il avait résolu et ce goût du fabuleux et de l'évasion qu'il eut aussi vif que son aîné, quoi qu'il en ait dit.

Il n'a vécu que peu de temps en Haute-Vienne, mais il en a gardé une impression si profonde qu'i

a avoué avoir longtemps préféré « les prés mouillés, les bois de châtaigniers »... et ce qu'il y a en Limousin « de frissonnant et d'angoissé » aux paysages de la Charente où il fut transplanté, jeune encore. Il semble bien toutefois que ce soit en Charente qu'il ait acquis la notion complémentaire de la lumière, une lumière profuse et dorée qui, pendant des années, lui a composé, dans le décor de plateaux pierreux et dénudés où se dresse la cathédrale byzantine d'Angoulême, comme une première image de l'Orient.

C'est également dans ce nouveau milieu que s'est éveillée sa sensibilité et qu'elle s'est développée par une sorte de phénomène fraternel, qui n'a pas laissé d'étonner tous ses contemporains, et dont les effets ne se firent sentir qu'à partir du jour où Jérôme fut envoyé à Paris pour y poursuivre ses études. Il avait fallu le pouvoir mystérieux de l'absence pour rapprocher et infléchir l'un vers l'autre deux êtres qui, dans la promiscuité familiale, se heurtaient constamment par leur différence d'âge et peut-être aussi de caractère. C'est un fait qu'après la séparation, Charles, qui continue de mener en Charente une vie douillette auprès de sa mère, n'a plus de pensée que pour Jérôme. Ses nourritures spirituelles, c'est de lui qu'il les tient par correspondance ou télépathie. Les colloques de la cour rose de Sainte-Barbe ou des turnes de la rue d'Ulm, qui lui sont ainsi rapportés, trouvent une étrange résonance dans sa jeune âme passionnée. Il fait sienne en imagination la petite société dans laquelle vit Jérôme, et Péguy, qui semble en être l'animateur, hante ses rêves d'adolescent.

C'est alors que son penchant se dessine. Il sera, lui aussi, un bel esprit gonflé d'idées généreuses qu'il assemblera avec art. Ce n'est encore là qu'une vague aspiration, sans objet bien déterminé, mais dont il ne se laissera pas détourner.

Le premier obstacle à franchir était le cercle des volontés familiales particulièrement soucieuses, en ce temps, de pousser la jeunesse vers les carrières dites régulières. Jérôme étant voué à l'Université, un Conseil de famille avait décidé que Charles revêtirait l'uniforme et qu'il irait préparer Saint-Cyr à Paris. Rien ne le disposait au métier des armes. Il n'avait pas été marqué, comme beaucoup de jeunes gens, par la guerre de 1870 et il pouvait craindre que, dans une période de paix que rien ne semblait alors devoir troubler, il n'eût à attendre longtemps les quelques minutes de grandeur qui sont pour le soldat de métier la rançon de nombreuses années de servitude. Au surplus, ce n'était pas de la compagnie de son frère, la seule qu'il fréquentât, que lui pouvaient venir des encouragements. Le cher Péguy lui-même, bien qu'ayant déjà pris goût à la vie de caserne et aux vingt-huit jours, était peu militariste. Il n'avait de respect que pour l'archer de Bouvines ou le suivant de Jeanne d'Arc, levé dans le menu peuple et arraché à son champ ou à son métier pour une seule bataille, pour une courte période, dirions-nous aujourd'hui.

Charles, ayant échoué au concours de Saint-Cyr, ne voulut pas renouveler sa tentative et se laissa alors diriger vers les Finances. Il ne réussit pas mieux au concours de l'inspection, mais voulut bien faire encore l'essai d'un apprentissage dans une banque. Hélas ! constamment perdu dans son rêve, il était loin du calculateur qu'eût requis la fonction. Très malheureux, il s'affranchit assez vite de cette dernière entrave et, dès lors, il fut laissé en paix. Ses échecs répétés avaient fini par user la volonté de sa mère qu'il adorait.

C'est l'heure tant attendue par les deux frères pour se lancer hardiment, et de compagnie, sur la voie qu'ils ont choisie. Ils s'y étaient déjà aventurés aux heures de loisir, quand ils n'étaient pas séparés, et en avaient rapporté un essai laborieux, mais non déplaisant : *Le coltineur débile*, où ils avaient fait passer tout le feu de leur jeune enthousiasme. Leur démarche néanmoins demeurera quelque temps encore hésitante. Bien des pages seront noircies, des mots raturés et des virgules déplacées, dans leur quête fiévreuse d'un sujet et d'une écriture qui retiennent l'attention, avant que ne paraisse dans *Les Cahiers de la Quinzaine* la nouvelle de « Dingley » dont ils devaient tirer un livre original et du meilleur effet. L'ouvrage, cette fois, obtint un vif succès. Il était d'une bonne facture et rencontrait à point nommé le sentiment du public. L'heure de l'Entente cordiale n'avait pas encore sonné et l'on criait à Paris, sur les boulevards : « Vive le Transvaal », comme on y avait crié naguère : « Vive la Pologne. » En récompensant « Dingley », l'Académie Goncourt peut se flatter d'avoir découvert et distingué le premier maillon d'une longue et brillante suite d'ouvrages d'une saveur sans cesse renouvelée par l'infinie variété du style et de la pensée.

Où ranger Charles Tharaud en tant qu'auteur ? On n'ose se prononcer, tellement son genre est fluide et soumis dans ses nuances au hasard des inspirations et des rencontres les plus fortuites. C'est tout ensemble un chroniqueur, un mémorialiste, un hagiographe, un romancier et un historien ; et dans ce dédale, la chronologie n'est pas, à mon avis, un guide très sûr. Je lui préfère ma prédilection, encore qu'elle enjambe un peu trop facilement les barrières et risque par cela même de se méprendre et d'être injuste. C'est ainsi, je le sens, qu'elle ne s'attardera pas à certains romans qui sont de remarquables pièces de collection. Le sujet en est généralement étrange, mais d'une vérité que je puis certifier, ayant eu l'occasion de connaître au naturel les héros hors nature de l'une de ces histoires. Mais voilà ! Dans ces *Bien aimées* ou cette *Maîtresse servante*, il n'y a rien de Tharaud, si ce n'est cet art admirable de la composition et de la présentation des personnages qui paraissent éclairés du dedans. Le livret d'opéra, sa double confidence nous l'apprend, n'est pas de lui : il n'en est que l'exécutant à l'orchestre, mais quel prodigieux exécutant ! A lire ces beaux romans, on se prend à regretter que la règle de la collaboration ait interdit aux Tharaud de transposer dans leur œuvre des fragments de leur vie personnelle. Que n'eût-on donné pour tenir d'eux une histoire qui fût la leur ?

Les figures de Péguy et de Barrès.

Mais voici deux portraits sur lesquels je me penche tout attendri et reconnaissant aux Tharaud de les avoir légués à la postérité. Ce sont ceux de Charles Péguy et de Maurice Barrès. Nul n'a mieux fouillé les traits de ces deux figures qui semblent avoir été découpées, l'une dans un vitrail, et l'autre, à la fois dolente et hautaine, dans une toile du Greco. C'est que Charles Tharaud se trouve cette fois dans le sujet et qu'on le sent lui-même profondément ému par la présence qu'il nous restitue de ces deux êtres avec lesquels il fut en communication si directe et dont il reçut tout un

enseignement profitable à son art et à sa sensibilité.

Je ne savais presque rien de Péguy avant 1914, si ce n'est que sa pensée, quelque peu abrupte, avait longtemps cherché le langage dont elle avait besoin, puis, qu'engagé sur une route pascalienne, il s'était forgé une mystique dont il eût voulu doter la France, premier objet de son adoration. Mais je me suis fortifié de sa légende et de son symbolisme purifié depuis ce soir du 5 septembre 1914 où j'appris, en pleine bataille, tout près de Paris, entre Penchard et Monthyon, qu'il venait d'être tué à quelques pas de moi — sa section n'était en effet séparée de la mienne que par un champ de betteraves — et que je vis ce miracle d'un ennemi qu'on croyait victorieux s'arrêter à l'endroit précis où il était tombé, puis rétrograder dans la nuit.

Barrès m'était déjà plus familier avant 1914. Je dirai même que c'est de lui que j'étais le plus rapproché. Le siècle commençait à peine qu'il avait déjà façonné à sa manière une grande partie de la jeunesse française. Je suis de ceux que ses mots sonores, qui opéraient comme des sortilèges, ont le plus fortement marqués. Dès que je me suis senti capable de raison et d'émotion, ce sont ses ouvrages qui m'ont charmé et fixé. C'est lui qui m'a appris à être moi-même, à comprendre de préférence par intuition profonde, à voir les liens en quelque sorte charnels qui unissent l'homme à sa terre et à mieux utiliser les forces de l'instinct. Aussi, croyez bien, Messieurs, que c'est pour moi, disciple obscur et inconnu de Barrès, un surcroît d'honneur auquel je suis extrêmement sensible que d'avoir été appelé à prendre place dans ce fauteuil qui fut le sien. Cet honneur, Charles Tharaud l'avait, avant moi, ressenti encore plus vivement dans le sentiment de piété quasi filiale dont s'enveloppait chez lui le souvenir du meilleur de ses maîtres.

Israël et l'Islam.

J'en arrive maintenant, toujours docile à mon penchant, aux deux grandes fresques si chaudement colorées qui constituent, à mon sens, l'œuvre essentielle des Tharaud. Elles représentent, sous des couleurs exotiques, des réalités de l'époque contemporaine, où se dévoile à tout instant un monde inconnu et mystérieux qui ne laisse pas d'impressionner le lecteur. Qu'il s'agisse des grands tableaux d'Israël ou de ceux de l'Islam maghrébin, il n'y a eu, à l'origine, aucune conception d'ensemble. La veine, une fois entamée, n'a révélé ses profondeurs et ses prolongements qu'au fur et à mesure qu'avançait le travail ou que surgissaient des événements qui la venaient éclairer sous d'autres angles. Brossées presque en même temps, les deux fresques n'ont aucun lien entre elles. Ce n'est qu'après coup que s'est fait le rapprochement des deux branches de la descendance d'Abraham, et par simple coïncidence aussi, résultant d'événements contemporains, que toutes deux se sont rejointes en ce point commun d'arrivée qui avait été celui de leur départ : en Judée.

L'idée de peindre les mœurs des Juifs de l'Europe centrale remonte au temps où Jérôme était lecteur à l'Université de Budapest. Elle fit très rapidement son chemin, et les deux frères entreprirent de compagnie l'exploration des petites colonies juives des Carpathes. Ils en rapportèrent une ample provision d'images, mais il leur restait encore bien des énigmes à déchiffrer dont ils n'eurent la clé que plus tard, grâce à la fréquentation d'Israélites qui, par sympathie, voulurent bien leur ouvrir leur âme et leur servir de truchement. Charles a toujours parlé avec émotion et reconnaissance de la petite bande amicale du Café Soufflet et de ces personnages frisant l'irréel auxquels il s'était attaché et qui semblent bien avoir été des figures très pures du judaïsme : ce Twersky promis à un destin tragique, le cher Ujvari de Budapest et cette jeune sœur d'Aberdan qui met une note de douceur et de poésie dans *L'Ombre de la croix.*

L'Ombre de la croix ! On reste tout surpris devant cette peinture saisissante du monde hébraïque des Carpathes, comme on l'est à la chapelle Sixtine devant le *Jugement dernier* par l'abondance des détails, la diversité et le pittoresque des personnages et des scènes. Le livre entier est parcouru d'un souffle de réalisme — je dirai même de naturalisme — qui met toutes choses à nu et les décrit dans un style dense, ayant exactement trouvé les mots et les images qui conviennent.

Le développement que les Tharaud crurent devoir donner par la suite à leur œuvre judaïque, en constatant les tendances individuelles ou collectives manifestées en certains lieux, après la première guerre mondiale, par les représentants de la race juive, ne fut pas, on doit s'en souvenir, sans leur attirer quelques ennuis. Déjà, *L'ombre de la croix* avait soulevé les protestations des coreligionnaires plus sourcilleux de l'Occident. Dans la descendance d'Abraham, « fils de la servante et fils de la femme légitime » ont toujours fait preuve de la même susceptibilité. Leur pudeur s'offense de ce qu'il puisse être fait étalage des mœurs des harems ou des ghettos. De là à ce que l'accusation de racisme fût portée contre les Tharaud, lorsque parurent leurs autres ouvrages, il n'y avait qu'un pas, qui fut vite franchi. Il est vrai que leurs titres : *Quand Israël est roi, Quand Israël n'est plus roi, L'An prochain à Jérusalem* étaient de nature à prêter à confusion. Que pouvaient-ils bien signifier ? Ne dissimulaient-ils pas une pensée critique ou ironique à l'égard de la race juive mêlée à certains événements du jour ? Supposition injuste, en vérité, car l'œuvre des Tharaud ne visait au fond qu'à peindre sur le vif et sans passion des tableaux de la vie contemporaine. Que savait-on, au début de ce siècle, des communautés israélites répandues un peu partout dans le centre de l'Europe ? Pour tout le monde, c'étaient là des blocs erratiques, témoins de quelque invasion glaciaire et soumis à une effroyable condition humaine. Les Tharaud ont eu le mérite et l'audace de nous révéler le mystère de ces âmes non rédimées aux yeux des chrétiens, mais qu'honore et grandit leur indéfectible attachement à une loi ancienne. Ils nous ont fait sentir l'horreur des pogroms et ont contribué, sans aucun doute, à soulever bien des consciences contre les persécutions auxquelles allaient bientôt se livrer des hommes sans humanité et sans foi.

Quand on est épris de soleil et d'espace, on finit toujours par découvrir l'Islam, et, pour nous Français, c'est d'autant plus facile qu'il n'est séparé de nous que par 200 lieues de mer. Les Tharaud, cependant, n'en eurent la révélation qu'à la suite d'une rencontre de hasard, celle du peintre Dinet qui les vint un jour solliciter de mettre leur talent au service d'une thèse qui lui était chère. Dinet

souffrait de voir se ruer sur l'Algérie toutes sortes de Méditerranéens faméliques qui venaient y chercher fortune sous la protection française. Il estimait qu'une telle invasion était de nature à compromettre l'œuvre entreprise par la France dans ce pays et supportait mal qu'un grand écrivain, comme Louis Bertrand, n'eût de sympathie que pour ces Béotiens, ces « Calabrias » comme les appelaient nos Arabes, par déformation du mot « Calabrais ».

C'était à Bou-Saada, charmante oasis alanguie au bord du grand Chott, dans un impressionnant décor de mirages et de palmes, que devait se dérouler, sur un fond de vérité, le scénario imaginé par Dinet. Tharaud ne pouvait assurément rêver d'un meilleur endroit pour son initiation. Il en tira un livre captivant, *La Fête arabe*, qui plut aux uns par son sentiment vif et coloré et irrita les autres par son parti pris d'arabophilie.

Manifestement, il n'avait vu les choses que dans l'enthousiasme d'un cœur échauffé par la poésie qui se dégageait du lieu et la rencontre d'une société de gens simples, aimables et hospitaliers que n'étaient pas sans heurter, il faut bien le reconnaître, tous ces immigrants de basse condition qui venaient les déranger dans leurs habitudes séculaires.

Ces immigrants, toutefois, étaient des hommes résolus et durs au travail. Ils ne craignaient ni les privations ni la mort, et, si grossiers qu'ils fussent, ils apportaient à Bou-Saada, tels des bourdons gonflés de pollen, les germes de vie attendus par cette fleur léthargique des sables.

Pour tout le monde, *La Fête arabe* s'opposait au *Sang des races* de Louis Bertrand ; mais ce dernier n'en prenait nul ombrage. Il lui importait peu que ces jeunes Tharaud, qu'on ne connaissait guère, vinssent désormais chasser sur ses terres. Il aurait pu, cependant, tirer argument de ce que, dans leur roman, il n'y avait qu'un vaincu : le héros généreux, trompé par son rêve et désabusé, que « roumis » et musulmans avaient fini par abandonner, pour continuer, eux, à vivre ensemble.

Dédaigneux, il préféra n'en rien dire et continua de fermer les yeux sur tout ce qui pouvait rappeler une civilisation arabe, et sur les Arabes eux-mêmes. « J'ai écarté délibérément, disait-il, le décor islamique et pseudo-arabe qui fascinait jusqu'ici des regards superficiels et j'ai montré, derrière cette vaine figuration, une Afrique européenne, moderne et antique à la fois, que personne n'avait vue avant moi. » Quand le Maroc s'ouvrit à la curiosité des Européens, on raconte que Louis Bertrand, venu par l'Algérie, décida, à la vue de Fès, de s'en retourner sur ses pas. Il craignait, en poussant plus avant vers l'Ouest, de découvrir les vestiges d'une civilisation proprement islamique qui eussent contredit sa thèse. Aussi bien, ce n'est point par l'Afrique qu'il a gagné l'Espagne, mais par les chemins d'Europe, et pour affirmer, une fois de plus, en cet autre lieu de rencontre, et à sa manière qu'il avait péremptoire, la primauté du chrétien.

Les Tharaud, au contraire, ont tenu à emprunter le chemin des conquérants arabes pour aller au rendez-vous espagnol ; et c'est en prenant ce détour si lumineusement évoqué dans leurs *Mille et un jours de l'Islam* qu'ils ont eu la bonne fortune de rencontrer l'homme exceptionnel qui devait faire sur eux une si forte impression et dont ils ont admirablement compris et traduit le génie.

Dans le sillage de Lyautey.

C'est en 1917, après l'offensive manquée du Chemin des Dames, que les Tharaud, qui servaient depuis le début de la guerre dans une unité territoriale, se virent affectés au Maroc. Lyautey y avait repris, depuis quelque temps, ses fonctions de résident général commandant en chef, après s'être aventuré à Paris sur un terrain qui n'était pas le sien et où il n'avait recueilli que d'amères déceptions. Le gouvernement de l'époque, séduit par sa remarquable réussite au Maroc avec des moyens précaires, avait cru voir en lui « *the coming man* », l'homme tout désigné pour donner une impulsion nouvelle à la guerre, après les épuisantes mêlées de Verdun et de la Somme. Mais l'expérience avait été courte, Lyautey s'étant trouvé placé au ministère de la Guerre devant des circonstances paralysantes de toute action. Il était donc revenu au Maroc où, au moins, il était son maître et pouvait poursuivre, sans être gêné par la sottise des uns ou les intrigues des autres, l'œuvre de pacification entreprise depuis l'avènement du protectorat.

Quand les Tharaud, qui ne payaient pas de mine dans leurs vareuses délavées de simples territoriaux, se présentèrent à Rabat, Lyautey, qui les avait fait venir à la demande de leurs amis Champion, s'enquit aussitôt de leurs aptitudes. « Ce sont des écrivains », lui dit quelqu'un de son entourage. « Alors, qu'ils écrivent ! » s'écria-t-il. Et ce fut bien là, en effet, le genre d'emploi qu'il leur réserva. Après trois ans de guerre, et alors que tout au Maroc était encore en chantier, Lyautey s'était vu arracher, un par un, par la mobilisation et les exigences de la lutte en première ligne, tous ses collaborateurs civils en état de porter les armes. Aussi en était-il réduit à rechercher parmi les soldats du rang ceux qui, sous l'uniforme, dissimulaient une expérience ou des dons utilisables dans l'accomplissement de sa tâche de bâtisseur ; et il ne négligeait pas un beau talent d'écrivain pour faire connaître les choses et les gens du Maroc, autant que pour faire comprendre l'intérêt et les difficultés de la lutte qu'il avait à soutenir.

C'est ainsi que Charles Tharaud demeura dans son sillage avec l'unique mission de voir, d'entendre et de faire savoir. Il eut d'abord à saisir sur le vif la vie marocaine telle qu'elle s'étalait sous ses yeux dans les foules pittoresques de la Médina et du Méchouar. Puis à la méditer dans le recueillement des Oudaïas ou du Chellah avant d'en exprimer l'essentiel dans un beau livre, *Rabat ou les heures marocaines*, où des notations d'une touche légère s'égrènent comme les heures elles-mêmes, dégageant une poésie enivrante et subtile qui laisse le lecteur ravi.

Les Tharaud, qui n'étaient pas insensibles au charme de Rabat, s'y seraient sans doute attardés si Lyautey n'avait brusquement décidé de les emmener avec lui dans une vaste randonnée en pays berbère. Il importait que le résident général fût présent à une jonction sur la Haute-Moulouya des forces du Moyen-Atlas et de celles du Tafilalet qui consacrait les résultats d'une campagne bien conduite et où il avait des instructions à donner sur place. *Les Grands seigneurs de l'Atlas* nous ont retracé ce chemin, alors fraîchement découvert et si souvent parcouru depuis par nos colonnes. Charles s'y engagea, ébloui, conduit par le grand chef en personne, lequel était aussi un merveilleux enchanteur. Au fur et à mesure qu'ils avançaient sur la grande piste impériale conduisant au Tafi-

lalet, c'était un monde inconnu qui se révélait à Charles : tout un peuple de paysans, de pasteurs et de guerriers, différant sensiblement des Arabes des plaines et dont l'originalité s'harmonisait parfaitement avec les paysages les plus surprenants et les plus grandioses qui soient.

Je relisais, il y a quelque temps, les descriptions du site lunaire d'Ito et de la forêt de cèdres d'Azrou qui servent d'introduction aux *Grands seigneurs de l'Atlas*. L'émotion communiquée par cette lecture était celle-là même que j'avais ressentie — il y a de cela bien des années — la première fois que j'avais parcouru ces lieux. Par quelle incantation Charles avait-il pu la conserver aussi longtemps entre les pages de son livre, comme une petite fleur desséchée, puis la ranimer à volonté pour me la rendre dans toute sa fraîcheur ?

Mais c'est à Marrakech, où ils devaient arriver un peu plus tard, que les Tharaud allaient trouver leur véritable sujet. Emerveillés d'abord par le saisissant contraste de neiges, de palmes et de pisé flamboyant qu'offre cette grande ville saharienne, alanguie le jour, mais bruyante et voluptueuse dès qu'arrive le soir, il leur fut permis ensuite, par faveur toute spéciale, de prendre une vue exacte de la politique pratiquée dans le Sud par Lyautey. C'était la politique dite alors des « grands caïds », fondée sur une sage économie des forces, mais dont on ne pouvait pénétrer le secret que si l'on avait accès en montagne aux gîtes des grands feudataires et si l'on était admis à faire partie de leurs expéditions.

Et c'est là précisément le rare privilège que se vit octroyer Charles Tharaud. Il a fréquenté les kasbahs haut perchées de ces portiers de l'Atlas, faiseurs et défaiseurs de royaumes. Il a accompagné leurs harkas sur le sentier de la guerre. A côté d'avisés personnages politiques comme le Goundafi et son voisin le M'Tougui, qu'on appelait « Le Baron », il y avait là le grand Madani, chef de la Maison des Glaoua et bras séculier de la France dans le sud du Maroc au cours de la première guerre mondiale. Charles Tharaud nous a dévoilé les traits de cette figure de haut relief promise aux grandes tâches de l'Empire, mais qui était aussi celle d'un homme profondément sensible. Rien n'est plus émouvant que le récit de sa fin. Il mourut de chagrin peu après que son jeune fils, Si Abd El-Malek, eut été glorieusement tué dans l'expédition contre Sidi Mah, le marabout d'Ahansal, affaire à laquelle Charles Tharaud avait assisté. A ses côtés, se distinguait alors son frère cadet El-Hadj Thani Glaoui, nommé pacha de Marrakech à la suite des services éminents qu'il avait rendus au général Mangin, au moment de l'insurrection d'El-Hiba. Soldat dans l'âme, tout dévoué à son aîné, il le secondait avec intelligence et énergie, organisant les harkas et prenant toujours le commandement des détachements les plus exposés. Héritier de « la horna et des fiefs des Glaoua », à la mort de Madani, il a continué de combattre au premier rang pour la pacification et l'unité de l'Empire. Dans toutes les circonstances difficiles nous l'avons trouvé auprès de nous, lui et ses fils, dont l'un, Mehdi, brillant officier de spahis, a trouvé, en 1944, une mort glorieuse en Italie. Ardent défenseur de la cause de l'amitié franco-marocaine, il personnifie aujourd'hui au Maroc la loyauté envers la France.

Cette politique des grands caïds se lie, pendant la première guerre, à ce qu'on a appelé « la bataille du Maroc », celle où l'on pouvait avoir le sentiment, comme Lyautey le fit amèrement observer ici-même, que les hommes se faisaient tuer pour rien. On en connaît le point d'origine : l'ordre du gouvernement de renvoyer dans la métropole, en août 1914, la majeure partie des forces et la suggestion de reporter sur la côte notre front défensif. Lyautey fournit les forces demandées tout en maintenant ses positions à l'intérieur. De quel poids, en effet, eût pesé dans le conflit mondial un Maroc déjà miné par les intrigues allemandes, et que notre abandon eût mis à feu ? N'eût-il pas entraîné dans un mouvement de guerre sainte l'Afrique du Nord tout entière ?

Lyautey fit plus encore. Profitant de ce que l'attention générale était concentrée sur la bataille d'Europe, il prit sur lui de pousser ses avantages. On reste confondu d'admiration devant les tâches qu'il osa entreprendre et les résultats qu'il obtint avec de faibles forces et les harkas des grands chefs traditionnels du Sud. Contre toute attente, il devait aller beaucoup moins vite, une fois la guerre terminée. C'est que la paix avait rouvert pour lui « le front de Paris », qui a toujours été le plus redoutable pour les résidents généraux du Maroc. Ses programmes donnaient lieu, chaque année, à d'âpres discussions et marchandages dans les détours de la rue Saint-Dominique et du Quai d'Orsay. On voulait bien qu'il en finît avec la dissidence, mais, répugnant au bellicisme, on exigeait aussi que ce fût sans pertes et avec le minimum d'argent. A ce compte, il ne pouvait que marquer le pas ou s'exposer dangereusement. En 1925, l'insurrection riffaine, débordant de la zone espagnole dans la zone française, allait nécessiter un renfort de près de 100 000 hommes, faute pour la France d'avoir prévu les quelques bataillons supplémentaires que Lyautey eût souhaité recevoir avant l'agression.

Les Tharaud ne se sont pas contentés de discerner et de faire connaître ce qu'il y eut de sublime dans la « bataille du Maroc ». Ils ont aussi retenu les leçons qui leur furent prodiguées par Lyautey, tout au long des pistes qu'ils suivirent ensemble. Certes, le charme de l'homme opérait. Quand il parlait, on l'écoutait, fasciné, tant il mettait de chaleur à convainvre et d'art à faire glisser la conversation sur d'autres plans. Il passait sans transition d'un sujet à un autre, évoquant des souvenirs de jeunesse, de France ou d'ailleurs, des sensations fortes ressenties en des coins perdus de brousse ou de sable où il y avait des balles pour tout le monde, et des hommes, des camarades, qui mouraient. A l'entendre développer ses plans d'action et les directives par quoi il mettait tout en œuvre, il n'était pas d'interlocuteur qui ne se sentît soulevé par la grande force d'imagination et de construction ordonnée qui émanait de sa personne. Au surplus, comment l'auteur de *La Fête arabe* n'eût-il pas été séduit par l'effort déployé sous ses yeux pour harmoniser deux civilisations et faire du Maroc une nation moderne, en touchant le moins possible à son originalité et à ses traditions ?

La France au Maroc.

Jusqu'à son dernier souffle, Charles Tharaud n'a cessé de proclamer que Lyautey a eu raison, et l'histoire lui donnera raison. Dès le principe, Lyautey a tracé la courbe de la création continue qu'il envisageait entre un temps de départ caractérisé par l'incapacité et l'anarchie et un temps d'arrivée qui serait celui de la majorité et de l'au-

tonomie interne. C'était une courbe sans brisure, superposée et étroitement liée à celle de l'évolution du Maroc ; et comme il n'était pas possible de modifier en un tournemain une structure politique figée depuis des siècles sur le principe d'une monarchie absolue et de droit divin, s'exerçant dans la confusion des pouvoirs et impuissante à imposer sa loi à des confédérations dissidentes, Lyautey eut d'abord à pacifier et à unifier l'Empire autour de la personne du souverain, tout en jetant les bases d'un équipement économique et social qui lui permît de combattre la misère.

Ce fut la phase proprement lyauteyenne, phase de premier équipement, visant essentiellement à l'unification du pays et à la création des rouages d'un Etat moderne de vocation occidentale. Elle s'est poursuivie, même après Lyautey, jusqu'à l'achèvement de la pacification, en 1934. A partir de cet événement, il devenait logique et nécessaire d'entrer dans une nouvelle ère constructive de caractère politique ayant pour but d'amener le pays à la capacité de s'administrer lui-même, en redonnant progressivement vigueur et autorité souveraine à ce qui n'avait été qu'une fiction gouvernementale. Depuis longtemps, Lyautey avait prévu ce tournant et conseillé de le prendre aussitôt qu'il apparaîtrait possible de faire entrer dans les cadres les élites ayant commencé à se dégager de la masse. Malheureusement, l'action résidentielle allait bientôt se heurter aux prétentions d'un nationalisme intransigeant et de forme désuète, professé par le parti de l'Istiqlal ou de l'Indépendance, dont les premières manifestations remontent précisément à l'achèvement de la pacification et qui, depuis lors, s'est toujours montré hostile aux réformes, c'est-à-dire à l'objet même du traité de 1912.

Ce parti, qui n'arrive pas à se déterminer entre les principes démocratiques qu'il invoque par modernisme et le régime théocratique qui lui sert d'appui, ne se tourne vers la France que pour lui signifier catégoriquement et inconditionnellement son congé. Ses méthodes sont ingénieuses, mais criminelles. A l'intérieur, il procède par contrainte et intimidation à l'égard des coreligionnaires, et par exaltation, dans les masses, du fanatisme religieux et xénophobe qui pousse à la guerre sainte. A l'extérieur, il cherche à multiplier ses alliances par une propagande active, habile à tirer parti des contrevérités les plus grossières.

C'est ainsi que, tout récemment, il a tenté, non sans succès, à propos de la répression de troubles qu'il avait fomentés, de mobiliser à son profit ce qu'on est convenu d'appeler la religion du cœur. Des consciences chrétiennes, promptes à s'émouvoir sur de faux rapports et sensibles à l'excès à l'argument des affinités morales et spirituelles, ont pris délibérément fait et cause pour lui. Certes, on ne saurait douter de la pureté des intentions d'une croisade à rebours qui nous ramène au temps où Diderot, l'incroyant, conseillait dans son *Supplément au voyage de Bougainville* de ne pas se mêler des affaires de l'homme qu'on veut « heureux et libre » et de se méfier de celui qui veut « mettre de l'ordre ». Mais que penser du concours inespéré qu'elle appporte inconsciemment aux ennemis de notre pays qui, niant l'évidence, s'efforcent de représenter l'œuvre de la France dans ses protectorats comme n'ayant abouti jusqu'ici qu'à une méprisable absurdité ?

Vivement ému, après la guerre, par les violences des néo-nationalistes, Charles Tharaud, l'auteur de *La Fête arabe*, a fait entendre ici, le jour de sa réception, des paroles véhémentes qui n'étaient pas seulement dictées par son désir de tendre la main à Louis Bertrand qu'il remplaçait à ce même fauteuil, et dont il avait fait l'éloge, mais qui étaient aussi l'expression sincère de l'indignation et de la tristesse d'un homme que ses amis auraient trahi. Relisez cette mercuriale, elle est sévère et administrée sans ménagement. C'est même le reproche qu'on pourrait lui faire, quand on connaît les sentiments d'amitié que le peuple marocain, dans son immense majorité, nourrit pour la France. Mais elle est prophétique quand, faisant précisément allusion à l'activité des extrémistes, elle proclame que « s'ils réussissaient dans leur orgueilleux dessein, Tunisie, Algérie, Maroc retourneraient vite à leur misère ancienne, à moins que d'autres peuples qui, eux, ne seraient pas des rejetons d'Abraham et d'Agar, ne viennent prendre aussitôt la place que nous aurions abandonnée ».

Il est certain que, s'il nous fallait, ce qu'à Dieu ne plaise, passer la main au Maroc avant l'heure, c'est-à-dire l'abandonner à lui-même avant de l'avoir préparé à ses devoirs d'état, il faudrait s'attendre à le voir voler en éclats sous l'effet de forces centrifuges toujours latentes. Il est aussi probable qu'une nouvelle Conférence d'Algésiras s'imposerait alors pour y rétablir l'ordre et empêcher la reconstitution, à l'Occident du vieux monde occidental, d'une société fermée, effervescente et barbare, pouvant mettre la paix en danger. Mais quelle forme revêtirait la nouvelle tutelle ? Et qu'adviendrait-il de celle que Lyautey avait conçue et définie dans le respect et l'amour de deux civilisations, avec un sens exact du possible, du rythme à observer, et cette claire intelligence du cœur qui inspirait tous ses actes ? N'y aurait-il pas lieu de craindre que la conjuration mondiale qui s'attache aujourd'hui à la ruine des anciens empires et qui ne perd aucune occasion de nous faire sentir sa pression, ne lui substitue un autre genre d'impérialisme, celui d'un satellitisme idéologique négateur de toute liberté individuelle ou d'un satellitisme utilitaire se couvrant d'un semblant de libéralisme, et indifférent au fond à l'état social dans lequel stagneraient les protégés ? La grande voix d'outre-tombe, qui continue de se faire entendre sur la colline inspirée de Rabat, et trouve résonance dans tous les cœurs du Maghreb, a déjà condamné ces impérialismes d'une autre sorte, humainement peu souhaitables.

Mais pourquoi s'en aller avant l'heure quand on se sent retenu par les Marocains eux-mêmes? Seule, une carence totale du sentiment national pourrait nous conduire à envisager un pareil renoncement. L'aboutissement vers lequel la France s'achemine étant celui que tout le monde désire, c'est elle qui, du traité, peu à peu vidé de son contenu, dégagera un Maroc libre, respectueux des intérêts de chacun et tenu aux obligations qu'imposent aujourd'hui, entre nations voisines, les données inséparables d'une commune sécurité.

Une indissoluble union fraternelle.

Pardonnez-moi, Messieurs, de m'être laissé entraîner si loin dans un exposé critique qui ne visait, à l'origine, qu'à rétablir quelques points d'histoire. Croyez bien que je n'aurais eu garde de m'aventurer sur une telle pente si Charles Tharaud n'avait cru devoir m'y précéder. Pouvais-je, en ce jour, n'être pas à ses côtés et sembler en reste avec lui sur une question qui a retenu tout particulièrement mon attention et qui se range

aujourd'hui parmi nos préoccupations nationales ?

Pour en revenir à mon véritable sujet, qui est l'œuvre des Tharaud, j'ai le sentiment qu'il me serait difficile d'y entrer plus profondément s'il me fallait continuer à faire abstraction de l'un des auteurs. J'ai beau détourner mes regards, je me sens invinciblement ramené, et par Charles lui-même, vers le mystère de cette étrange collaboration fraternelle qui a donné de si beaux fruits. Ce n'est pas que j'aie le moins du monde l'intention d'en forcer l'inviolabilité ni de lui donner une explication. Expliquer, c'est analyser, et par conséquent disjoindre, c'est dénier à l'un ce que l'on voudrait voir accorder à l'autre, et je ne sache pas que quelqu'un ait eu jusqu'ici l'audace de s'y risquer, tant on se sent retenu par la crainte honorable d'être injuste.

D'autre part, il y a vraiment peu à glaner dans ce qui pourrait sembler les différencier. Les familiers de Charles et ses correspondants ont rendu témoignage de son exquise sensibilité et de cette étonnante jeunesse de cœur qu'il a gardée jusqu'au soir de sa vie, son pauvre cœur s'étant brisé d'un seul coup. Mais on retrouve des traits semblables chez Jérôme, le même mélange de fantaisie, de sérieux et de générosité. Tous deux furent indépendants, libres d'esprit et libres dans leurs propos, observateurs sans aucune malveillance, mais non sans cette perspicacité qui ressemble parfois à de la malice. Sensibles à ce que leur apportait le spectacle de la vie, mais attentifs à tout ce qui touchait l'intérêt national, fidèles à leurs amitiés, ils eurent, avec le respect de toute vraie grandeur, un sentiment de l'honneur qui leur a valu la sympathie et l'estime même de ceux qui ne les approuvaient pas entièrement ; chez eux, le caractère était à la mesure du talent.

Cette communauté de vues explique en partie leur union qui s'est maintenue à travers toutes les vicissitudes de l'existence. Ils furent des frères liés à la fois par une profonde affection et une amitié toute spirituelle, mais qui n'a rien livré du secret de leur travail en commun. Dans presque tous les autres domaines de l'activité, dans l'administration, dans l'industrie, dans l'armée, on voit assez bien ce qu'est le travail en collaboration. Il suppose le labeur désintéressé, exact et minutieux, d'une équipe subordonnée à un chef qui, seul, a la responsabilité, parce qu'il a l'autorité et le commandement. Ceux qui ont eu l'honneur de servir auprès du maréchal Lyautey savent ce que l'on peut attendre d'une équipe constituée par un homme qui allait d'instinct aux meilleurs et savait se les attacher et les utiliser sans considération d'origine ni de grade. L'Académie, aussi, a, sous les yeux, l'exemple vivant d'un grand soldat qui s'est effacé avec vénération, pendant toute la première guerre, devant le maréchal Foch dont il était le chef d'état-major, et qui a fait preuve ensuite d'une puissante personnalité de chef, notamment en 1940, quand il accepta de revenir de Syrie pour relever en France une épée qu'il savait déjà brisée. Le travail en commun dans l'armée est fondé sur deux notions essentielles : la discipline et la hiérarchie. Ce qui ne veut pas dire que le chef ignore ce qu'il doit à son équipe. Mais c'est à lui seul qu'appartient la décision, celle qui implique la responsabilité, de même que c'est à lui seul que revient, s'il y a lieu, l'honneur du succès. Un jour, le maréchal Foch reçut une étude, écrite par un officier qui avait été son élève, sur les conditions du combat moderne. Il lui fit cette réponse qui n'est pas sans noblesse : « J'ai lu votre étude. Ce n'est pas précisément ce que je vous enseignais jadis à l'Ecole de guerre ; mais, aujourd'hui, c'est vous qui avez raison. » Mot magnifique qui atteste comment ces notions sacrées de la hiérarchie et de la discipline s'accordent avec le souci de la vérité.

Dans le travail en équipe des Tharaud, on chercherait en vain de pareils principes directeurs. Nous nous trouvons devant le mystère d'une création qui pose encore un grand point d'interrogation. Leur ultime confidence sur ce sujet est loin d'avoir satisfait toutes nos curiosités. Ils nous l'ont faite à la manière de ces prestidigitateurs qui veulent bien nous montrer l'envers de leur tour, mais qui demeurent inimitables parce qu'ils n'en révèlent jamais le véritable secret. J'ai toujours pensé, pour ma part, qu'ils avaient dû être l'un pour l'autre, et alternativement, l'Aristarque qui a souvent manqué à d'impétueux et solitaires génies des lettres. Je m'en suis ouvert à l'un de vos confrères, réputé pour la pénétration de son esprit et la sûreté de son jugement, et voici ce qu'avec une grande amabilité, dont je le remercie, il m'a textuellement déclaré au sujet des Tharaud qu'il tenait en grande estime et affection : « On peut imaginer qu'au début, Jean Tharaud, qui était plus jeune, et qui avait une formation variée, riche, mais incomplète, était, dans l'association fraternelle, l'élément le plus spontané, qu'il représentait l'élan vital, avec tout ce que ce mot peut supposer de force et de désordre. Tandis que Jérôme, bénéficiant d'années d'étude, fait aux plus sûres disciplines classiques, était celui qui savait ordonner, élaguer, composer et donner un air de beauté à la substance intellectuelle qu'il s'agissait de mettre en œuvre. Simple hypothèse, vraisemblable, et qui ne prend toute sa valeur que si on la complète par une autre. Dans la seconde partie de leur vie, il semble que, dans ce travail en commun, ils aient changé les proportions et la nature même de leur apport individuel. Jérôme, l'aîné, gardait une impétuosité, une curiosité, un goût de l'aventure qui allaient même en s'accentuant. Jean, de plus en plus sensible aux leçons de la sagesse humaine, ayant médité sur le métier qu'il avait appris, en pleine possession de sa forme, s'apaisait et était peut-être devenu l'élément modérateur et ordonnateur. S'il en était bien ainsi, le mystère artistique des frères Tharaud serait caractérisé par une fusion complète, et certainement exceptionnelle, de deux esprits et de deux talents. »

Oui, fusion complète et destin exceptionnel promis à deux êtres d'exception. Je sais gré à mon éminent correspondant d'avoir saisi, lui, ce que j'avais seulement cru voir et de m'avoir éclairé sur ce point. J'en éprouve une rare émotion, rejoignant celle, fugitive et fragmentaire, que j'avais ressentie aux obsèques de Jérôme Tharaud, en janvier dernier, et qui, déjà, avait redonné un langage à l'inexprimable qui est en moi. Rappelez-vous cette inhumation dans le noir cimetière de Montmartre ; ce ciel de suie tendu sur un décor de désolation et qui ne s'entrouvrait que pour déverser des trombes glacées sur le triste convoi. J'avais le cœur déchiré par la sensation d'une séparation qui serait intervenue au seuil de la mort. Que n'avait-on choisi pour les deux frères, pour ces deux amants de la lumière et des espaces incandescents, une sépulture commune en un de ces lieux ensoleillés et de large horizon, sources pour eux de si précieuses révélations ? Leur mausolée y eût, au moins, pris un sens symbolique, utile aux vivants, comme celui de

Lyautey, dominant Rabat, sous les frondaisons de sa résidence, les tombeaux des grands Barbaresques.

Quelques jours après, j'étais désigné pour accomplir un long périple en Extrême-Orient. Dès la première étape, sur ce chemin de Damas qui a inspiré à Charles Tharaud un de ses plus beaux livres, je m'aperçus que son âme errante, et sans doute insatisfaite, m'avait suivi. Elle devait m'accompagner pendant tout mon voyage, au cours duquel j'ai commencé, tant bien que mal, de composer ce discours. Avec moi, elle a visité des pays et des hommes que Charles eût souhaité de parcourir et d'expliquer. N'était-il pas un de ces infatigables chercheurs de vérités cachées en des lieux lointains et ignorés, de vérités sur lesquelles se pouvait fonder une connaisance sûre et qui fût profitable à ceux qui ont reçu mission de diriger les peuples et de faire en sorte qu'ils ne s'entretuent plus ? N'avait-il pas, un des premiers, après la guerre de 1914-1918, pressenti que la paix, à laquelle on avait si péniblement abouti par les armes, se perdrait un jour par méconnaissance des problèmes européens ? Il faut se ressouvenir de ces temps d'hésitation et d'angoisse, préfiguration de ceux que nous vivons aujourd'hui : la grande Amérique affectant de se désintéresser de l'Europe, après l'avoir généreusement secourue ; le désarroi des idées qui faisait dire à Barrès : « Ah ! si j'avais pensé l'Europe comme j'ai pensé ma Lorraine ! » et qui empêchait alors que les conseils avisés d'un Foch ou d'un Lyautey fussent pris en considération. Charles Tharaud, lui, entrevoyait déjà qu'un jour prochain le monde serait, de nouveau, effroyablement bouleversé, et cette prémonition le conduisait à élargir son horizon, à étendre vers l'Asie le champ de ses prospections. Hélas ! le bouleversement devait survenir bien avant qu'on eût achevé de « repenser » le monde, et les erreurs commises après la première guerre devaient se renouveler après la seconde, mais sur une bien plus vaste échelle.

Il en est résulté une paix traversée d'inquiétude où l'on voit les nations restées libres s'accrocher désespérément à la périphérie du vaste continent eurasien et s'irriter du prurit de guerre chaude ou froide qu'une puissance subtile et impénétrable y entretient en sous-main, sans aliéner pour autant sa propre liberté d'action. Plus au Sud, en bordure, « la fête arabe » se prolonge, mêlant l'éclatement de quelques bombes aux airs de flûte et de tambourin, cependant que « l'Ombre de la croix » s'étend sous l'effet d'une lumière de plus en plus oblique, l'astre de notre civilisation ne cessant, semble-t-il, de décliner sur l'horizon. En présence d'une telle situation, les regards se tournent, avides et anxieux, vers un avenir qu'on sent plein de menaces, et c'est toujours l'éternelle question : comment savoir, comment prévoir ?

Parlant en ce lieu du reportage, un des genres prêtés aux Tharaud, M. Georges Duhamel, qui n'est pas lui-même sans illustrer un tel genre par ses observations pertinentes de grand itinérant et l'éclat de son magnifique talent, a dit excellemment que « le propre de l'art des lettres est de nous amener à faire des actes de connaissance ». Il a loué l'œuvre des deux frères, qui se rangerait à cet égard parmi « les lectures fondamentales sur lesquelles peut s'édifier une véritable connaissance des êtres et des événements ».

C'est un fait que les Tharaud, humanistes à leur façon et penchés, par devoir national, sur les grandes missions incombant à la France, nous en ont révélé, par la magie de leur art, bien des raisons permanentes et spécifiquement humaines. Puissent les beaux coursiers ailés, qui les ont promenés à travers le monde et conduits vers l'immortalité, emporter d'autres découvreurs semblablement doués et capables, à leur tour, en écartant le doute, de nous émouvoir et de nous instruire des conditions que requiert un heureux destin.

(La réponse de M. Genevoix sera publiée prochainement.)

En marge du discours du maréchal Juin

M. François Mauriac, se déclarant visé par un passage du discours du maréchal Juin sur notre politique marocaine et faisant allusion à la présence sous la coupole du pacha de Marrakech lors de la réception du maréchal, a publié, dans le Figaro *du 30 juin 1953, un éditorial intitulé : « Un coup de bâton étoilé ». Nous le reproduisons à titre purement documentaire :*

Ah ! la vanité des gens de lettres ! Dès que j'ai vu apparaître, dans le discours du maréchal Juin, ces beaux mots « religion du cœur », « conscience chrétienne », pas une seconde je n'ai mis en doute qu'ils ne me fussent destinés. Même s'ils avaient été soulignés d'un clin d'œil complice à l'adresse du vénérable Glaoui, je les aurais accueillis avec gratitude. Mais comment douterais-je du respect qu'a toujours voué aux valeurs que de tels mots recouvrent un maréchal de France, ami du pacha de Marrakech ?

Pour mon malheur, ils recouvraient aussi une accusation précise et grave, formulée par le maréchal, dans une conjoncture solennelle, et qui ne visait pas seulement le simple écrivain que je suis. Elle atteignait un professeur au Collège de France, Louis Massignon, ce savant et ce chrétien à qui la grâce a été donnée de connaître et d'aimer l'Islam comme le P. de Foucauld le connaissait et l'aimait. Elle n'épargnait, cette accusation, ni mon ami Georges Duhamel ni notre collaborateur le général Catroux, compagnon de Lyautey, ni ces maîtres, honneur de la Sorbonne, les professeurs Charles-André Julien et Régis Blachère, qui ne sont pas des consciences religieuses, eux, mais des consciences humaines, et cela dit tout, ni tant d'autres Français parmi les meilleurs.

J'entends bien qu'à ces historiens, à ces savants, à ces philosophes, le maréchal Juin accorde la circonstance atténuante d'être des inconscients. Il n'a pas craint de dénoncer « le concours inespéré que cette croisade apporte inconsciemment aux ennemis de notre pays ». Eh bien, il ne trouvera pas mauvais, j'espère, que nous le payions de la même monnaie. Par cette agression publique contre un confrère qui, depuis vingt ans, siège dans l'enceinte où il vient de pénétrer, le maréchal Juin est sans aucun doute inconscient d'avoir comblé le plus ardent désir de ces puissances économiques qui, protégées contre le fisc, tiennent le Maroc en leur pouvoir et dont nous nous sommes permis de déranger le jeu. Que le maréchal Juin me pardonne : c'est pourtant de cela d'abord qu'il s'agit. Il le sait, nous le savons tous : le drame se joue entre la métropole affaiblie et des féodaux insatiables.

Nous ne céderons certes pas au romantisme fâcheux de ces rêveurs qui nous décrivent une métropole déliquescente, devenue incapable de contrôler une Afrique du Nord où se serait constitué l'Etat parfait, celui où l'argent est maître sous la protection d'une administration et d'une police, et qui nous rappellent sans cesse d'où est venu le libérateur de l'Espagne. Non, nous ne

donnons pas dans ces coquecigrues. Le maréchal nous fera l'honneur de nous croire si nous assurons que nous n'avons jamais soupçonné de ces desseins occultes le vainqueur d'Italie qui a entrelacé d'un si beau laurier les épines au front de la France délivrée. Mais ne craint-il pas que son dernier discours ne fournisse à ses accusateurs de nouvelles armes ?

Quant à nous, que nous ne soyons inféodés à aucun parti politique français ou marocain, il suffit pour s'en convaincre de se rapporter au manifeste du Comité France-Maghreb. Comme ce sont aujourd'hui les nationalistes marocains qui subissent l'emprisonnement, la torture et l'exil, ce sont eux qui bénéficient de notre effort. Ce pourrait être demain un quelconque Glaoui si, par un imprévisible renversement et pour un délit du même ordre, il subissait à son tour le supplice de la soif et en était réduit à boire l'eau des latrines.

Avons-nous tort de croire, Monsieur le maréchal, que la justice demeure en Afrique du Nord la seule politique ouverte à la France ? Des hommes d'Etat, et les plus haut placés, des généraux, des diplomates, de nombreux colons, nous approuvent. La conscience chrétienne rejoint ici la sagesse politique qui n'ignore pas que ce que vous appelez, avec un sourire, la religion du cœur a plus de pouvoir sur les hommes que la religion de la force. Les répressions policières, si cruelles qu'elles soient, ce n'est pas d'ailleurs le pire. Cette très noble race arabe, nous l'avons humiliée et offensée, voilà le vrai, et jeudi encore à l'Académie française. Non, ce n'est pas la rancune qui me porte à déclarer ici que cette séance sous la coupole ne fut guère digne d'un grand pays. Ces ovations à l'ennemi mortel et à un sujet révolté du sultan, que chacun est libre d'aimer un peu, beaucoup ou pas du tout, mais enfin que le gouvernement de la République a maintenu sur son trône, Monsieur le maréchal, ne vous en déplaise, qui règne toujours au Maroc sur la foi de traités que nous avons signés et qui en demeure le chef religieux, toute cette mise en scène scandaleuse ne pouvait se dérouler que sur ce vaisseau à la dérive qu'était devenue une métropole sans gouvernement.

Ce serait peut-être le lieu de se demander si l'Académie française se montre fidèle à sa mission ou si au contraire elle la trahit par des coups montés de cet ordre, si cette mission est d'ordre politique ou littéraire, si l'écart systématique des écrivains vivants et libres, qui désormais sont dressés à s'en tenir d'eux-mêmes le plus éloignés qu'ils peuvent, l'appel fait aux personnages décoratifs et de tout repos, si tout cela ne dissimule pas certains desseins — oh ! qui ne font peur à personne ! — chez quelques vieux tenants d'un conservatisme aveugle, déjà mort depuis longtemps dans le reste du monde et qui ne survit plus que là.

François Mauriac,
de l'Académie française.

— *Vitalité et liberté*, par R. Berger-Perrin. — Un vol., 20 × 14 cm., 96 pages. Prix : 240 francs. Editions Sedif, Paris.

Selon M. Berger-Perrin, on assisterait actuellement à une réhabilitation du libéralisme après vingt-cinq ans de prédominance des idées autoritaires et collectivistes. « Obéir aux lois naturelles pour mieux les utiliser, dit-il, tel est le secret de la fécondité du libéralisme comme créateur de richesses, et aussi de son efficacité sociale, par la constante promotion d'élites qui entraînent dans leur ascension le niveau général du bien-être. » De très nombreux économistes et sociologues sont cités à l'appui de son plaidoyer en faveur du libéralisme.

— *Tête de loup*, par Elisabeth Mariemy. — Un vol. 19 × 12 cm., 56 pages. Prix : 100 francs. Apostolat de la Prière, 9, rue Monplaisir, Toulouse.

Petit récit pour enfants, illustré par Jean Lefort.

Les nouveaux ministres et secrétaires d'État du gouvernement Laniel

Six des nouveaux ministres et huit des nouveaux secrétaires d'Etat n'ont jamais siégé parmi les Conseils du gouvernement.

M. EDMOND BARRACHIN (A. R. S.), ministre d'Etat chargé de la réforme constitutionnelle.

M. Edmond Barrachin est né le 12 janvier 1900, à Paris. Il collabora, avant la seconde guerre mondiale, aux journaux du parti social français. A la suite d'élections partielles, il représenta à la Chambre le département des Ardennes, de 1934 à 1936.

Engagé volontaire en 1939, il est fait prisonnier en 1940, mais parvient à s'évader et à rejoindre les forces françaises libres.

Il revient au Palais-Bourbon en juin 1946, comme député P. R. L. du 5e secteur de la Seine, et il est réélu le 10 novembre de la même année. Le 17 juin 1951, il est réélu sur la liste R. P. F. Plusieurs fois président de la Commission du suffrage universel, M. Barrachin, à la suite de la scission intervenue au R. P. F., après l'arrivée de M. Pinay au pouvoir, fonde, le 10 juillet 1952, le groupe d'Action républicaine et sociale.

Le nouveau ministre est titulaire de la médaille militaire, de la croix de guerre 1939-1945 et de la médaille des évadés.

Rappelons qu'en 1951 M. Barrachin avait été délégué par son groupe, le R. P. F., pour signer avec M. Barangé, du M. R. P., la proposition de loi apportant une aide aux familles d'élèves de l'enseignement libre.

Général CORNIGLION-MOLINIER (U. R. A. S.), ministre d'Etat.

Né à Nice le 25 décembre 1899, le ministre d'Etat est licencié ès lettres et docteur en droit, a été journaliste et producteur de films, notamment du *Courrier Sud*. Attiré alors par l'aviation — est-ce l'influence de ce film, — il devient pilote d'essai et survole l'Arabie avec André Malraux.

Lorsque éclate la seconde guerre mondiale, le général Corniglion-Molinier est pilote de chasse. Dès le lendemain de l'Armistice, il passe dans la Résistance et fonde, avec M. Emmanuel d'Astier de La Vigerie, le réseau « Libération ». Arrêté par les Allemands, il s'évade, gagne l'Angleterre où il s'engage tout d'abord dans la R. A. F. avant de passer aux forces aériennes françaises libres (F. A. F. L.). Nommé en 1941 commandant en chef de celles-ci au Moyen-Orient, il est ensuite, de 1943 à 1945, commandant en chef des F. A. F. L. en Grande-Bretagne et, plus spécialement, depuis juin 1944, des forces de l'Atlantique. En décembre de la même année, il est promu général de brigade aérienne.

Après la guerre, il revient au cinéma ; puis, en 1948, il entre dans la vie politique comme sénateur R. P. F. de la Seine et conseiller général des Alpes-Maritimes. Les électeurs de ce département l'envoient, le 17 juin 1951, siéger au Palais-Bourbon comme député gaulliste.

Le général Corniglion-Molinier est décoré des croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945 (15 citations). Grand officier de la Légion d'honneur, il est également commandeur de l'Ordre du Mérite américain et Compagnon de la Libération.

M. PIERRE FERRI (U. R. A. S.), ministre des P. T. T.

M. Pierre Ferri est né le 3 septembre 1904, à Paris.

Licencié en droit et diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, M. Ferri est courtier en valeurs mobilières à la Bourse de Paris.

Vice-président du Conseil municipal de la capitale le 20 novembre 1950, il est élu le 17 juin 1951 député sur la liste R. P. F.

M. Pierre Ferri est chevalier de la Légion d'honneur, titulaire de la croix de guerre 1939-1945 et de la croix des Services militaires volontaires.

M. ROGER HOUDET (Républicain indépendant), ministre de l'Agriculture.

Né le 14 juin 1899, à Angers (Maine-et-Loire), M. Roger Houdet a poursuivi une carrière essentiellement administrative et agricole. Il fut élu le 18 mai 1952 au Conseil de la République, où il représente la Seine-Inférieure.

Le nouveau ministre de l'Agriculture est inscrit au groupe sénatorial des républicains indépendants.

M. MAURICE LEMAIRE (U. R. A. S.), ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme.

M. Maurice Lemaire est né le 25 mai 1895, à Gerbepal, dans les Vosges. Ancien élève de l'Ecole polytechnique, ancien directeur de la S. N. C. F., M. Maurice Lemaire est président du Comité de création de l'Union internationale des chemins de fer.

Elu député des Vosges sur la liste R. P. F. aux élections du 17 juin 1951, il fut élu délégué titulaire à l'Assemblée consultative européenne le 2 août de la même année. Maire de Colroy-la-Grande (Vosges) depuis 1946, il est aussi conseiller général du canton de Raon-l'Etape.

M. Lemaire est commandeur de la Légion d'honneur et est également titulaire des décorations suivantes : croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945 (7 citations), croix de guerre belge, Medal of Freedom, King's Medal.

M. ANDRE MUTTER (Paysan), ministre des Anciens Combattants.

Le vice-président de l'Assemblée nationale, qui vient d'être nommé ministre des Anciens Combattants, est né à Troyes, le 11 novembre 1901. Après ses études de droit, il s'inscrivit au Barreau de cette ville et s'occupa également de journalisme.

Après avoir fait la guerre comme lieutenant dans la 8e armée, en Alsace, il entre dans la Résistance dès 1940. Il est arrêté par la Gestapo en 1941 et libéré faute de preuve en 1942, il reprend aussitôt son activité dans la clandestinité. La Gestapo tente encore de l'arrêter en 1943, mais il s'échappe et gagne Paris, où on lui confie un commandement militaire clandestin. Le 9 février 1944, à la suite de nombreuses arrestations, il prend la tête du mouvement « Ceux de la Libération-Vengeance » et entre à ce titre au C. N. R., puis à l'Assemblée consultative.

Elu député P. R. L. de l'Aube en octobre 1945, il a depuis lors conservé ce siège. De 1948 à 1951, il est membre de la Haute Cour de justice. En 1947, il cesse d'appartenir au mouvement « Ceux de la Libération-Vengeance ». Connu pour son activité fédéraliste, M. André Mutter, qui est inscrit au groupe paysan, est chevalier de la Légion d'honneur, titulaire de la croix de guerre 1939-1945 et de la rosette de la Résistance.

M. PIERRE JULY (A. R. S.), secrétaire d'Etat à l'Information.

Fils de commerçants, né à Vitry-le-François le 9 septembre 1906, M. Pierre July est établi avoué à Dreux depuis 1936. Mobilisé comme lieutenant de réserve pendant la guerre 1939-1940, dès sa démobilisation il entre dans la Résistance. Arrêté par la Gestapo, il parvient à s'évader pendant son transfert à Buchenwald et reprend son activité, « effectuant, ainsi que le dit sa citation, de nombreuses opérations de parachutage et de transport d'armes, sans se soucier de ses charges familiales. »

Il est père de huit enfants.

A la Libération, M. Pierre July fonde *l'Echo républicain* de Chartres. Elu député d'Eure-et-Loir à l'Assemblée constituante en 1945, il est régulièrement réélu depuis. Député P. R. L., il adhère le 9 octobre 1952 à l'A. R. S. Il a été délégué de la France à la Conférence générale de la F. A. O., en 1948, à New-York.

Chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, médaille de la Résistance, le secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil est également titulaire de la médaille des Evadés.

M. MARC JACQUET (U. R. A. S.), secrétaire d'Etat pour les Etats associés.

M. Marc Jacquet est né le 16 février 1913, à Mercy-le-Bas (Meurthe-et-Moselle). Docteur en droit et industriel, il milita comme délégué national à l'action agricole du R. P. F. et, en octobre 1951, il fut élu au Conseil général du canton de Melun-Sud.

Député de Seine-et-Marne, M. Marc Jacquet est actuellement inscrit au groupe U. R. A. S. Il est titulaire de la croix de guerre.

M. EDOUARD THIBAULT (M. R. P.), secrétaire d'Etat à l'Intérieur.

Né le 27 septembre 1912 à Sablé (Sarthe), professeur d'histoire, membre des deux Assemblées constituantes (1945-1946), M. Thibault fut élu député du Gard à la première Assemblée nationale et nommé secrétaire du groupe parlementaire M. R. P. M. Edouard Thibault est également président de la Fédération M. R. P. du Gard. En 1948, il prit une large part à la défense des écoles des houillères.

M. LOUIS CHRISTIAENS (Indépendant), secrétaire d'Etat à l'Air.

Né le 22 décembre 1890, à Boulogne-sur-Mer, le secrétaire d'Etat à l'Air est licencié en droit. Négociant, il devint président des groupements commerciaux du Nord, juge au tribunal de commerce de Lille et conseiller du commerce extérieur.

Il joua un rôle important dans la Résistance et fut déporté par les Allemands à Buchenwald. Rentré en France à la Libération, il fut élu député du Nord à la deuxième Assemblée constituante en 1946, puis à l'Assemblée nationale, et il a toujours été réélu depuis. De janvier 1948 à janvier 1949, il fut président du groupe indépendant et est vice-président des groupes d'amitié franco-belge et franco-italien à l'Assemblée.

M. Louis Christiaens, qui est commandeur de la Légion d'honneur, est décoré de la rosette de la Résistance et de la croix de guerre.

En avril dernier, il a fait partie de la mission parlementaire en Indochine.

M. HENRI ULVER (U. R. A. S.), secrétaire d'Etat au Budget.

Né à Paris le 24 mars 1901, titulaire d'une charge de commissionnaire en marchandises à la Bourse du commerce, M. Henri Ulver s'engagea en 1940, après la débâcle, dans les forces françaises libres et fut, en France, le chef du réseau clandestin « Béarn ». Après la Libération, il devint conseiller général de la Seine, conseiller municipal de la 2e section de Paris, et il est depuis 1947 rapporteur général du budget de la Ville de Paris.

Elu en juin 1951 député R. P. F. de la Seine et actuellement inscrit au groupe parlementaire de l'U. R. A. S., M. Henri Ulver est chevalier de la Légion d'honneur, titulaire de la croix de guerre 1939-1945, de la rosette de la Résistance et de la « King Military Cross ».

M. RAYMOND BOISDE (A. R. S.), secrétaire d'Etat au Commerce.

M. Raymond Boisdé est né le 15 août 1899, à Chantonnay (Vendée). Licencié en droit, ingénieur des Arts et Manufactures, président de nombreux organismes industriels et commerciaux, il est membre du Comité directeur du Conseil national du patronat français et secrétaire général du bureau parlementaire du Comité de l'artisanat.

Il a fait la guerre de 1914-1918 et celle de 1939-1940 comme lieutenant ; il est chevalier de la Légion d'honneur, officier du Mérite social, officier du Mérite commercial et chevalier du Mérite agricole.

M. PHILIPPE OLMI (Paysan), secrétaire d'Etat à l'Agriculture.

Né le 4 août 1891, à Nice, M. Philippe Olmi est ingénieur agronome, expert agricole et foncier. Il est chef de bataillon d'infanterie coloniale de réserve. Elu député des Alpes-Maritimes à la première Assemblée nationale, en 1946, il fut toujours confirmé depuis dans ce mandat par les électeurs de ce département.

Père de neuf enfants, défenseur de l'école libre, M. Olmi, qui a un frère Mariste, est vice-président de la Commission de la famille de l'Assemblée nationale.

Officier de la Légion d'honneur, le secrétaire d'Etat est également titulaire de la croix de guerre 1914-1918.

M. FRANÇOIS SCHLEITER (Indépendant), secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer.

M. François Schleiter est né le 15 septembre 1911, à Verdun. Licencié en droit, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de la Meuse, capitaine de frégate de réserve, il fut successivement secrétaire général du groupe sénatorial des républicains indépendants, chef de Cabinet de M. Jacquinot en 1945 et en 1947.

Conseiller de l'Union française en 1947, M. Schleiter fut élu sénateur de la Meuse le 7 novembre 1948 et réélu le 18 juin 1952.

Chevalier de la Légion d'honneur, il est également titulaire de la croix de guerre 1939-1940.

DOSSIERS DE « LA D. C. »

ALLOCUTION DU SAINT-PÈRE

aux membres des États généraux du folklore (19. 7. 53)

Le 19 juillet, le Saint-Père recevait en audience des groupes qui avaient participé aux états généraux du folklore qui venaient de se tenir à Nice. Voici le texte français de l'allocution pontificale tel que le publia l'Osservatore Romano *du* 26. 7. 53 :

C'est avec un intérêt tout particulier que Nous saluons aujourd'hui les groupes qui, après avoir participé au Festival international du folklore à Nice, sont venus jusqu'ici pour Nous témoigner leur déférent hommage.

S'il n'est pas rare de voir se dérouler en cette ville de Rome des Congrès internationaux de caractère religieux, social ou scientifique, si l'on y rencontre par ailleurs des pèlerins de toutes les parties du monde qui évoquent, au gré des rencontres, tel ou tel aspect de leur pays d'origine, il est moins fréquent d'y assister à des manifestations comme celle à laquelle vous êtes conviés. Un Festival de ce genre, surtout lorsqu'il est organisé par les « états généraux du folklore », ne donne-t-il pas l'idée d'une rencontre vraiment sympathique entre les peuples et groupes ethniques les plus divers, fiers de leurs traditions nationales ou régionales, riches de tout un passé d'histoire et de culture ? On peut alors admirer ce que l'art populaire a produit de plus original et parfois de plus profond, des chefs-d'œuvre de finesse et de grâce, pour la joie et le profit de ceux qui y assistent ou, mieux encore, y prêtent leur active collaboration.

Voici donc que vous apportez à Rome quelques-unes des meilleures traditions du patrimoine culturel de l'Angleterre, des Antilles, d'Espagne, de France, de l'Union française et d'Italie. Nous vous félicitons parce que vous représentez à Nos yeux tant de peuples qui Nous sont chers et parce que vous n'avez pas épargné votre peine pour faire honneur à votre patrie.

Lorsqu'ils entendent parler de folklore, beaucoup pensent à quelque survivance des temps anciens, digne sans doute d'être mise en valeur dans des occasions exceptionnelles, mais sans grand intérêt pour la vie d'aujourd'hui. Qu'une telle idée soit assez répandue, dénonce une des conséquences plutôt regrettables de la civilisation de ce siècle. Trop souvent la société moderne arrache l'homme à son milieu naturel pour le transplanter dans la ville ou l'expatrier. Elle le met au service de vastes complexes industriels ou d'immenses administrations ; elle le groupe dans des agglomérations inorganiques selon la localisation des moyens de production. Même quand elle ne démembre pas la famille, elle l'enlève au sol, où les générations précédentes l'avaient fixée. Sans doute, il s'agit là d'une réalité dont la société, provisoirement du moins, doit s'accommoder. Mais, Nous l'avons souligné au début de cette année en parlant aux élèves des écoles populaires, la profession et ses exigences ne constituent pas exclusivement l'essentiel de l'activité de l'homme. Au-dessus de la profession, il est d'autres tâches qui mettent en œuvre les ressources personnelles d'esprit et de cœur, qui exaltent les sentiments profonds, ceux qui se rattachent aux événements majeurs de l'existence et aussi ces joies et ces tristesses qui rythment de leurs alternances les épisodes de notre labeur quotidien. Ces sentiments aspirent à s'extérioriser, à se traduire sur le plan social. Mais la civilisation qui impose à l'être humain les lois de la machine, menace aussi de violenter le cours normal de ses loisirs ; elle créera trop facilement le plaisir artificiel, égoïste et banal, le plaisir tout fait qui ne demande aucun effort, aucune initiative, qui replie l'individu sur lui-même au lieu de l'épanouir dans la société.

C'est ici que le folklore prend sa véritable signification. Dans une société qui ignore les traditions les plus saines et les plus fécondes, il s'efforce de garder une continuité vivante, non point imposée du dehors, mais issue de l'âme profonde des générations, qui y reconnaissent l'expression de leurs aspirations propres, de leurs croyances, de leurs désirs et de leurs regrets, les souvenirs glorieux du passé et les espérances d'avenir. Les ressources intimes d'un peuple se traduisent tout naturellement par l'ensemble de ses usages, par des récits, légendes, jeux et cortèges, où se déploient la splendeur des costumes et l'originalité des groupes et des figures. Les âmes restées en contact permanent avec les dures exigences de la vie possèdent souvent d'instinct un sens artistique qui, d'une matière simple, parvient à tirer de magnifiques réussites. En ces fêtes populaires, où le folklore de bon aloi a la place qui lui revient, chacun jouit du patrimoine commun et s'y enrichit plus encore s'il consent à y apporter sa part.

Mais il ne faut pas perdre de vue que, dans les pays chrétiens, ou qui le furent jadis, la foi religieuse et la vie populaire formaient une unité comparable à l'unité de l'âme et du corps. Là où cette unité s'est aujourd'hui dissoute, là où la foi s'est alanguie, les traditions populaires, privées de leur principe vital, se maintiendront-elles et se renouvelleront-elles, fût-ce artificiellement ? Dans les régions où cette unité se conserve encore, le folklore n'est donc pas une survivance curieuse d'une époque révolue, mais une manifestation de la vie actuelle qui reconnaît ce qu'elle doit au passé, tente de le continuer et de l'adapter intelligemment aux situations nouvelles. Grâce à l'activité des groupes folkloriques, de précieuses coutumes se maintiennent ou revivent. Aussi ne pouvons-Nous que louer ceux qui, avec compétence et dévouement, s'appliquent à les aider, à diriger leurs efforts, à stimuler leurs initiatives et tous ceux qui leur apportent une collaboration directe. Puissiez-vous pénétrer toute la portée de votre rôle social : rendre aux hommes saturés de divertissements bien souvent falsifiés et mécanisés le goût d'un délas-

sement riche des valeurs humaines les plus authentiques ! Sans doute cela demande un effort réel et persévérant, mais n'est-ce pas le moyen de pénétrer la densité et les ressources de vos traditions locales ou nationales ? Vous contribuez ainsi à accroître et à diffuser, pour le plus grand profit de vos contemporains, le trésor rassemblé par le travail patient de ceux qui vous ont précédés. Vous gardez alerte l'âme de votre peuple en la préservant de la paresse culturelle, signe de dégénérescence d'un organisme social. En même temps, vous vous rendez plus aptes à apprécier les formes propres d'autres cultures, à en deviner le sens profond, à en percevoir les qualités originales. L'estime réciproque, qui naîtra d'une telle attitude, ne manquera pas de seconder puissamment les efforts de ceux qui tentent d'assurer l'unité des peuples par les traités et conventions économiques, sociales et politiques.

Que la divine Providence étende sa protection sur vos personnes et vos activités ; qu'elle garde vos familles et tous ceux qui vous sont chers !

ÉVÉNEMENTS ET INFORMATIONS

JUIN 1953

VENDREDI 19. — Dans sa séance de nuit du 18 au 19 juin, l'Assemblée nationale refuse l'investiture à M. André Marie qui obtient 272 voix contre 209 (majorité requise : 314 voix). Le M. R. P. avait décidé de s'abstenir.

— Mgr Marella, nonce apostolique à Paris, présente ses lettres de créance au président de la République.

— Ouverture, jusqu'au 21 juin, du Congrès des patrons chrétiens, sous la présidence du cardinal Feltin. Mgr Richaud fait un exposé.

— M. Vincent Auriol convoque les anciens présidents du Conseil désignés ou investis depuis 1947 et les chefs de groupe de l'Assemblée, à l'exception des communistes. Il demande que soit constitué un gouvernement de salut public et national, réalisant la plus large union possible.

— Le prix du chef-d'œuvre inconnu, d'un montant de 300 000 francs, est attribué à M. François Cruciani, pharmacien à Toulon, pour son roman, *Le Fuyard*.

— Le prix populiste de peinture est décerné au peintre japonais Oguiss pour ses paysages de Paris.

A L'ÉTRANGER. — Les époux Rosenberg sont exécutés à la prison de Sing-Sing, la Cour suprême annulant le sursis d'exécution et le président des *Etats-Unis* refusant de les gracier.

SAMEDI 20. — Réunion, à l'Hôtel Matignon, des présidents du Conseil et des présidents de groupes conviés le 19 juin, par le président de la République, pour mettre au point un programme de gouvernement susceptible de rallier une majorité. Les socialistes, après avoir demandé en vain qu'on envisage préalablement l'augmentation des salaires, se retirent.

— Ouverture, à Nancy, jusqu'au 21 juin, du VIIe Congrès national des classes moyennes. Thème général du Congrès : l'intégration des classes moyennes françaises dans le système européen.

— Mort, à *Tunis*, de Mgr Gounot, archevêque de Carthage, primat d'Afrique. Né à Villeurbanne, le 6 janvier 1884, Mgr Gounot entra chez les Lazaristes et reçut l'ordination, à Paris, le 26 mai 1907. Il fut d'abord nommé professeur de sciences ecclésiastiques et sous-directeur de la maison des Lazaristes à Dax. En 1914, affecté à une ambulance, il demanda d'être envoyé au front avec le 159e bataillon de chasseurs alpins. Supérieur du Séminaire de Constantine en 1922, il devint, en 1930, supérieur du Grand Séminaire de Montauban. Le 14 août 1937, il fut élu archevêque titulaire de Marcianopolis et coadjuteur de Mgr Lemaître, archevêque de Carthage, à qui il succéda le 16 mai 1939.

A L'ÉTRANGER. — Mort de Mgr Downey, archevêque de *Liverpool*. Il était âgé de 72 ans et comptait vingt-cinq ans d'épiscopat.

DIMANCHE 21. — Après avoir reçu M. Paul Reynaud, qui lui avait remis les « recommandations » du Comité des dix-huit anciens présidents du Conseil et chefs de groupes, M. Vincent Auriol fait appel à M. Antoine Pinay pour dénouer la crise. Ce dernier réserve sa réponse.

A L'ÉTRANGER. — Le roi du *Cambodge*, Norodom Sihanouk, qui s'était réfugié au Siam, rentre dans son royaume, à Battambang, à 250 kilomètres au nord-ouest de *Pnom-Penh*.

— L'homme politique Henri de Man trouve la mort dans un accident de voiture survenu en *Suisse*, où il s'était réfugié avant la Libération. Né à Anvers, en 1885, dans une famille de grands bourgeois, il adhéra à 17 ans au parti socialiste, dont il devint un des militants. La publication de son ouvrage, *Au delà du marxisme*, le rendit célèbre. Il voyagea beaucoup, fut professeur, puis ministre des Travaux publics, dans le cabinet Van Zeeland (1935-1938). Le 28 juin 1940, croyant la guerre gagnée par l'axe, il se rallia à Hitler, mais devant les exigences des Allemands, il quitta la Belgique après avoir publié une protestation. Le 2 septembre 1946, il fut condamné à vingt ans de prison par contumace et déchu de la nationalité belge.

LUNDI 22. — Réunion, à Paris, des six ministres des Affaires étrangères de la communauté charbon-acier et, à Strasbourg, dans la Maison de l'Europe, de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de la communauté charbon-acier.

A L'ÉTRANGER. — Nouvel incident à Berlin, un « vopo » assassine un garçon de 15 ans en tirant du secteur soviétique un coup de feu en secteur britannique.

— Ouverture, à *Florence*, jusqu'au 27 juin, du IIe Congrès international pour la paix et la civilation chrétienne.

MARDI 23. — Le Parlement entérine une avance supplémentaire de 50 milliards de la Banque de France au Trésor.

— Devant l'hostilité des groupes M. R. P. et U. R. A. S. (ex-R. P. F.), M. Antoine Pinay renonce à solliciter l'investiture de l'Assemblée nationale.

— Me Marcel Héraud, ancien ministre, est élu bâtonnier du Barreau de Paris pour l'année 1953-1954.

— Mort, à Carcassonne, à l'âge de 80 ans, du poète François-Paul Alibert, auteur de nombreux recueils de vers, notamment : *La prairie aux narcisses, Elégie romaine, La complainte du cyprès blessé*.

— La presse annonce la mort du dessinateur J.-P. Pinchon, le père de « Bécassine », l'héroïne de nombreux albums pour les enfants.

— Mort, à Saint-Remy-de-Provence, à l'âge de 72 ans, du peintre cubiste Albert Gleizes, doctrinaire du cubisme, sur lequel il a écrit un grand traité et plusieurs études. Il s'était converti au catholicisme en 1941 et, en 1950, avait illustré par de remarquables eaux-fortes les pensées de Pascal. Parmi ses meilleures toiles, on cite : *La chasse, Le médecin militaire* et le *Portrait de Florent Schmidt*.

A L'ÉTRANGER. — En Indochine, les forces de l'Union Française reprennent le poste *Muong-Khua*, situé à 20 kilomètres de Luang-Prabang. Ce poste avait été évacué le 20 mai, après avoir résisté pendant quarante-deux jours aux assauts du Viet-Minh.

MERCREDI 24. — Le président de la République pressent M. Joseph Laniel, député indépendant du Calvados, pour dénouer la crise ministérielle. Après quelques consultations, M. Laniel accepte.

— Ouverture, à Paris, jusqu'au 27 juin, du XLVe Congrès de la propriété bâtie.

— Le prix des ambassadeurs est décerné à M. Jean Guéhenno pour son œuvre complète, à l'occasion de la récente publication du tome III de son *Jean-Jacques*, œuvre importante sur la vie et l'œuvre de Rousseau.

A L'ÉTRANGER. — Mort, à l'âge de 69 ans, de Mgr Bernareggi, archevêque de *Bergame*, assistant au trône pontifical. Il était très connu pour ses études de sociologie chrétienne et d'apologétique. Assistant ecclésiastique des universitaires italiens, il avait été président des Semaines sociales italiennes.

JEUDI 25. — Grève de vingt-quatre heures des adhérents à la C. G. T. des travailleurs du Gaz et de l'Electricité, pour l'augmentation des salaires. Les autres organisations syndicales ne s'associent pas à ce mouvement qu'elles jugent inefficace en l'absence d'un gouvernement. Il n'entraîne, d'ailleurs, que de faibles perturbations dans la distribution de l'éclairage et de la combustion.

— Arrivée à Marseille de l'empereur des Mossis de la Haute-Volta, qui séjournera en France jusqu'au 30 juillet.

— Le prix Antoine de Rivarol, d'une valeur de 50 000 francs, destiné à couronner une œuvre écrite en français par un écrivain de nationalité étrangère, est décerné à M. Costa du Rels, ancien ambassadeur de Bolivie à Paris, pour son ouvrage *Les croisés de la haute mer*, où il exprime le témoignage de son fils mort pour la France.

A L'ÉTRANGER. — Mort, près d'*Anvers*, à l'âge de 70 ans, du chanoine Jules Van Nuffel, directeur de l'Institut de musique sacrée de Malines et de la maîtrise de Saint-Rombaut. Il est l'auteur d'une histoire de la musique et de plusieurs œuvres de musique religieuse.

VENDREDI 26. — M. Joseph Laniel, président du Conseil désigné, sollicite l'investiture de l'Assemblée nationale. Elle lui est accordée par 398 voix contre 266.

— Ouverture, à Paris, du XXe Salon international de l'aéronautique.

— Les enfants du Dr Finaly, juif autrichien mort avec sa femme dans un camp de concentration en Allemagne, qui, à la suite d'un procès retentissant entre leur tutrice légale, Mlle Brun, de Grenoble, et leur famille naturelle, avaient été cachés en différents endroits depuis juillet 1952, franchissent la frontière espagnole et rentrent en France. Robert et Gérard Finaly sont conduits à Saint-Léonard, petit village proche de Senlis. Ces deux enfants ayant été baptisés dans la religion catholique, au printemps de 1948, alors qu'ils étaient âgés de 7 et 6 ans, un accord est intervenu, pour leur éducation, entre le rabbinat et des représentants de l'Eglise.

— Attribution du prix Emily Lowe, d'une valeur de 200 000 francs, destiné à un peintre âgé de moins de 35 ans, à M. Bernard Cathelin.

— Le prince Louis de Broglie reçoit le grand prix de la Société des ingénieurs de France pour sa découverte de la mécanique ondulatoire.

SAMEDI 27. — Mort, à Boussac, à l'âge de 62 ans, de M. Albert Rivière, ancien ministre, député de Boussac. Grand mutilé de guerre, il fut ministre des Pensions dans le premier Cabinet Blum (juin 1936), dans le troisième Cabinet Chautemps (juin 1937), dans le deuxième Cabinet Blum (mars 1938) et dans le Cabinet Reynaud (mars-juin 1940). Il fut enfin ministre des Colonies dans le Cabinet formé par le maréchal Pétain, le 16 juin 1940.

A L'ÉTRANGER. — On onnonce, de *Madrid*, la rentrée de M. Gil Robles en Espagne. L'ancien chef du parti catholique espagnol résidait, depuis plusieurs années, au Portugal. Il était le conseiller politique de Don Juan, comte de Barcelone, prétendant au trône d'Espagne. Il s'est engagé à renoncer à toute activité politique.

DIMANCHE 28. — M. Joseph Laniel a formé son Cabinet qui comprend vingt et un ministres, dont trois ex-R. P. F. Il le présentera le 30 juin à l'Assemblée nationale et le complétera le 1er juillet par l'adjonction de secrétaires d'Etat.

— Attribution du grand prix de Rome de musique à M. Jacques Casterède. Deux seconds grands prix : MM. Roger Boutry et Pierre Houdy.

A L'ÉTRANGER. — Au Japon, l'île de Kiou-Siou est ravagée par les inondations : 450 morts, 1 200 disparus, 600 000 sans-abris.

LUNDI 29. — L'Académie des Sciences élit membre non résidant le professeur Louis Néel, de la Faculté des Sciences de Grenoble. Né le 22 novembre 1904, à Lyon, M. Louis Néel a enseigné la physique à l'Université de Strasbourg, de 1933 à 1945. Il fait partie du directoire du Centre national de la recherche scientifique. Ses recherches sur le magnésium ont abouti à de nombreux résultats originaux. Il a mis au point une nouvelle méthode de protection des navires contre les mines magnétiques. Il fait partie, depuis 1940, du Centre de recherches de la marine.

MARDI 30. — Au Palais-Bourbon, le Cabinet Laniel se présente. Les interpellations sur sa composition sont écartées par 386 voix contre 211.

— M. François Mauriac donne sa démission du Conseil de l'Ordre de la Légion d'honneur.

— Clôture, à Paris, du Xe Congrès des Syndicats libres en exil d'au-delà du rideau de fer, ouvert le 28 juin. Y ont pris part : les délégués de la Bulgarie, l'Estonie, la Lettonie, la Hongrie, la Pologne, la Roumanie, la Tchécoslovaquie et l'Ukraine ainsi que ceux de la Yougoslavie.

A L'ÉTRANGER. — Mort, à *Stockholm*, à l'âge de 79 ans, de la femme de lettres suédoise Elsa Beskow, auteur de 50 livres de contes de fées, la plupart illustrés par elle.

— Le roi du *Cambodge* organise un camp retranché dans la région de Siem-Reap et envisage la constitution d'un Cabinet d'union nationale.

23 août 1953. — N° 1154. — Nouvelle série : N° 241

SOMMAIRE

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse », 5, rue Bayard, Paris-8e. *Le directeur :* R. BERTEAUX.